

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:

The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, April 23, 2012
Monday, April 30, 2012

Issue No. 9

Fourteenth meeting on:

The use of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights

Second meeting on:

CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act

First meeting on:

Government Response to the report of the committee entitled: The Vitality of Quebec's English-speaking Communities: From Myth to Reality (October 2011)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :

L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 23 avril 2012
Le lundi 30 avril 2012

Fascicule n° 9

Quatorzième réunion concernant :

L'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens

Deuxième réunion concernant :

Les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion

Première réunion concernant :

Réponse du gouvernement au rapport du comité intitulé L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : Du mythe à la réalité (octobre 2011)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) De Bané, P.C. Fortin-Duplessis	Losier-Cool Mockler Poirier Segal
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	Tardif

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Comeau (*April 30, 2012*).

The Honourable Senator Comeau replaced the Honourable Senator Mockler (*April 23, 2012*).

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Maltais (*April 3, 2012*).

The Honourable Senator Tardif replaced the Honourable Senator Robichaud, P.C. (*April 2, 2012*).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Poirier (*April 2, 2012*).

The Honourable Senator Robichaud, P.C., replaced the Honourable Senator Tardif (*March 30, 2012*).

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Buth (*March 27, 2012*).

The Honourable Senator Losier-Cool replaced the Honourable Senator Robichaud, P.C. (*March 26, 2012*).

The Honourable Senator Robichaud, P.C., replaced the Honourable Senator Losier-Cool (*March 26, 2012*).

The Honourable Senator Buth replaced the Honourable Senator Poirier (*March 22, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) De Bané, C.P. Fortin-Duplessis	Losier-Cool Mockler Poirier Segal
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	Tardif

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Comeau (*le 30 avril 2012*).

L'honorable sénateur Comeau a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 23 avril 2012*).

L'honorable sénateur Poirier a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 3 avril 2012*).

L'honorable sénateur Tardif a remplacé l'honorable sénateur Robichaud, C.P. (*le 2 avril 2012*).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 2 avril 2012*).

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Tardif (*le 30 mars 2012*).

L'honorable sénateur Poirier a remplacé l'honorable sénateur Buth (*le 27 mars 2012*).

L'honorable sénateur Losier-Cool a remplacé l'honorable sénateur Robichaud, C.P. (*le 26 mars 2012*).

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Losier-Cool (*le 26 mars 2012*).

L'honorable sénateur Buth a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 22 mars 2012*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, March 27, 2012:

Reports deposited with the Clerk of the Senate pursuant to Rule 28(2):

Government Response, received on March 15, 2012, to the second report (interim) of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled: *The Vitality of Quebec's English-speaking Communities: From Myth to Reality*, tabled in the Senate on October 6, 2011.-Sessional Paper No. 1/41-761S.

(Pursuant to Rule 131(4), the report and the response were deemed referred to the Standing Senate Committee on Official Languages)

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 27 mars 2012 :

Rapports déposés auprès du greffier du Sénat conformément à l'article 28(2) du Règlement

Réponse du gouvernement, reçue le 15 mars 2012, au deuxième rapport (interim) du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : Du mythe à la réalité*, déposé au Sénat le 6 octobre 2011.-Document parlementaire n° 1/41-761S.

(Conformément à l'article 131(4) du Règlement, le rapport et la réponse sont réputés renvoyés au Comité sénatorial permanent des langues officielles)

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, April 23, 2012
(21)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in room 9, Victoria Building, at 5:05 p.m., the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Comeau, De Bané, P.C., Fortin-Duplessis, Losier-Cool, Poirier and Tardif (7).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 17, 2011, the committee continued its study of CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.*)

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 27, 2012, the committee began its study of the government response to the report of the committee entitled *The Vitality of Quebec's English-speaking Communities: From Myth to Reality* (October 2011).

WITNESSES:

Quebec Community Groups Network (QCGN):

Nicola Johnston, Member of the Board of Directors;
Sylvia Martin-Laforge, Director General;
Stephen D. Thompson, Director of Policy, Research and Public Affairs.

English Language Arts Network:

Guy Rodgers, Director General.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA):

Marie-France Kenny, President;
Serge Quinty, Director of Communications.

Ms. Johnston, Ms. Martin-Laforge and Mr. Rodgers made an opening statement, and along with Mr. Thompson, answered questions.

At 6:08 p.m., the sitting was suspended.

At 6:17 p.m., the sitting resumed.

Ms. Kenny made an opening statement, and along with Mr. Quinty, answered questions.

At 7:06 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 23 avril 2012
(21)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 5 dans la salle 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, De Bané, C.P., Fortin-Duplessis, Losier-Cool, Poirier et Tardif (7).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 17 novembre 2011, le comité poursuit son étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 8 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 27 mars 2012, le comité débute son étude concernant la réponse du gouvernement au rapport du comité intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : Du mythe à la réalité* (octobre 2011).

TÉMOINS :

Quebec Community Groups Network (QCGN) :

Nicola Johnston, membre du conseil d'administration;
Sylvia Martin-Laforge, directrice générale;
Stephen D. Thompson, directeur de la politique stratégique, de la recherche et des affaires publiques.

English Language Arts Network :

Guy Rodgers, directeur général.

Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada :

Marie-France Kenny, présidente;
Serge Quinty, directeur des communications.

Mmes Johnston et Martin-Laforge et M. Rodgers font une déclaration et, avec M. Thompson, répondent aux questions.

À 18 h 8, la séance est suspendue.

À 18 h 17, la séance reprend.

Mme Kenny fait une déclaration puis, avec M. Quinty, répond aux questions.

À 19 h 6, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, April 30, 2012
(22)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in room 9, Victoria Building, at 5:02 p.m., the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Fortin-Duplessis, Losier-Cool, Mockler, Poirier and Tardif (7).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, October 5, 2011, the committee continued its study of the use of the Internet, new media and social media, and the respect for Canadians' language rights. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Public Works and Government Services Canada:

Donna Achimov, Chief Executive Officer, Translation Bureau;

Donald Barabé, Vice-President, Professional Services, Translation Bureau;

Marc Olivier, Manager, Linguistic Services Division, Translation Bureau.

Communications Community Office:

Monique Lebel-Ducharme, Chair;

Stephanie Hébert, Executive Director, Strategic Communications and Parliamentary Relations, Treasury Board of Canada Secretariat.

Ms. Achimov, Mr. Barabé and Mr. Olivier made an opening statement and answered questions.

At 5:52 p.m., the sitting was suspended.

At 5:58 p.m., the sitting resumed.

Ms. Lebel-Ducharme made an opening statement and, along with Ms. Hébert, answered questions.

At 6:50 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le lundi 30 avril 2012
(22)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 2 dans la salle 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Fortin-Duplessis, Losier-Cool, Mockler, Poirier et Tardif (7).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 5 octobre 2011, le comité poursuit son étude concernant l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Donna Achimov, présidente-directrice générale, Bureau de la traduction;

Donald Barabé, vice-président, Services professionnels, Bureau de la traduction;

Marc Olivier, gestionnaire, Division des services linguistiques, Bureau de la traduction.

Bureau de la collectivité des communications :

Monique Lebel-Ducharme, présidente;

Stephanie Hébert, directrice exécutive, Communications stratégiques et Relations parlementaires, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Mme Achimov et MM. Barabé et Olivier font des déclarations et répondent aux questions.

À 17 h 52, la séance est suspendue.

À 17 h 58, la séance reprend.

Mme Lebel-Ducharme fait une déclaration puis, avec Mme Hébert, répond aux questions.

À 18 h 50, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 23, 2012

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:05 p.m. to study the government response to the report of the committee entitled *The Vitality of Quebec's English-speaking Communities: From Myth to Reality* (October 2011), as well as the study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I call the meeting to order.

Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages.

Allow me to introduce myself. I am Maria Chaput from Manitoba, Chair of the committee. Before introducing the witnesses appearing today, I invite the members of the committee to introduce themselves.

Senator Fortin-Duplessis: I am Senator Suzanne Fortin-Duplessis, from Quebec.

Senator Comeau: I am Senator Comeau, from Nova Scotia.

Senator De Bané: Pierre De Bané, from Quebec.

[*English*]

The Chair: The committee published a report on Quebec's English-speaking communities in October 2011 and recently received a response from the government on its report. The committee is pleased to welcome the Quebec Community Groups Network to provide comments on the response. The committee is also pleased to hear from the QCGN as representatives of English-speaking minority communities on its study on CBC Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

On behalf of the committee, I thank you for appearing today. You now have the floor and senators will follow with questions. I believe Ms. Johnston will be starting.

Nicola Johnston, Member of the Board of Directors, Quebec Community Groups Network (QCGN): Good afternoon. I am Nicola Johnston, a volunteer member of the Quebec Community Groups Network on the board of directors. With me today is Sylvia Martin-Laforge and Stephen Thompson, also from the QCGN. We also have Guy Rodgers, Executive Director of the English Language Arts Network. Mr. Rodgers has graciously agreed to appear with me today to provide committee members an expert voice from the English-speaking community of Quebec

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 23 avril 2012

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 5 pour étudier la réponse du gouvernement au rapport du comité intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : Du mythe à la réalité* (octobre 2011) ainsi que les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Je me présente, la sénatrice Maria Chaput du Manitoba, présidente du comité. Avant de présenter les témoins qui comparaissent aujourd'hui, j'invite les membres du comité à se présenter.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je suis la sénatrice Suzanne Fortin-Duplessis, de Québec.

Le sénateur Comeau : Je suis le sénateur Comeau, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur De Bané : Pierre De Bané, du Québec.

[*Traduction*]

La présidente : Le comité vient juste de recevoir la réponse du gouvernement à son rapport sur les communautés anglophones du Québec qu'il avait rendu public en octobre 2011. Le comité est heureux d'accueillir les représentants du Quebec Community Groups Network (QCGN) qui vont nous présenter leurs observations à l'égard de cette réponse. Le comité se réjouit également d'entendre le point de vue du QCGN à titre de représentant des communautés minoritaires de langue anglaise concernant son étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

Au nom du comité, je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui. Vous avez maintenant la parole, après quoi les sénateurs vous poseront des questions. Je crois que c'est Mme Johnston qui va commencer.

Mme Nicola Johnston, membre du conseil d'administration, Quebec Community Groups Network (QCGN) : Bonjour à tous. Mon nom est Nicola Johnston et je suis membre bénévole du conseil d'administration du Quebec Community Groups Network. Je suis accompagnée aujourd'hui de Sylvia Martin-Laforge et de Stephen Thompson, deux autres représentants du QCGN. M. Guy Rodgers, directeur général du English Language Arts Network est aussi avec nous. M. Rodgers a gracieusement accepté de nous accompagner aujourd'hui pour faire part aux

on the two studies you are currently conducting — CBC Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act, and your examination of the use of the Internet, new media and social media, and the respect for Canadians' language rights.

During our appearance before this committee on November 14, 2011, the QCGN extended the community's thanks for your report, *The Vitality of Quebec's English-speaking Communities: From Myth to Reality*. Your historic visit to our communities, personal commitment and the superb work done by committee staff have provided us and our supporting partners with a key authoritative reference. We explained the importance of this critical document in terms of both substance and timing. Your colleagues on the House of Commons Standing Committee on Official Languages are currently conducting an evaluation of the *Roadmap*, a study that greatly influences the Government of Canada's official languages strategy past March 31, 2013.

Organizations representing the English-speaking community of Quebec, including the QCGN, have relied heavily on this committee's report in our collective preparation and presentations to the house committee's study. The recommendation that you made comprehensively reflected our successes, concerns and aspirations.

You are aware that the QCGN is a member-driven organization whose 38 members work to directly benefit the nearly one million Canadians who live in our English-speaking linguistic minority communities, collectively referred to as the English-speaking community of Quebec. We are greatly assisted in this undertaking by the Government of Canada, whose commitment to the vitality of both of our nation's official language minority communities is very much in evidence and certainly appreciated by the English-speaking community.

However, as your report demonstrated, there is room for improvement. Broadly speaking, the relationship between the Government of Canada and this nation's English linguistic minority communities must continue to grow to ensure Canadians living in our communities, in the words of the government, "benefit from language rights guaranteed by the Charter and the Official Languages Act."

There are three messages that we draw from your report. First, Canada's French and English linguistic minority communities must be afforded equal voice in the development of policies and programs aimed at enhancing the vitality of our communities. Second, Canadians living in English linguistic minority communities should have equal access to government programs and services that originate or receive funding from the Government of Canada. It is not acceptable that, in the words of the Honourable Dennis Dawson, our language rights become

membres du comité de son point de vue d'expert représentant la communauté anglophone du Québec relativement aux deux études que vous menez actuellement : celle sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion; et votre examen de l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et du respect des droits linguistiques des Canadiens.

Lors de notre comparution devant votre comité le 14 novembre 2011, nous vous avons remercié pour votre rapport intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : Du mythe à la réalité*. Grâce à votre tournée sans précédent dans nos collectivités, à votre engagement individuel et à l'excellent travail du personnel du comité, nos partenaires et nous-mêmes pouvons désormais compter sur une référence qui fait autorité. Nous avons alors expliqué à quel point ce document est capital pour nous, tant de par son contenu qu'en raison du moment où il a été publié. Vos collègues du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes procèdent actuellement à une évaluation de la Feuille de route, une étude qui influencera grandement la stratégie du gouvernement du Canada en matière de langues officielles après le 31 mars 2013.

Les organisations représentant la communauté anglophone du Québec, y compris le QCGN, se sont grandement inspirées du rapport de votre comité dans leur préparation collective en vue de leur participation à l'étude du comité de la Chambre. La recommandation que vous avez formulée traduit bien nos réussites, nos préoccupations et nos aspirations.

Comme vous le savez, le QCGN est une organisation s'appuyant sur le travail de ses 38 membres pour aider directement les Canadiens vivant dans nos communautés minoritaires de langue anglaise. Ils sont près d'un million à former collectivement ce qu'on appelle la communauté anglophone du Québec. Nous sommes très bien soutenus dans nos efforts par le gouvernement du Canada de par son engagement très concret en faveur de la vitalité des deux communautés minoritaires de langue officielle de notre pays, un engagement certes très apprécié par la communauté anglophone.

Cependant, comme l'indique votre rapport, on pourrait faire encore mieux. D'une manière générale, le gouvernement du Canada doit continuer de resserrer ses liens avec les communautés minoritaires de langue anglaise de telle sorte que les Canadiens qui y résident puissent, selon les termes employés par le gouvernement lui-même, bénéficier des droits linguistiques garantis par la Charte et par la Loi sur les langues officielles.

Nous dégageons trois messages principaux de votre rapport. Premièrement, les communautés minoritaires de langue française et anglaise doivent avoir également voix au chapitre dans l'élaboration des politiques et des programmes visant à accroître leur vitalité. Deuxièmement, les Canadiens vivant au sein des communautés minoritaires de langue anglaise doivent bénéficier d'un accès égal aux programmes et aux services offerts ou financés par le gouvernement du Canada. Il est inacceptable, pour reprendre l'expression de l'honorable Dennis Dawson, que nos

collateral damage or an afterthought in program delivery. This both necessitates and translates into the third broad message. We deserve an equitable share of federal resources devoted to the government's support of our nation's official language minority communities.

Sylvia Martin-Laforge, Director General, Quebec Community Groups Network (QCGN): We welcomed the government's response to this committee's report, and we generally support its content. Leading departments, like the Treasury Board, Industry Canada, HRSDC, and especially Health Canada and Canadian Heritage, have increased the government's investment in understanding the needs of our community.

Beginning in 2005, and continuing over the life of the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality 2008-2013*, real progress has been made by many federal institutions to improve their ability to enhance our community's development. The accomplishment is being achieved in three ways.

The Government of Canada has made investments in helping the community understand its needs and priorities and plans for its future. For example, Canadian Heritage provided funding for a community priority-setting conference in March. In preparation for this conference, the community consulted internally and with its supporting public and private stakeholders for over six months.

More than 180 leaders of our community, representing communities and sectors from across Quebec, gathered over the weekend of March 24 and 25 to determine our community's future vision and priorities. The conference concluded with the signing of a declaration that identifies priorities to ensure a vital and sustainable future. We have provided copies of the declaration to the clerk.

The Government of Canada has made specific investments in research capacity. For example, federal funding was a catalyst in establishing the Quebec English-speaking Communities Research Network, QUESCREN, a joint initiative of the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities and Concordia University's School of Extended Learning. Health Canada has provided significant research support to our community through its relationship with the Community Health and Social Services Network, a network of community organizations, resources and public institutions striving to ensure access to health and social services in English for Quebec's English-speaking minority communities.

Third, thanks to the leadership of key departments like Treasury Board and the Department of Canadian Heritage, and institutions including the Parliament of Canada and the Commissioner of Official Languages, a welcome and recently

droits linguistiques deviennent des dommages collatéraux ou des éléments accessoires dans la prestation des services. Cela nous amène directement au troisième message principal. Nous avons droit à une part équitable des ressources fédérales consacrées au soutien gouvernemental aux communautés minoritaires de langue officielle de notre pays.

Mme Sylvia Martin-Laforge, directrice générale, Quebec Community Groups Network (QCGN) : Nous nous réjouissons de la réponse du gouvernement au rapport du comité, et nous sommes généralement d'accord avec son contenu. Les principaux ministères concernés, comme le Conseil du Trésor, Industrie Canada, RHDCC et, surtout, Santé Canada et Patrimoine canadien, ont intensifié les investissements gouvernementaux visant une meilleure prise en compte des besoins de notre communauté.

Depuis 2005, et tout au long de la durée d'application de la *Feuille de route pour la dualité linguistique du Canada 2008-2013*, de nombreuses institutions fédérales sont parvenues à améliorer concrètement leur capacité de favoriser l'épanouissement de notre communauté. Ces résultats sont obtenus de trois manières.

Le gouvernement du Canada a investi pour aider notre communauté à comprendre ses besoins et ses priorités, et à planifier son avenir. À titre d'exemple, Patrimoine canadien a subventionné une conférence tenue par notre communauté en mars pour établir ses priorités. En préparation à cette conférence, de vastes consultations ont été menées pendant plus de six mois auprès des intervenants publics et privés au sein de la communauté.

Plus de 180 chefs de file de notre communauté représentant des collectivités et des secteurs de tout le Québec, se sont ainsi réunis les 24 et 25 mars derniers afin de dégager des priorités et une vision pour l'avenir. La conférence s'est conclue avec la signature d'une déclaration énonçant les priorités pour assurer un avenir durable à notre communauté. Nous avons fourni des exemplaires de cette déclaration à votre greffier.

Le gouvernement du Canada a aussi consenti des investissements pour accroître la capacité de recherche. Par exemple, le financement fédéral a servi de catalyseur pour la création du Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (RRCQEA), une initiative conjointe de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et de l'École de formation continue de l'Université Concordia. Par ailleurs, Santé Canada nous a offert un soutien considérable en matière de recherche par le truchement de ses liens avec le Réseau communautaire de santé et de services sociaux, un regroupement d'organismes, de ressources communautaires et d'institutions publiques qui s'efforcent d'assurer l'accès aux services de santé et aux services sociaux destinés aux collectivités anglophones du Québec.

Troisièmement, grâce au leadership de ministères clés comme le Conseil du Trésor et Patrimoine canadien, et d'institutions comme le Parlement du Canada et le Commissariat aux langues officielles, on note l'émergence d'un intérêt nouveau et fort

emerging interest in Canada's English linguistic minority communities is developing among federal institutions with which we had not yet enjoyed previous relationships. For example, promising contact has been made with DFAIT, Agriculture and Agri-Food Canada, National Resources Canada, and even the Canada Border Services Agency. We have even made a collaborative proposal to Air Canada, born out of our last appearance before this committee, and await further discussions.

Yes, there has been an increase in the level of activity associated with federal institutions consulting with our community. There are opportunities and challenges associated with this, which we would be happy to discuss during the question period.

Although the trend towards ensuring an equal voice for our community at the national level is positive, we continue to remind our federal supporting partners that there are systemic impediments to our joining as equal partners without accommodation. We are at once 1 of 13, existing in practice as a regional minority, and 1 of 2, existing legally as a national minority. This calls for a balanced and flexible approach, which we have certainly seen successfully practised by many federal departments. For example, Service Canada is very effective, consulting with our community at a national level on matters of policy and regionally on matters related to program and service delivery. PCH has also demonstrated significant leadership in this regard and is the only department to fund the community for national-level representative activities.

Our internal structure differs from that of our French linguistic minority communities who, because of the interprovincial scope of operations, have developed specialized organizations working at the national level. In addition to providing direct services to their community, these organizations also ensure a strong federal-level voice for special segments of our French linguistic minority communities like youth and seniors. Lacking this capacity and the corresponding national-level scope, it is difficult for us to be heard often as equals.

Ms. Johnston: We would also like to comment on the government's assessment of the vitality of English-speaking communities located in the Montreal region. The metropolis spans 4,300 square kilometres and is home to over 3.8 million Canadians. Access to what the government's response refers to as "a fairly strong socio-economic base" and "institutional base" or the capacity to participate and enjoy "a renewed vigour in the areas of arts and culture" are not universally enjoyed by the 800,000 Canadians who make up the English-speaking community in Montreal.

bienvenu à l'égard des communautés minoritaires de langue anglaise du Canada de la part d'institutions fédérales avec lesquelles nous n'avons jamais entretenu de relations auparavant. Ainsi, des contacts prometteurs ont pu être établis avec le ministère des Affaires étrangères, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada, et même l'Agence des services frontaliers du Canada. Nous avons même soumis une proposition de collaboration à Air Canada à la suite de notre dernière comparution devant votre comité, et nous attendons de pouvoir en discuter davantage.

Nous notons effectivement une activité plus soutenue quant aux instances fédérales qui consultent notre communauté. Nous nous ferons un plaisir de discuter des possibilités et des défis qui en résultent lors de la période réservée aux questions.

Bien que nous nous réjouissons de la tendance à vouloir donner voix à notre communauté à l'échelle nationale, nous continuons à rappeler aux partenaires fédéraux qui nous soutiennent qu'il existe des obstacles systémiques qui nous empêchent de devenir des partenaires égaux sans que des aménagements soient apportés. D'une part, nous ne sommes qu'une des 13 minorités régionales alors que, d'autre part, nous sommes l'une des deux minorités linguistiques. Cela nécessite une approche à la fois équilibrée et souple que plusieurs ministères fédéraux parviennent à appliquer avec succès. Par exemple, Service Canada agit très efficacement en consultant notre communauté à l'échelle nationale pour les enjeux stratégiques, et à l'échelon régional pour les questions touchant la prestation des programmes et des services. Patrimoine canadien a également fait montre d'un grand leadership en la matière; il est le seul ministère à fournir du financement à notre communauté pour ses activités de représentation au niveau national.

Notre structure interne diffère de celle des communautés minoritaires francophones qui, du fait de la portée interprovinciale de leurs activités, se sont donné des organisations spécialisées qui oeuvrent au niveau national. En plus d'offrir des services directs à la communauté, ces organisations permettent d'exprimer clairement au niveau fédéral le point de vue de différents segments des communautés minoritaires de langue française, comme les jeunes et les aînés. En l'absence d'une telle portée nationale et de la capacité correspondante, il est difficile pour nous de faire entendre notre voix aussi clairement.

Mme Johnston : Nous avons aussi des observations au sujet de l'évaluation gouvernementale de la vitalité des communautés anglophones de la région de Montréal. Plus de 3,8 millions de personnes habitent cette région métropolitaine d'une superficie de 4 300 kilomètres carrés. Les 800 000 membres de la communauté anglophone de Montréal n'ont pas tous accès à ce que la réponse du gouvernement qualifie de fondement socioéconomique plutôt solide, de base institutionnelle ou de vigueur renouvelée dans le domaine des arts et de la culture à laquelle ils pourraient contribuer et dont ils pourraient bénéficier.

Members of Montreal's English-speaking community are more likely to be unemployed, living in poverty, lacking in language and technical skills required of the market, face barriers to credential recognition and accreditation, and lack employment equity in the municipal, provincial and federal public services.

Moreover, the security of our community's institutional base in Montreal is not assured. Public support of these institutions is linked to the size of the mother tongue anglophone segment of our community, which is in decline. In addition, public support for our institutions is inevitably tied to the politics of language. Recall that a key difference between Canada's French and English linguistic minority communities is that the francophone outside of Quebec has fought to build institutions whereas the English community in Quebec fights to keep the ones they had. It is a battle we fear we are losing.

We would like to clarify the record regarding what binds our communities together. Nearly 195,000 Canadians, Canada's third most populous official language minority community depending on how you count, live in the "regions," a term used to describe the English-speaking communities outside of the Montreal Census Metropolitan Area. Without the diversity of Montreal, there is no question that these areas are feeling the effects of demographic decline quicker and more severely than in the Montreal community. However, they are not divorced from Montreal; far from it. Like all Quebecers, Montreal's universities and colleges educate their children, its hospitals provide specialized care, and its economic engine provides growth and opportunity. There is a vital link between Montreal's English institutions and the regional communities that has not been adequately studied.

However, it is safe to say that our community must be treated as a whole. It is not helpful, nor does it reflect our reality, to split us into two communities, one in Montreal and one on the outside.

Ms. Martin-Laforge: The QCGN and other organizations representing Canada's official language minority communities have long called for language right protection clauses within federal-provincial agreements. We are therefore heartened by the news regarding the inclusion of these clauses in the federal policy on transfer payments. We look forward to studying the effects of this policy on the delivery of services in English to Canadians living in our linguistic minority communities.

Ms. Johnston: We would also like to thank the Government of Canada for its ever-increasing efforts to understand our unique community and support our collective identity. We, as a

Les membres de la communauté anglophone montréalaise sont davantage susceptibles d'être sans emploi, de vivre dans la pauvreté, de ne pas posséder les compétences linguistiques et techniques requises sur le marché du travail, d'être confrontés à des obstacles découlant de la reconnaissance des titres de compétences, et de souffrir d'un manque d'équité en matière d'emploi au sein de la fonction publique municipale, provinciale et fédérale.

Qui plus est, l'avenir de la base institutionnelle de notre communauté n'est pas assuré à Montréal. Le soutien public à ces institutions est assujéti à la taille du segment de notre communauté dont l'anglais est la langue maternelle, un segment qui est en déclin. En outre, le soutien public pour nos institutions est inévitablement lié aux politiques linguistiques en place. Il faut se rappeler de l'une des principales différences entre les communautés linguistiques minoritaires francophone et anglophone. Ainsi, les francophones hors Québec ont dû lutter pour se donner des institutions alors que la communauté anglophone du Québec se bat pour conserver les siennes. Et c'est une bataille que nous craignons de perdre.

Nous aimerions apporter une précision quant aux liens qui unissent nos différentes collectivités. Près de 195 000 Québécois anglophones, la troisième plus importante communauté minoritaire de langue officielle au Canada selon le mode de compilation utilisé, habitent en région, le terme utilisé pour décrire les communautés anglophones à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal. Sans la diversité montréalaise, il ne fait aucun doute que ces communautés ressentent les effets du déclin démographique plus rapidement et plus sérieusement que celle de Montréal. Elles ne sont toutefois pas coupées de la communauté montréalaise, loin de là. Comme c'est le cas pour bien d'autres Québécois, leurs enfants fréquentent les universités et les collèges de Montréal, ils se rendent dans les hôpitaux montréalais pour recevoir des soins spécialisés, et la métropole est pour eux un moteur économique source de croissance et de débouchés. Il existe entre les institutions anglophones montréalaises et les communautés régionales un lien vital auquel on ne s'est pas intéressé suffisamment.

On peut toutefois affirmer sans crainte que notre communauté doit être traitée comme un tout. On ne nous rend pas service et on ne traduit pas notre réalité en nous divisant en deux communautés distinctes, celle de Montréal et celle des régions.

Mme Martin-Laforge : Le QCGN et d'autres organisations représentant les communautés minoritaires de langue officielle revendiquent depuis longtemps l'inclusion de dispositions protégeant les droits linguistiques dans les ententes fédérales-provinciales. Nous nous réjouissons donc d'apprendre que de telles dispositions sont intégrées à la politique fédérale en matière de paiements de transfert. Nous n'allons pas manquer d'analyser les effets de cette politique sur la prestation des services en anglais aux membres de nos communautés minoritaires.

Mme Johnston : Nous souhaitons également remercier le gouvernement du Canada pour ses efforts toujours croissants en vue de comprendre le caractère unique de notre communauté et

community, acknowledge and pledge to continue our reciprocal obligation to work collaboratively with our federal partner, providing clear, evidence-based development priorities that will directly benefit the nearly 1 million Canadians who are proud members of the English-speaking community of Quebec.

Finally, we thank you again for the work that you have done and the support that the committee's work will continue to provide our communities for the years to come. Please come back to see us soon, and we encourage your colleagues in the house to make the trip. Thank you.

The Chair: Thank you.

I understand there is a third person who wants to say a few words; am I correct? Mr. Rodgers? No?

Ms. Martin-Laforge: On this piece, we are done, unless there are questions.

[*Translation*]

The Chair: We are now ready to ask questions. The first question is for Senator Fortin-Duplessis.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you, Madam Chair. First of all, I would like to tell you that we really appreciated the submissions you presented when we held the hearings in the Province of Quebec. We were really impressed.

My question today is about recommendation 15 in the government response. The government provides a general description of how Canada-Quebec agreements work and maintains that consultation mechanisms are available both as part of and outside those agreements. The response focuses more on the Canada-Quebec agreement on education, and does not directly address the implementation of the Canada-Quebec agreement on services.

I can certainly recall the challenges related to service delivery in English, which has always been one of the main sticking points raised in public hearings.

In terms of consultations in the education sector, do you think that the measures described in the government response are satisfactory to the English-speaking community that you are representing? Speaking of recommendation 15, I will have another question later on.

[*English*]

Ms. Martin-Laforge: For the community, the consultations could be more specific in terms of who they are consulting with in the community. The Canada entente with education, like other provinces, consults with the ministry of education. Like in other

d'appuyer la sauvegarde de notre identité collective. Notre communauté s'engage à continuer à respecter ses obligations réciproques en travaillant en collaboration avec son partenaire fédéral, et en énonçant des priorités de développement claires et fondées sur des données probantes qui vont bénéficier directement à tous ces citoyens, ils sont près d'un million, qui sont fiers de faire partie de la communauté anglophone du Québec.

En terminant, nous voulons vous remercier à nouveau pour le travail accompli par votre comité et le soutien que vous continuerez à offrir à nos communautés lors des années à venir. Nous vous prions de revenir nous visiter dès que possible et nous encourageons vos collègues de la Chambre à faire de même. Merci.

La présidente : Merci.

Je crois qu'une autre personne désire dire quelques mots; est-ce exact? Monsieur Rodgers? Non?

Mme Martin-Laforge : Sur cette question, nous avons terminé, à moins qu'il y ait des questions.

[*Français*]

La présidente : Nous sommes maintenant prêts à poser des questions. La première question sera posée par le sénateur Fortin-Duplessis.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Merci, madame la présidente. En tout premier lieu, je tiens à vous dire que nous avons beaucoup apprécié la présentation de vos mémoires quand nous avons tenu les audiences dans la province de Québec. Cela nous a beaucoup impressionnés.

Aujourd'hui, ma question concerne la recommandation 15, de la réponse du gouvernement. Le gouvernement décrit de manière générale le fonctionnement des ententes Canada-Québec et soutient que des mécanismes de consultation existent à l'intérieur tout comme à l'extérieur de ces ententes. La réponse se penche davantage sur l'entente Canada-Québec en matière d'éducation et n'aborde pas directement la mise en œuvre de l'entente Canada-Québec en matière de services.

Je me rappelle très bien les difficultés liées à la prestation de services en anglais et cela a toujours été l'un des principaux points d'achoppement soulevés lors des audiences publiques.

Pour ce qui est des consultations dans le secteur de l'éducation, selon vous, les mesures décrites dans la réponse gouvernementale sont-elles à la satisfaction des communautés anglophones que vous représentez? Parlant de la recommandation 15. J'aurai une deuxième question qui suivra.

[*Traduction*]

Mme Martin-Laforge : Pour la communauté, les consultations pourraient s'adresser à des membres plus particuliers. L'entente Canada-Québec en matière d'éducation, comme dans d'autres provinces, consulte le ministère de l'Éducation. Comme dans les

provinces, at least that I know of, there is little consultation on the ground with the community around what should be considered as part of the government's work in the community.

That said, senator, I would say to you that a good job is being done. We have CLCs as a result of the Canada-Quebec entente on education. There is a lot being done. I believe that a lot more could be done if the community were better heard, if we were asked, invited, if outreach was done to the community to give more insight into what could be done with the Canada-Quebec entente in education in the community.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: My other question has to do with the brain drain. You talked about it a lot, and statistics show that, from 1996 to 2001, 8,000 anglophones left Quebec to go elsewhere in Canada. Of those people, 60 per cent completed post-secondary education and 69 per cent were perfectly bilingual.

Based on what you have observed over the past year, have there been any improvements in terms of young anglophones leaving Quebec or has the situation become worse compared to the situation you described when we came to Quebec City?

[English]

Ms. Johnston: I would not say that over the past year the situation has improved. That is probably something that is difficult to assess and to track. Certainly I can still say, from my own personal sphere, that many young, well-educated, English-speaking Quebecers are still leaving the province.

Stephen D. Thompson, Director of Policy, Research and Public Affairs, Quebec Community Groups Network (QCGN): If I could add to that, a little while ago, April 3, I believe, Youth Employment Services Montreal provided testimony to the house study. Youth Employment Services Montreal works specifically on entrepreneurship and employment for young people in Montreal to stay in Montreal and to stay in Quebec. They explained the challenges that they have in terms of funding. This gets back to what your report quite aptly studied, which is the problem in the Canada-Quebec accord on employment.

Emploi-Quebec is responsible for employment in Quebec. Emploi-Quebec does not have a good relationship with the community for the provision of services in English, especially for our young people, and organizations like YES are starved for cash and resources and are turning people away.

The problem with that, from Quebec's perspective, is that Quebec, as a whole, as all of us as Quebecers, is trying to attract and retain people to help our economy in the future. Emploi-Quebec is not making the investment in these homegrown human resources that they have. They are well-educated, have family, have roots, are bilingual and want to stay.

autres provinces, du moins celles dont la situation m'est connue, on consulte peu la communauté sur le terrain, sur ce qui ferait partie du travail de l'État dans la communauté.

Cela dit, je dois vous avouer qu'il se fait du bon travail. Grâce à l'entente Canada-Québec en matière d'éducation, nous avons des centres scolaires et communautaires, les CSC. On fait beaucoup. Je pense qu'on pourrait faire beaucoup plus si la communauté était consultée, mieux écoutée, si on l'approchait pour l'inviter à donner son opinion sur ce que l'entente permettrait de réaliser chez elle.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Mon autre question concerne l'exode des cerveaux. Vous nous en avez beaucoup parlé, et des statistiques démontrent que de 1996 à 2001, 8 000 anglophones ont quitté la province de Québec pour s'en aller ailleurs au Canada. Dans ces gens, 60 p. 100 avait un diplôme d'études postsecondaires et 69 p. 100 était parfaitement bilingue.

Avec ce que vous avez pu observer dans la dernière année, avez-vous vu une amélioration sur les jeunes anglophones qui quittent le Québec ou bien cela s'est-il détérioré par rapport à ce que vous avez dit lorsque nous sommes passés à Québec?

[Traduction]

Mme Johnston : Je ne dirais pas que, cette année, la situation s'est améliorée. Elle est probablement difficile à évaluer et à suivre. Mais je suis toujours en mesure de dire que, personnellement, je vois encore beaucoup de jeunes Québécois anglophones instruits quitter la province.

Stephen D. Thompson, directeur de la politique stratégique, de la recherche et des affaires publiques, Quebec Community Groups Network (QCGN) : Si vous me permettez une précision... Récemment, le 3 avril, je crois, Youth Employment Services Montreal (YES) a témoigné pour l'étude interne. Cet organisme se consacre particulièrement à l'esprit d'entreprise et à l'emploi, pour amener les jeunes Montréalais à rester, sinon à Montréal, au Québec. Il a expliqué ses difficultés de financement. Cela revient à ce que votre rapport a étudié de façon tout à fait juste, c'est-à-dire le problème découlant de l'entente Canada-Québec en matière d'emploi.

Emploi-Québec s'occupe de l'emploi au Québec. Il n'entretient pas de bons rapports avec la communauté pour la prestation de services en anglais, particulièrement à nos jeunes, et des organisations comme YES, en mal de fonds et de ressources, ne peuvent pas répondre à la demande.

Le problème, du point de vue du Québec, est que toute la province, comme l'ensemble des Québécois, essaie d'attirer et de retenir les gens pour aider, désormais, à notre économie. Emploi-Québec n'investit pas dans le capital humain de notre communauté, des personnes instruites, entourées d'une famille, enracinées, bilingues, désireuses de s'établir ici. Le secteur

There is a great deal of pain in the community sector that is trying to keep these young people here, and they do not have the resources to do it.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: Madam Chair, I will have other questions in the second round.

The Chair: Another question, Senator Losier-Cool?

Senator Losier-Cool: In line with Senator Fortin-Duplessis' question, I remember reading that a number of English-speaking schools had to close in the Montreal area. Is that because of the out-migration of English-speaking families or because of a decline in the population, as is the case in many areas in Canada? Would you be able to tell us why?

[*English*]

Ms. Martin-Laforge: Senator, one of the reasons that the schools are closing is that we have fewer people who are allowed into the schools because of Bill 101.

The infrastructure of schools was built years ago with an eye, even 30 years later, after 101, to an immigrant population still coming to the schools. That for sure has had an impact on how many people coming into Quebec from outside of Canada can go into the schools. That is one thing. Over the last 30 years, schools have been closing in Montreal and elsewhere because of 101.

The other thing is that, more and more, our community wants to be sure that their kids can speak French. A pretty high percentage of rights-holders are going to French schools. We are losing even though there is immersion in our schools and even though there is lots of opportunity to learn French in our schools. Parents are feeling that they would be better served for their kids to become bilingual, to be able to stay in Quebec and not be the brain drain. It links to the brain drain. Kids are going to the French language schools.

I guess the third thing is that, as the brain drain happens, we are losing people who are making babies and staying in Quebec, so the population is going down. It is complex, not one reason, but the schools are closing for lack of kids in Montreal and elsewhere, and that is it.

Senator Losier-Cool: Like everywhere else.

Ms. Martin-Laforge: Like everywhere else, but for the English-speaking community, even more so because of the engineering of society now in Quebec around the English-speaking community.

Mr. Thompson: I would add one more factor, which is that there is a general anglophone and francophone migration off the island of Montreal.

Senator Losier-Cool: Yes, I read that.

communautaire se donne beaucoup de mal pour essayer de retenir ces jeunes ici, mais il n'a pas les ressources pour le faire.

[*Français*]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Madame la présidente, j'aurai d'autres questions dans un deuxième tour.

La présidente : Une question supplémentaire sénatrice Losier-Cool?

Le sénateur Losier-Cool : Suite à la question de la sénatrice Fortin-Duplessis, il me semble avoir lu que dans la région de Montréal, on a dû fermer plusieurs écoles anglophones. Est-ce dû à l'exode des familles anglophones ou, comme il arrive dans bien des régions du Canada, à une diminution de la population? Êtes-vous en mesure de nous le dire?

[*Traduction*]

Mme Martin-Laforge : Madame la sénatrice, un facteur de la fermeture des écoles est que la loi 101 autorise de moins en moins de gens à les fréquenter.

Il y a un bon nombre d'années, on a construit le réseau d'écoles dans l'idée, même 30 ans après l'adoption de la loi 101, qu'une population d'immigrants continuerait à les fréquenter. Cette loi, bien sûr, a influé sur le nombre d'immigrants étrangers au Québec autorisés à fréquenter ces écoles. C'est un facteur. Ces 30 dernières années, à cause de la loi 101, on a fermé des écoles à Montréal et ailleurs.

L'autre facteur est que, de plus en plus, les membres de notre communauté veulent que leurs enfants parlent français. Un pourcentage assez important de ceux qui ont le droit d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise optent pour l'école française. Nous perdons ces candidats, en dépit des programmes d'immersion dans nos écoles et des nombreuses possibilités d'y apprendre le français. Les parents estiment que le mieux, pour eux, c'est que leurs enfants deviennent bilingues, qu'ils puissent rester au Québec et qu'ils ne participent pas à l'exode des cerveaux. Cela touche l'exode des cerveaux. Les enfants vont à l'école française.

Je pense qu'un troisième facteur est que l'exode des cerveaux entraîne le départ de jeunes en âge de procréer, qui pourraient rester au Québec. Nos effectifs baissent. C'est un faisceau de facteurs complexes, mais les écoles ferment faute d'écoliers, à Montréal et ailleurs. C'est ainsi.

Le sénateur Losier-Cool : Comme partout ailleurs.

Mme Martin-Laforge : Comme partout ailleurs, mais, plus gravement encore dans la communauté anglophone, en raison de la manipulation des structures sociales du Québec à ses dépens.

M. Thompson : J'ajouterais un facteur, le départ des anglophones et des francophones de l'île de Montréal.

Le sénateur Losier-Cool : Oui, j'ai lu à ce sujet.

Mr. Thompson: The anglo community tends to be moving north and northwest, so in the areas of Vaudreuil-Soulanges, Laval and Hudson. There is a middle-class movement off the island to those suburbs, and in fact new schools are being built in Hudson, for example. New English schools are being built up there. Those who tend to stay in Montreal are the 30 per cent of our community that were born outside of Canada. Those cultural communities tend to stay on the island of Montreal.

Senator Poirier: About the brain drain, what are the differences between the anglophone and the francophone in that situation of losing your young people? Is there a big difference between the francophone young people leaving Quebec compared to the anglophone young Quebecers leaving?

Mr. Thompson: We are not aware that there is a net loss of young francophones from Quebec. We do know that Canada's French linguistic minority communities are having the same experience. We are losing young people who tend to migrate to Quebec and our young people within Quebec tend to migrate to other places in Canada. It is the effect of being bilingual, being educated and being where the jobs are and where they feel at home.

Senator Poirier: It has been in the New Brunswick media quite a bit in the last few weeks that the Moncton area and other places are finding that we are losing a lot of our young, educated people to other provinces, specifically to Western Canada. Is there a trend occurring in a good part of Eastern Canada now as there was many years ago when people wanted to go to the United States or to Ontario? Right now, it seems to be Alberta.

Mr. Thompson: There is no question that there is an economic shift happening in the country and that young people tend to follow the economic shifts. As far as youth migration, the linguistic minority communities, both French and English, are experiencing this, but I am not aware that the same phenomenon is happening with the francophone majority in Quebec.

Senator Comeau: I would like to come back, Ms. Martin-Laforge, to a comment you made. It was about federal language rights protection being proposed. I am not sure if I got that right.

Ms. Martin-Laforge: Yes, in the Treasury Board. In my last comment, I said "have long called for language rights protection clauses within federal/provincial agreements. What I meant was *les clauses linguistiques*. That is exactly what I meant.

We need to see linguistic clauses. Francophones outside of Quebec and anglophones inside Quebec, as there is devolution to the provinces, need to be assured that there are linguistic clauses attached to any kind of program movement outside of the federal sphere and into the provincial sphere.

M. Thompson : La communauté anglophone tend à se déplacer vers le nord et le nord-ouest, c'est-à-dire Vaudreuil-Soulanges, Laval et Hudson. La classe moyenne choisit ces banlieues et, effectivement, on construit des écoles à Hudson, par exemple, des écoles anglaises. Ceux qui tendent à rester à Montréal sont les 30 p. 100 de notre communauté nés à l'extérieur du Canada. Ces communautés culturelles ont tendance à rester dans l'île de Montréal.

Le sénateur Poirier : En ce qui concerne l'exode des cerveaux, l'exode des jeunes, quelles sont les différences entre les anglophones et les francophones? Y a-t-il une grande différence entre les jeunes francophones et les jeunes anglophones qui quittent le Québec?

M. Thompson : À notre connaissance, il n'y a pas de perte nette de jeunes francophones du Québec. Nous savons cependant que les communautés francophones du Canada en situation minoritaire subissent le même phénomène que nous. Nos jeunes ont tendance à se disperser dans le Québec et nos jeunes du Québec ont tendance à s'installer ailleurs au Canada. C'est une conséquence du bilinguisme, de l'instruction, de la dispersion des emplois et de la quête d'un endroit où on se sent chez soi.

Le sénateur Poirier : Ces dernières semaines, le constat, à Moncton et dans d'autres localités du Nouveau-Brunswick, du départ de beaucoup de jeunes instruits vers d'autres provinces, particulièrement vers l'Ouest, a été très médiatisé. Actuellement, dans l'Est, existe-t-il une tendance semblable à celle qu'on a connue, il y a un bon nombre d'années, quand les gens voulaient s'installer aux États-Unis ou en Ontario? Actuellement, le lieu de destination semble l'Alberta.

M. Thompson : Il est indéniable qu'un changement économique est en train de survenir au pays et que les jeunes ont tendance à vouloir en profiter. Ce phénomène s'observe chez les jeunes francophones et anglophones des communautés de langue minoritaire, mais, à ma connaissance, il a épargné la majorité francophone du Québec.

Le sénateur Comeau : J'aimerais revenir, madame Martin-Laforge, à l'une de vos observations. C'était sur la proposition d'une protection fédérale des droits linguistiques. Je ne suis pas sûr d'avoir bien saisi.

Mme Martin-Laforge : Oui, au Conseil du Trésor. Dans ma dernière observation, j'ai parlé de la réclamation, faite depuis longtemps, de clauses de protection des droits linguistiques dans les accords fédéraux-provinciaux. Je voulais parler de clauses linguistiques. C'est exactement ce que je voulais dire.

Il faut des clauses linguistiques. Les francophones hors Québec et les anglophones du Québec, en raison du transfert de pouvoirs aux provinces, ont besoin d'être rassurés sur l'existence de clauses linguistiques liées à toutes les sortes de déplacements de programmes, de la sphère fédérale vers celle des provinces.

Senator Comeau: Has your group looked at the issue that is being proposed on Parliament Hill, especially in the Commons, regarding imposing French as the language of work in federally regulated industries? What would your comments be on that?

Ms. Martin-Laforge: We did give our opinions to the NDP and to the Bloc, who were proposing such things. The last three years we have been giving them our opinions.

Senator Comeau: My understanding is that the Bloc did not like it because it did not go far enough.

Ms. Martin-Laforge: That is right. My understanding is that the latest bill, the NDP bill, has been defeated as well.

Our feeling is that while we are being told that it does not have any significance on the English-speaking community because it was not a linguistic minority piece of legislation — that is, it was not within the context of the Official Languages Act — we were concerned that it was once again demonstrating, among other things to the English-speaking, that federal laws could have asymmetrical effects.

Senator Comeau: For fun, I took the law, removed the word “Quebec” from every one of the clauses in there, and substituted the “Nova Scotia.” I then removed the word “French” and substituted the word “English.” I showed it to a few people in terms of what is being proposed in Ottawa now and said, “If it can be proposed in Quebec, it can be done as federal legislation imposing the English language in Nova Scotia.” I extended it to a few other provinces and gave copies to my friends. They were shocked, of course, because I used the same stationery that is used by federal parliamentarians. It was a bit of fun to do it as a project. However, when I did show it to people, it illustrated the point that we cannot start dictating things from Ottawa without asymmetrical effects.

Ms. Martin-Laforge: Sometimes we would require that policy-makers and legislators in Ottawa consider national policy. If there are asymmetrical implications and implementations in terms of what that they consider official language minority communities, there could be a lot of trouble, as you demonstrated. We expect national policy from our government. If there are asymmetrical nuances, the implications on the official language minority communities have got to be thoroughly reviewed.

Senator Comeau: I could not have said it better myself. Thank you very much.

Senator De Bané: Recently, you identified six priorities. In your view, which is the most important priority for this next year?

Ms. Martin-Laforge: They were not prioritized in that sense. This is toward a vision for 15 years. If we were to imagine the English-speaking community in 15 years, this is the puzzle of priorities that will be required to have a strong English-speaking

Le sénateur Comeau : Est-ce que votre groupe a pris connaissance d’une proposition faite sur la Colline du Parlement, particulièrement à la Chambre des communes, sur l’imposition du français comme langue de travail dans les industries sous réglementation fédérale? Qu’en pensez-vous?

Mme Martin-Laforge : Nous avons communiqué notre opinion au NPD et au Bloc, qui proposaient ce genre de mesure. Nous le faisons depuis trois ans.

Le sénateur Comeau : Si j’ai bien compris, la timidité de la proposition a déplu au Bloc.

Mme Martin-Laforge : C’est juste. Je crois que le dernier projet de loi en ce sens, déposé par le NPD, a également été défait.

On nous a dit que la proposition n’avait aucune importance pour la communauté anglophone, parce que ce n’était pas une loi sur les minorités linguistiques, c’est-à-dire qu’elle n’était pas sous l’emprise de la Loi sur les langues officielles. Mais, encore une fois, cela prouvait notamment aux anglophones que les lois fédérales pouvaient avoir des effets asymétriques. Ce n’était pas rassurant.

Le sénateur Comeau : Pour monter un canular, j’ai remplacé, dans le texte de la loi, le mot « Québec » par « Nouvelle-Écosse », puis « français » par « anglais ». J’ai montré le résultat à quelques personnes, en faisant croire que c’était un projet de loi à Ottawa et j’ai dit que si on pouvait proposer ce genre de chose au Québec, une loi fédérale pouvait imposer la langue anglaise en Nouvelle-Écosse. J’ai repris l’exercice, avec le nom de quelques autres provinces et j’ai montré le résultat à mes amis. Cela les a consternés, bien sûr, parce que j’ai utilisé la papeterie mise à la disposition des parlementaires fédéraux. Je me suis bien amusé. Cependant, cela a montré qu’Ottawa ne peut pas imposer ses diktats sans causer d’effet asymétrique.

Mme Martin-Laforge : Parfois, nous exigeons que les décideurs et les législateurs d’Ottawa tiennent compte de la politique nationale. Si, dans ce qu’ils considèrent comme des communautés de langue officielle en situation minoritaire, les conséquences et applications sont asymétriques, cela pourrait entraîner beaucoup de problèmes, comme vous l’avez montré. Nous attendons des politiques nationales de notre gouvernement. Si des différences asymétriques se manifestent, il faut examiner en profondeur les conséquences sur ces communautés.

Le sénateur Comeau : Je n’aurais pas pu mieux le dire. Merci beaucoup.

Le sénateur De Bané : Dernièrement, vous avez cerné six priorités. D’après vous, quelle est la plus importante pour cette question, d’ici la prochaine année?

Mme Martin-Laforge : Ces priorités n’obéissaient pas à cette logique, elles concernaient une vision sur les 15 prochaines années. Si nous devons nous représenter la communauté anglophone dans 15 ans, ce serait l’enchevêtrement de priorités

community. There is not one or the other; they all fit together. I think I would be right. Everyone at this table was at that conference that day and over the weekend. This is our puzzle, yes.

Senator De Bané: One of the main characteristics of our era is an era the media of communications. In that regard, can you tell us both about CBC and about Société Radio-Canada? Are you satisfied with the services of each network for your community so that your activities and your vitality are really communicated to the public of Montreal and the province of Quebec for each of those two networks? Are you satisfied? Is there something that both networks are not doing that they should be doing?

We were told that one of the tragedies is that the English media in Quebec are focused on what goes on in Hollywood more than on the activities of the artistic community, which is quite important in Montreal. Over 800 people are involved in artistic cultural activities.

For those two public broadcasting entities, CBC and SRC, are you happy with what they are doing and, if not, what should they do that they are not doing at the moment?

The Chair: I understand you have not made your presentation yet and we may not have much time for it. We could have a copy.

[Translation]

Guy Rodgers, Executive Director, English Language Arts Network: I would like to clarify two things. The first thing is that I am not talking about the Internet today. I will come back to talk about that in two weeks.

The second thing is that there is a “D” in my name, but someone stole it.

I am going to speak in English, if you do not mind.

[English]

On behalf of the English Language Arts Network members and board of directors, we commend you for studying Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

During the seven years that ELAN has existed, I have come to realize how important these questions are and how extremely complex. ELAN recently completed its own study on broadcast and media, and I have copies here for those who would like one.

One point that came across again and again is that Quebec's English-speaking community has not represented and defended its interests in decades in the realm of broadcasting. We have no official think tank to devise policy and we have no spokes group to articulate our priorities and concerns.

nécessaires au renforcement de la communauté anglophone. C'est un ensemble dont tous les éléments doivent être présents. Je pense que j'aurais raison. Tous ceux qui sont ici présents se trouvaient à la conférence ce jour-là et pendant le week-end. C'est le problème que nous devons résoudre, effectivement.

Le sénateur De Bané : L'époque où nous vivons est principalement caractérisée par les médias de communication. À cet égard, pouvez-vous nous parler à la fois de CBC et de la Société Radio-Canada? Êtes-vous satisfait des services de chaque réseau dans votre communauté et croyez-vous que vos activités et votre dynamisme sont bien communiqués à la population de Montréal et à l'ensemble de la province du Québec par chacun de ces deux réseaux? Êtes-vous satisfait? Y a-t-il une chose que les deux réseaux ne font pas, mais qu'ils devraient faire?

On nous a dit qu'un des grands problèmes, c'est que les médias anglophones au Québec s'intéressent davantage à ce qui se passe à Hollywood qu'aux activités de la communauté artistique, qui est très importante à Montréal. Plus de 800 personnes gravitent autour de l'activité culturelle artistique.

Êtes-vous satisfait de ce que font les deux diffuseurs publics, CBC et la SRC, et, sinon, que devraient-ils faire qu'ils ne font pas présentement?

La présidente : Je comprends que vous n'avez pas encore présenté votre exposé et nous n'aurons peut-être pas beaucoup de temps à y consacrer. Nous pourrions avoir une copie.

[Français]

Guy Rodgers, directeur général, English Language Arts Network : J'aimerais faire deux précisions. La première est qu'aujourd'hui, je ne parle pas d'Internet. Je vais revenir dans deux semaines pour ce sujet.

Ma deuxième précision est qu'il y a un « D » dans mon nom, mais quelqu'un l'a volé.

Je vais vous parler en anglais si cela vous convient.

[Traduction]

Au nom des membres et du conseil d'administration de l'English Language Arts Network, je vous félicite d'effectuer une étude sur les obligations du Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

Au cours des sept années d'existence de l'ELAN, je me suis rendu compte de toute l'importance et de l'extrême complexité de ces questions. L'ELAN a récemment terminé sa propre étude sur la radiodiffusion et les médias, et j'en ai des copies ici pour ceux que la chose intéresse.

Un des problèmes qui a été continuellement soulevé, c'est que la communauté anglophone du Québec ne représente pas et ne défend pas ses intérêts dans le domaine de la radiodiffusion, et ce, depuis des décennies. Nous n'avons aucun groupe de réflexion officiel pour élaborer des politiques et nous n'avons aucun groupe de porte-parole pour articuler nos priorités et nos préoccupations.

This could be part of QCGN's role within the community, but it requires a level of investment in professional resources that QCGN does not possess. ELAN has been increasingly active in this domain over the past five years, mainly because we have board members and members who work in film, television, radio and broadcasting.

The Chair: Do you think you could keep your presentation to five minutes? Otherwise, we will not be able to ask the questions we need to ask. We could read your presentation and if we have more questions, we could send them to you in writing.

Mr. Rodgers: The first point I want to get across, which is important to me and perhaps not to you, is the question of representation of the community. The work we do and the QCGN does on these issues is what normally comes under national envelopes. We really need that kind of support and we have had this discussion with PCH. I want to mention here that we work largely with volunteers to be able to provide the services our community needs, which are extremely important.

This study here pointed out that there has been no television production of any major source featuring Montreal as a location in about 20 years. When that was done, it was done by CBC. Although CBC has not done much in the recent decades, it has done more than private broadcasters. One of the aids in producing more content might be the Local Programming Improvement Fund. As you may know, the CRTC created the definition for eligibility. Cities to be considered eligible for local programming had to have populations under 1 million, and we know that the entire English-speaking population of Quebec is under 900,000, if based on first official language spoken; 600,000 if based on mother tongue. CRTC, for reasons practically impossible to understand, chose a definition based on language understood and suddenly inflated Montreal's English-language population to 2 or 3 million, which made us ineligible for the Local Programming Improvement Fund.

I was speaking to the CRTC last Friday. They are reviewing this situation. We are once again complaining that this is a completely egregious definition that does not fit anywhere within official language policy within Canada, that excludes Montreal, that excludes Quebec, and prevents us from having this additional funding.

In our study on CBC television, we pointed out that little work has been done. We pointed out that independent producers have to file annual independent production reports, which CBC does not file, and we have trouble getting the reports. In general, we find that television is controlled from Toronto, and with the exception of a little bit of one-hour specials produced each summer, there is practically no local production by CBC, although Pia Marquard, the managing director of CBC,

Le QCGN pourrait jouer ce rôle au sein de la collectivité, mais il faudrait investir dans des ressources professionnelles alors que le QCGN n'en a pas les moyens. L'ELAN a été de plus en plus actif dans ce domaine au cours des cinq dernières années, principalement parce que les membres de notre conseil d'administration et de notre organisme travaillent dans les secteurs du cinéma, de la télévision, de la radio et de la diffusion.

La présidente : Pensez-vous pouvoir limiter votre exposé à cinq minutes? Autrement, nous ne serons pas en mesure de poser les questions que nous devons poser. Nous pourrions lire votre exposé et si nous avons plus de questions, nous pourrions vous les envoyer par écrit.

M. Rodgers : Le premier point que j'aimerais aborder, qui est important pour moi, mais peut-être pas pour vous, c'est la question de la représentation de la communauté. Le travail que nous faisons et que fait le QCGN à cet égard bénéficie habituellement d'une enveloppe budgétaire nationale. Nous avons vraiment besoin de ce type de soutien et nous en avons discuté avec des porte-parole de Patrimoine canadien. Je tiens à mentionner ici que nous comptons énormément sur des bénévoles pour fournir les services dont notre communauté a besoin, et qui sont extrêmement importants.

Cette étude montre qu'il n'y a eu, en une vingtaine d'années, aucune production télévisée de source importante mettant Montréal en vedette. Lorsqu'il y en avait, c'était l'oeuvre de CBC. Bien que le diffuseur d'État n'ait pas fait grand-chose au cours des dernières décennies, il a fait davantage que les diffuseurs privés. Le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale pourrait aider à produire plus de contenu. Comme vous le savez peut-être, le CRTC a défini les critères d'admissibilité. Pour être admissible, une ville devait compter une population de moins d'un million d'habitants. Nous savons que l'ensemble de la population anglophone du Québec est de moins de 900 000 habitants, si l'on tient compte de la première langue officielle parlée, et de 600 000 habitants, si l'on tient compte de la langue maternelle. Le CRTC, pour des raisons pratiquement impossibles à comprendre, a choisi une définition basée sur la langue comprise, faisant gonfler la population de langue anglaise de Montréal à 2 ou 3 millions d'habitants, ce qui nous a exclus du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale.

Je me suis entretenu avec des représentants du CRTC vendredi dernier. Ils examinent cette situation. Nous faisons valoir encore une fois qu'il s'agit d'une définition complètement aberrante qui ne correspond en rien à la politique sur les langues officielles du Canada, qui exclut Montréal, qui exclut le Québec et qui nous empêche d'obtenir ce financement supplémentaire.

Dans notre étude sur la télévision de CBC, nous faisons remarquer que peu de travail a été fait. Nous soulignons que les producteurs indépendants doivent soumettre des rapports annuels de production, que CBC ne soumet pas, et nous avons de la difficulté à obtenir les rapports. En général, nous constatons que la télévision est contrôlée à partir de Toronto et, à l'exception de quelques émissions spéciales d'une heure produites chaque été, il n'y a pratiquement aucune production locale faite par CBC, bien

recently announced a contest in collaboration with QCGN to produce videos called “My Quebec Roots.” This is an interesting production but it will be presented on websites. This will not be presented on CBC television.

In terms of radio, we said that, unlike television, the CBC’s Radio One, 2 and 3 networks all create significant local content, particularly in arts and culture, music and variety programming. Montreal and Quebec City are quite well represented. Once you get out of those two centres, production is limited.

One ongoing problem with CBC is that the entire Ontario border receives the service from Ontario. Communities like Wakefield do not get a signal from Quebec so they feel completely isolated from the rest of the community. Wakefield was recently involved in a project about young voices that was discussed on CBC, but they could not receive the program because they get programming from Ontario.

To end on a positive note, ELAN spent a lot of time documenting the history of English-language culture in Quebec. We produced it with a PCH project fund that was presented on our website. Guernica publishing decided that the story was so interesting they produced this book, and I have copies here for all of you, if you would like to have one. During last week’s Blue Metropolis literary festival, the book was part of a featured panel. The two authors who wrote the sections on music were featured in the panel, talking about the history of music in Montreal, which goes way, way back before Arcade Fire; it goes back 100 years to the beginning of professional art in Canada. This book discusses major anglophone influences in Quebec, filmmaking, music, dance, literature; and even the bilingual, bicultural aspect was always very strong within the artistic community. CBC Radio recorded that panel for future broadcast. This is an example of where community, CBC, the Official Languages Act and the Broadcasting Act converge in a powerful and positive way to develop and strengthen the community.

[Translation]

The Chair: Senator De Bané, before I give you the floor, I would like to come back to Senator Tardif. I think she had a question about the previous topic.

Senator Tardif: I had two questions, one of which is about CBC/Radio-Canada. I can talk about that rather than the previous question.

The Chair: So I will give the floor to Senator De Bané first, and then to Senator Tardif.

que Pia Marquard, directrice principale de CBC, ait récemment annoncé un concours de production de vidéos ayant pour titre *My Quebec Roots*, en collaboration avec la QCGN. C’est une production intéressante, mais elle sera présentée sur des sites Web, et non à la télévision de CBC.

Pour ce qui est de la radio, nous avons dit que, contrairement à la télévision, les réseaux Radio One, Radio 2 et Radio 3 de CBC créent tous un important contenu local, en particulier dans le domaine des arts et de la culture, de la musique et de la programmation de variétés. Montréal et Québec sont assez bien représentés. Toutefois, en dehors de ces deux centres, la production est limitée.

Un des problèmes récurrents de CBC, c’est que toute la région qui touche à la frontière ontarienne est desservie par l’Ontario. Des localités comme Wakefield ne reçoivent pas de signal du Québec et se sentent donc complètement isolées du reste de la communauté. Wakefield a récemment participé à un projet concernant les jeunes chanteurs dont on a parlé à CBC, mais elle ne pouvait pas recevoir le programme parce que sa programmation vient de l’Ontario.

Pour terminer sur une note positive, l’ELAN a passé beaucoup de temps à documenter l’histoire de la culture de langue anglaise au Québec. Nous l’avons fait grâce à un financement de projet de Patrimoine canadien qui a été présenté sur notre site Web. La maison d’édition Guernica a trouvé l’histoire si intéressante qu’elle a produit ce livre, et j’en ai des exemplaires ici pour tous ceux parmi vous qui aimeraient en avoir. Durant le festival littéraire Metropolis bleu, qui a eu lieu la semaine dernière, le livre a fait l’objet d’une discussion en table ronde. Les deux auteurs qui ont rédigé les sections sur la musique ont participé à la table ronde et ont parlé de l’histoire de la musique à Montréal, qui remonte bien avant Arcade Fire; l’histoire de la musique remonte à il y a 100 ans, au début de l’art professionnel au Canada. Ce livre parle des principales influences anglophones au Québec, dans les domaines du cinéma, de la musique, de la danse et de la littérature; même le bilinguisme et le biculturalisme ont toujours été très forts au sein de la communauté artistique. La radio de CBC a enregistré cette table ronde pour une diffusion ultérieure. Voilà comment la communauté, CBC, la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la radiodiffusion convergent de façon puissante et positive pour développer et renforcer la communauté.

[Français]

La présidente : Sénateur De Bané, avant de vous donner la parole, j’aimerais revenir à la sénatrice Tardif. Je crois qu’elle avait une question sur le sujet précédent.

Le sénateur Tardif : J’avais deux questions dont une qui touche CBC/Radio-Canada. Je peux aller dans ce sens plutôt que dans le sens de la question précédente.

La présidente : Je vais donc donner la parole au sénateur De Bané et ensuite, à la sénatrice Tardif.

[English]

Senator De Bané: I was struck by the fact that you made no allusion to la Société Radio-Canada, the French network. As you know, if there is something we all complain about, it is the two solitudes. When we look to the Broadcasting Act, one of the reasons d'être of those two networks is to allow each community to be aware of the others.

Should I infer from what you have said that you are, essentially, completely ignored by Société Radio-Canada?

Mr. Rodgers: I would say that CBC English goes to a lot of trouble to try to educate its audience about what is happening in French. I do not think the reverse happens a lot. There are some exceptional artists, such as Arcade Fire, that get attention, but in general I do not think we are of any particular interest.

Senator De Bané: That is a big tragedy because the whole raison d'être of this CBC/Radio-Canada is precisely to make all of us acquainted with the other communities and you are totally ignored by Société Radio-Canada.

[Translation]

The Chair: Senator Tardif, you can ask your two questions, if you wish.

Senator Tardif: My first question has to do with recommendation 9 in our report, the one about the media. I think one of our recommendations was that the Consultative Committee take into account the role of media, given that you are very present in ads and that your place is recognized in the media.

Are you satisfied with the government's response to our recommendation? You can send us your answer, if you prefer.

[English]

Ms. Martin-Laforge: To do justice to that, I think we should confer with the folks who have that responsibility in our network and come back to you.

[Translation]

We will send you more details on that issue.

Senator Tardif: I would appreciate it. You can forward your comments to the chair and the members of the committee.

Ms. Martin-Laforge: Absolutely.

Senator Tardif: My next question has to do with the federal budget and the anticipated CBC/Radio-Canada cuts. At this time, do you know what impact these cuts will have on your community? As for the development fund, you stressed the importance of the Local Programming Improvement Fund. You also made a presentation before the CRTC about the importance of keeping the fund. Do you know whether this fund is going to be affected by the budget cuts?

[Traduction]

Le sénateur De Bané : J'ai été étonné que vous ne fassiez aucune allusion à la Société Radio-Canada, au réseau français. Comme vous le savez, nous déplorons tous l'existence des deux solitudes. Si nous regardons la Loi sur la radiodiffusion, nous voyons que l'une des raisons d'être de ces deux réseaux est de permettre à chaque communauté de connaître les autres.

Dois-je conclure d'après ce que vous avez dit que la Société Radio-Canada vous ignore complètement?

M. Rodgers : Je dirais que CBC, le réseau anglais, se donne bien du mal pour informer son auditoire de ce qui se passe en français. Je ne crois pas que ce soit réciproque. Il y a quelques artistes exceptionnels, comme Arcade Fire, qui attirent l'attention, mais en général, je ne crois pas que nous soyons d'un intérêt particulier.

Le sénateur De Bané : C'est tragique, puisque toute la raison d'être de CBC/Radio-Canada est précisément de faire en sorte que nous puissions tous côtoyer les autres communautés, et la Société Radio-Canada vous ignore totalement.

[Français]

La présidente : Sénatrice Tardif, si vous le désirez, vous pouvez poser vos deux questions.

Le sénateur Tardif : Ma première question touchait la recommandation 9 de notre rapport, concernant les médias. Et je crois qu'une de nos recommandations était que le Comité de concertation tienne compte du rôle des médias, du fait que vous soyez très présents dans les annonces publicitaires, et que votre place soit reconnue dans les médias.

Êtes-vous satisfaits de la réponse du gouvernement à notre recommandation? Vous pourrez nous faire parvenir votre réponse, si vous le désirez.

[Traduction]

Mme Martin-Laforge : Pour être juste, je crois que nous devons consulter les gens qui ont cette responsabilité dans notre réseau et vous revenir plus tard.

[Français]

Nous vous fournirons plus de précisions sur cette question.

Le sénateur Tardif : Je l'apprécierais. Vous pourrez envoyer vos commentaires à la présidente et aux membres du comité.

Mme Martin-Laforge : Tout à fait.

Le sénateur Tardif : Ma prochaine question concerne le budget fédéral et les coupures prévues pour CBC/Radio-Canada. À ce moment-ci, savez-vous quel impact auront ces coupures sur votre communauté? Pour ce qui est du fonds de développement, vous avez souligné l'importance du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale. D'ailleurs, vous avez fait une présentation devant le CRTC sur l'importance de le conserver. Savez-vous si ce fonds sera affecté par les coupures budgétaires?

Mr. Rodgers: They are in the process of reviewing the fund and we will know in two months. We gave a presentation last week. As I said earlier, the English-speaking community in Quebec is not eligible because the definition used for population and language knowledge excludes us. So that is quite a challenge. First, we would like to have access to the fund, and, second, we would like it to continue.

Senator Tardif: What are the criteria used to determine who is eligible?

Mr. Rodgers: The fund is for small cities with populations under one million. And instead of being based on the mother tongue or the first official language, the definition is based on language understood. In Montreal, two million people know English. We have been trying to have the definition changed for two years. It is ridiculous.

Senator Tardif: In your view, does the language criterion penalize you?

Mr. Rodgers: Yes. We are not eligible.

Senator Tardif: Do you think that the budget cuts will affect the programming?

Mr. Rodgers: There are two things to keep in mind. CBC said that they will focus more on the region, which is very good news.

In terms of cuts, we still do not know how they are going to be applied. If more money is earmarked for the regions, in addition to the cuts, things might come out even. We still do not know how things are going to turn out because this is recent.

Senator Tardif: Some of your regions do not receive digital broadcasting. Are you affected by the change in the way TV programs are broadcast?

Mr. Rodgers: Quebec Community Groups Network did a study on that.

[English]

Ms. Martin-Laforge: In the Eastern Townships and Quebec City, we know there are people who will be affected. Is it a large population? Not really. It depends on how wide you want your net to be in terms of how many people is a critical mass to make a pitch to CBC to maintain the status quo.

At the QCGN, and in consultation with other folks in the community, we determined that, given cuts and given the situation, we would prefer to see accommodation where it was possible but that we were not going to make more representation around those issues of numeric, because we felt that the critical mass was not there. There are people who are disadvantaged, for sure, but in this economy, in this situation, would we go further on that? We decided that we would leave it to the forces of demand to see if the community would ask for more, so we did not go any further on that.

M. Rodgers : Ils sont en train de revoir le fonds et nous saurons d'ici deux mois. Nous avons fait une présentation la semaine dernière. Comme je l'ai dit plus tôt, la communauté anglophone du Québec n'est pas admissible car ils ont créé une définition de population et de connaissance linguistique qui nous exclut. La situation est donc très problématique. D'abord, on aimerait avoir accès, puis que cela se poursuive.

Le sénateur Tardif : Quel critère en termes de population utilise-t-on pour déterminer l'accès.

M. Rodgers : On vise les petites villes avec une population de moins d'un million d'habitants. Plutôt que de parler de langue maternelle ou de première langue officielle connue, on parle de langue connue. À Montréal, deux millions de personnes connaissent l'anglais. Depuis deux ans, nous essayons de faire changer la définition. C'est ridicule!

Le sénateur Tardif : À votre avis, ce critère linguistique vous pénalise?

M. Rodgers : Oui. Nous n'avons pas accès.

Le sénateur Tardif : Croyez-vous que les coupures budgétaires auront un impact sur la programmation?

M. Rodgers : On retient deux choses. CBC a indiqué qu'ils mettront plus d'emphase sur les régions, ce qui est une très bonne nouvelle.

Pour ce qui est des coupures, nous ne savons toujours pas où elles seront appliquées. Si on affecte plus d'argent aux régions, en plus des coupures, le bilan sera peut-être kif-kif. Nous ne savons pas encore ce qui en sera car c'est récent.

Le sénateur Tardif : Certaines de vos régions ne reçoivent pas le mode numérique. Êtes-vous affectés par le changement du mode de transmission de la programmation télévisuelle?

M. Rodgers : Quebec Community Groups Network a fait une étude sur la question.

[Traduction]

Mme Martin-Laforge : Dans les Cantons de l'Est et à Québec, nous savons qu'il y a des gens qui seront touchés. Sont-ils nombreux? Pas vraiment. Cela dépend de l'ampleur que vous voulez donner à votre réseau, c'est-à-dire combien de personnes forment une masse critique pour plaider en faveur du statu quo auprès de CBC.

Au QCGN, et en consultation avec d'autres personnes de la communauté, nous avons déterminé que, compte tenu des compressions et de la situation actuelle, nous préférons qu'il y ait des accommodements là où c'est possible, mais que nous n'allions pas présenter d'autres plaidoiries sur la question des chiffres, parce que nous croyons que la masse critique n'est pas là. Bien sûr, certaines personnes sont désavantagées, mais compte tenu de la conjoncture économique, allons-nous aller plus loin? Nous avons décidé de laisser les forces de la demande agir et voir si la communauté demandera davantage. Nous avons donc décidé de ne pas aller plus loin.

[Translation]

Senator Tardif: So what will your priorities be in terms of media, communications, arts and culture?

[English]

Mr. Rodgers: We are going to try to work more in the area of linguistic duality. We have a great deal of content that is produced in various areas. I am speaking specifically about the area of arts and culture, one area where there is a lot of vitality. Even in terms of your earlier question about the brain drain, because Quebec is such a welcoming environment for culture, we actually see people staying and returning at a much higher level than in other domains. It is a welcoming environment.

Can we maintain the infrastructure and the critical mass? We are going to be taking the stories about artists that exist in radio, television, web, print, and trying to communicate with the francophone majority, with our neighbours, to create an audience but also to change some of the negative stereotypes with which we constantly struggle. Artists present as positive, integrated and highly bilingual.

We often forget that 50 per cent of anglophones are married to francophones, which is all about schools closing. If you want your kids to stay, you want them to be fully bilingual. If you put them in a French school, then they become maybe not so much anglophones anymore. It is complex. However, this relationship in the media with the francophone majority, with Radio Canada, is definitely a priority.

Senator Poirier: I am curious to know the following: Of the programs for Radio Canada and CBC, which programs are the most important for you, which you would like to maintain or see happen?

Mr. Rodgers: Obviously the news is important, the idea of having more regional. There are two levels of regional. There is the region of Quebec. Certainly Montreal would have more news, and Montreal is important. To have all the regions better represented. Just as the rest of Canada has a “Montreal-ization” of the media, we have this “Toronto-ization.” We are trying to get away from that. Within the rest of English Quebec, there is something of a “Montreal-ization.” Also, more products that reflect our reality. At the moment, there is a certain amount of arts and culture, which is very positive; however, there are many other local stories in Montreal and in the regions that we want to promote and see in the media, and CBC seems to be the best vehicle for that to happen.

Ms. Martin-Laforge: I might add that, with regard to visibility, we want to see ourselves in the news. To go back to Radio-Canada, for example, I look at Radio-Canada news every night, but they never talk about us. They never come to our events.

[Français]

Le sénateur Tardif : Quelles seraient alors vos priorités dans le domaine des médias, des communications, des arts et de la culture?

[Traduction]

M. Rodgers : Nous allons essayer de nous attarder davantage à la dualité linguistique. Nous avons beaucoup de contenu qui est produit dans différents domaines. Je parle en particulier du domaine des arts et de la culture, qui est très vivant. Pour répondre à votre question précédente concernant l'exode des cerveaux, le Québec offre un environnement si accueillant pour la culture que les gens restent et reviennent beaucoup plus que dans d'autres domaines. C'est un milieu accueillant.

Pouvons-nous maintenir l'infrastructure et la masse critique? Nous allons prendre les histoires des artistes de la radio, de la télévision, du Web et de l'édition et essayer de les transmettre à la majorité francophone, à nos voisins, pour créer un auditoire, mais aussi pour changer certains stéréotypes négatifs auxquels nous nous butons constamment. Les artistes sont des personnes positives, intégrées et très bilingues.

Nous oublions souvent que 50 p. 100 des anglophones sont mariés à des francophones, ce qui explique la fermeture des écoles. Si nous voulons que nos enfants restent, nous voulons aussi qu'ils soient parfaitement bilingues. S'ils fréquentent une école francophone, ils deviennent peut-être un peu moins anglophones. C'est complexe. Toutefois, cette relation dans les médias avec la majorité francophone, avec Radio-Canada, est certainement une priorité.

Le sénateur Poirier : J'aimerais savoir ceci : parmi les programmes de Radio-Canada et de CBC, lesquels sont les plus importants pour vous? Lesquels aimeriez-vous garder ou voir apparaître?

M. Rodgers : Évidemment, le bulletin de nouvelles est important, l'idée d'avoir plus de nouvelles régionales. Il y a deux niveaux de nouvelles régionales. Il y a la région du Québec. Bien sûr, il y aurait plus de nouvelles sur Montréal, puisque la ville est importante. Il faudrait que toutes les régions soient mieux représentées. Le reste du Canada subit la « montréalisation » des médias, et nous subissons la « torontoisation ». Nous essayons de nous en sortir. Dans le reste du Québec anglais, il y a une sorte de « montréalisation ». Il faut aussi plus de produits qui reflètent notre réalité. À l'heure actuelle, les arts et la culture occupent une certaine place, ce qui est très positif. Toutefois, il y a beaucoup d'autres histoires locales à Montréal et dans les régions dont nous voulons faire la promotion et que nous voulons voir diffuser dans les médias, et CBC semble être le meilleur véhicule à cette fin.

Mme Martin-Laforge : Concernant la visibilité, j'ajouterais que nous voulons que l'on parle de nous aux nouvelles. Pour revenir à Radio-Canada, par exemple, j'écoute son bulletin de nouvelles tous les soirs, mais on n'y parle jamais de nous. Les journalistes de Radio-Canada ne sont jamais présents lors de nos activités.

[Translation]

I watch television in French, but I do not identify with it.

[English]

Then, if CBC becomes so “Toronto-ized” that there is nothing around me in Montreal or in the regions, we are orphans. Radio-Canada Montreal, Quebec, does not talk about us and does not show us the way we are, nor does CBC. Who do you look to?

Senator Comeau: Welcome to the club.

[Translation]

The Chair: Before we move to the second round, I have a question for Ms. Martin-Laforge or Ms. Johnston.

You received a copy of the government response to the Senate committee report. Overall, are you happy with the federal government’s response? Are there some items in the response that do not seem satisfactory and that you would have liked the government to elaborate on? Have you had an opportunity to examine the government response? Generally speaking, are you satisfied?

[English]

Ms. Martin-Laforge: Absolutely, in the sense that we are so happy that the Senate came, that there was a report, that it was put out and that there was a government response. Most of us were just happy for that. You have to think about the process. You have to think about what we all learned about ourselves, even by presenting to you. The government response, of course, could have been more fleshed out in certain areas, or they could have given us more ideas around what they would do more specifically, but I think just the fact of having a government response was a major step for the English-speaking community on which we will be able to build. It does say in the government response that they will take into account the senators’ report in considering the road map and other programming. That is a blanket statement, of course, but I think that it is a tool for us. It has become a tool for us and for our community to go back to the government and say, “The senators said such and such.” Mr. Thompson, do you have something to respond to?

Mr. Thompson: The one thing in analyzing the government’s response that we might have seen was a response to recommendation 3. Our community has three messages that we outlined today during the presentation as to an equal voice in policy, access to services in our official language and an equitable share of federal resources allocated to Canada’s linguistic minority communities. Recommendation 3 dealt with that head on. The government’s response did not deal with that at all. They did not respond to recommendation 3. We still do not know what criteria the federal government uses in the allocation of resources to Canada’s linguistic minority communities. We still do not know how much money is spent. It is still very difficult to get a

[Français]

Je regarde la télé en français, mais je ne me retrouve pas.

[Traduction]

Alors, si CBC devient « torontoise » au point qu’on n’y parle pas de nous, ni à Montréal ni dans les régions, nous sommes orphelins. À Montréal, au Québec, Radio-Canada ne parle pas de nous et ne nous montre pas tels que nous sommes, ni CBC. Vers qui se tourne-t-on?

Le sénateur Comeau : Bienvenue dans le club.

[Français]

La présidente : Avant de passer au deuxième tour, j’aimerais poser une question à Mme Martin-Laforge ou à Mme Johnston.

Vous avez reçu une copie de la réponse du gouvernement au rapport du comité sénatorial. De façon générale, êtes-vous satisfait de la réponse fournie par le gouvernement fédéral? Y a-t-il des éléments dans cette réponse qui ne semblent pas satisfaisants et sur lesquels vous auriez aimé que le gouvernement aille plus loin? Avez-vous eu la chance d’analyser la réponse du gouvernement? En général, êtes-vous satisfait?

[Traduction]

Mme Martin-Laforge : Absolument, en ce sens que nous sommes tellement heureux que le Sénat soit venu, qu’un rapport ait été publié, et que le gouvernement ait fourni une réponse. Pour la plupart d’entre nous, cela a suffi à nous ravir. Il faut penser au processus, à ce que nous avons tous appris de nous-mêmes, même en nous présentant devant vous. Bien entendu, la réponse du gouvernement aurait pu être plus étoffée à certains égards, ou aurait pu nous donner une idée plus précise de ce qu’il fera, mais recevoir une réponse du gouvernement est une étape majeure pour la communauté anglophone sur laquelle nous pourrions nous baser. Dans sa réponse, le gouvernement indique qu’il tiendra compte du rapport des sénateurs dans le cadre de l’élaboration de sa feuille de route et d’autres programmes. C’est bien sûr une affirmation générale, mais je pense que c’est pour nous un outil. C’est devenu un outil pour nous et notre collectivité qui nous permettra ensuite de dire au gouvernement que les sénateurs ont dit telle ou telle chose. Monsieur Thompson, voulez-vous dire quelque chose?

M. Thompson : Ce que nous aurions aimé voir, c’est une réponse à la recommandation 3. Notre communauté a communiqué trois messages, que nous vous avons présentés aujourd’hui lors de notre exposé : la nécessité d’avoir un poids égal dans le cadre de l’élaboration des politiques, l’accès à des services dans notre langue officielle et un partage équitable des ressources fédérales consacrées aux communautés de langue minoritaire du Canada. La recommandation 3 portait précisément là-dessus. Le gouvernement n’en a pas parlé du tout dans la réponse qu’il a donnée. Il n’a rien dit au sujet de la recommandation. Nous ne savons toujours pas sur quels critères le gouvernement fédéral se base pour l’attribution des ressources

handle on that, and we would like to know. We would like to know what criteria is being used to establish an equitable share of resources for Canada's linguistic minority communities.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: My question has to do with Radio-Canada. At the end of March, it was announced that the CBC/Radio-Canada budget will be cut by \$115 million in the next three years. Our public broadcaster made a commitment to compromise its strategy under the five-year 2015: Everyone, Every Way plan as little as possible. It released the details of its action plan on April 4.

If I understood correctly, you feel that they are not trying to achieve their goals.

Mr. Rodgers: That is not quite true. I think they are making efforts. We have seen this over the past 12 months or so.

Senator Fortin-Duplessis: All the better if you think they are making efforts.

Mr. Rodgers: I feel they are trying to do more, that they are focusing more on what is happening in English-speaking areas, including Quebec.

Senator Fortin-Duplessis: When we were in Montreal, I remember you were complaining about never getting any coverage, about not having news in English from everywhere in the province. Do you think that Canadian Heritage has the power to effect change so that service is provided even if there are not one million anglophones in the province? Based on what you said just now, you are under the impression that there is a lot more being done, but that it is not necessarily properly accounted for.

Do you think that Canadian Heritage can exert pressure to help you get news in English from everywhere in Quebec? Senator De Bané already said that it is appalling that we do not get news in French from other francophone regions in the country. That is a real problem and I am not sure how we can fix it.

Mr. Rodgers: To be honest, we are not sure either. It cannot hurt to have Canadian Heritage exert a bit of pressure.

Senator Fortin-Duplessis: Perhaps they are the only ones who can do it.

[*English*]

Ms. Martin-Laforge: I would just like to add that it is my understanding that the Official Languages Act, at least Part VII, does not apply to programming. Programming is “le nerf de la

aux communautés de langue minoritaire. Nous ignorons toujours combien d'argent y est consacré. C'est encore très difficile à saisir et nous aimerions avoir une réponse. Nous aimerions connaître les critères qui servent à établir un partage équitable des ressources pour les communautés de langue minoritaire du Canada.

Le président : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Ma question concerne Radio-Canada. À la fin mars, CBC/Radio-Canada a vu son budget réduire de 115 millions de dollars pour les trois prochaines années. Le radiodiffuseur public s'est engagé à compromettre le moins possible sa stratégie énoncée dans son plan quinquennal 2015, qui a pour titre Partout, pour tous. Il a rendu public les détails de son plan d'action le 4 avril dernier.

D'après ce que je comprends, vous avez bien l'impression qu'ils ne sont pas en train d'essayer d'atteindre leurs objectifs.

M. Rodgers : Ce n'est pas tout à fait vrai. Je trouve qu'ils font des efforts. On le voit depuis 12 mois et un peu plus.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Tant mieux, si vous trouvez qu'ils font des efforts.

M. Rodgers : J'ai l'impression qu'ils essaient de faire plus, qu'ils mettent plus d'emphase sur ce qui se passe dans les régions, incluant le Québec, pour les anglophones.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Lorsque nous étions à Montréal, je me souviens que vous vous plaigniez de ne jamais être couverts, de ne pas avoir des nouvelles de partout dans la province en anglais. Pensez-vous que Patrimoine canadien a le pouvoir de faire changer les choses, c'est-à-dire d'être capable de donner du service même s'il n'y a pas un million d'anglophones dans la province? D'après ce que vous avez dit tout à l'heure, vous avez l'impression qu'il y en a beaucoup plus que cela, sauf que ce n'est pas nécessairement bien comptabilisé.

Pensez-vous que Patrimoine canadien peut exercer des pressions pour faire en sorte que vous ayez des nouvelles anglaises de partout dans la province de Québec? Le sénateur De Bané a déjà mentionné qu'il trouvait épouvantable qu'on n'ait pas de nouvelles francophones des autres régions francophones du pays. Le problème existe vraiment et je ne sais pas comment on pourrait le régler.

M. Rodgers : Franchement, on ne le sait pas non plus. Cela ne peut pas nous faire de mal que Patrimoine canadien fasse un peu de pression.

Le sénateur Fortin-Duplessis : C'est peut-être juste eux qui peuvent le faire.

[*Traduction*]

Mme Martin-Laforge : J'aimerais seulement ajouter que je crois comprendre que la Loi sur les langues officielles, du moins la Partie VII, ne s'applique pas à la programmation. La

guerre” in some ways, so we can get initiatives out of CBC, like the Quebec roots is an initiative, but when it comes to programming, it is hands off. The difficulty here is how do you get more programming on English speaking?

[Translation]

In Quebec, for example, there are a lot of soap operas. There is a wealth of content in Quebec about Quebecers. I do not know what the situation is in terms of the community outside Quebec; Ms. Kenny will talk to you about it in a moment.

[English]

For us, it is about programming, and so Part VII does not apply to programming, to my understanding.

Mr. Rodgers: The Commissioner of Official Languages does not entirely agree. He contests that.

Ms. Martin-Laforge: I know, but we need Radio-Canada and CBC to agree with him.

[Translation]

Senator Losier-Cool: If there has been progress, I would say that they are making an effort to make Radio-Canada less Montreal-centred. We get the statistics from quite an in-depth study that the Université de Moncton conducted in 2007 or 2008. Has a similar study been done for the CBC? I listen to Peter Mansbridge; he talks about Montreal from time to time. Montreal is certainly in the news these days.

Mr. Rodgers: Yes, we are making headlines everywhere at the moment.

Senator Losier-Cool: Has a study been done to find out the extent to which anglophones in Quebec are represented in the news, for example?

Mr. Rodgers: Not that I know of. It would really surprise me. No.

Senator Losier-Cool: Would that be a project for your group?

Mr. Rodgers: It would be a good project.

[English]

Ms. Martin-Laforge: A couple years ago, we asked the commissioner’s office, as part of their strategic research priorities, if they would consider doing a review of how anglophones were portrayed in Quebec in media and news. Now, we did not go down that route, and they were not able to do it, for lots of different reasons, but I certainly think that that would be somewhere where we need to know more about this, know more about what we are watching, who we are watching and how it is being portrayed in the newspaper. I think that is a great idea.

programmation est le nerf de la guerre à certains égards, et CBC peut prendre des initiatives avec des projets comme le concours *My Quebec Roots*, mais lorsqu’il est question de programmation, ce n’est plus la même chose. Ce qui est difficile, c’est de trouver une façon d’augmenter le contenu sur la communauté anglophone.

[Français]

Au Québec par exemple, il y a plein de romans-savons. Il y a une richesse de contenu au Québec par rapport aux Québécois. Je ne sais pas comment cela se passe, madame Kenny va vous en parler tout à l’heure, par rapport à la communauté hors Québec.

[Traduction]

Pour nous, il s’agit de la programmation, et à ce que je sache, la Partie VII ne s’applique pas à cet élément.

M. Rodgers : Le commissaire aux langues officielles conteste cela.

Mme Martin-Laforge : Je sais, mais il faut que Radio-Canada et CBC partagent leur point de vue.

[Français]

Le sénateur Losier-Cool : S’il y a eu du progrès, je pense qu’ils font un effort du côté de Radio-Canada d’essayer de rendre Radio-Canada moins montréalaise. Une étude assez approfondie effectuée par l’Université de Moncton en 2007 ou 2008 nous donne des statistiques. Pareille étude a-t-elle été effectuée du côté de CBC? J’écoute Peter Mansbridge; de temps en temps il parle de Montréal. C’est vrai que de ces temps-ci, Montréal fait la une.

M. Rodgers : Oui, de ce temps-ci, on fait les manchettes partout.

Le sénateur Losier-Cool : Une étude a-t-elle été effectuée pour savoir jusqu’à quel point les anglophones du Québec sont représentés, par exemple, dans les nouvelles?

M. Rodgers : Pas que je sache. Cela me surprendrait énormément. Non.

Le sénateur Losier-Cool : Ce serait un projet pour votre groupe?

M. Rodgers : Ce serait un bon projet.

[Traduction]

Mme Martin-Laforge : Il y a quelques années, nous avons demandé au bureau du commissaire si, dans le cadre des priorités de recherche stratégique, il envisageait de faire un examen sur la façon dont les anglophones sont représentés dans les médias et les nouvelles au Québec. Nous ne nous sommes pas engagés dans cette voie et pour bien des raisons, le bureau n’a pas pu le faire, mais je pense qu’il nous faut en savoir plus à ce sujet, sur le contenu, le public et la façon dont les anglophones sont représentés dans les journaux. Je pense que c’est une excellente idée.

[Translation]

The Chair: As you know, there are soon going to be CRTC hearings about renewing CBC's licences. I am not sure that the date has been set yet. Do you intend to submit a brief?

Mr. Rodgers: Yes. We have been preparing it for 12 months already, because the date has been postponed.

The Chair: So, you are going to submit a brief?

Mr. Rodgers: Yes, we certainly are.

The Chair: So, if there are no further questions, I would like to thank you sincerely. I made you cut your presentation short. We had a number of topics to discuss with you and they were all very interesting.

On behalf of the members of the committee, I would like to thank you both for your presentations and your flexibility. You are going to provide us with some more information and, if committee members have any more questions, we will get them to you. Thank you very much.

The committee has begun a study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some specific aspects of the Broadcasting Act.

As part of that study, the committee now welcomes representatives from official language minority communities. On behalf of the committee, I thank the representatives from the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada for accepting our invitation to appear today. Ms. Marie-France Kenny and Mr. Serge Quinty, welcome.

The members of our committee are looking forward to hearing your comments on our topic; after your presentation, there will be some time for questions. You have the floor.

Marie-France Kenny, President, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Honourable Senators, it is always a pleasure to come to meet you and to share our views with you. With me today is Serge Quinty, our director of communications. Thank you for inviting us to appear before you as part of your study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and the Broadcasting Act.

Considering the difficult situation that the corporation is going through at the moment, this discussion is occurring at just the right time. I should also mention that, last Thursday, we appeared before the CRTC as part of its review of the Local Programming Improvement Fund, the LPIF.

That fund has allowed regional stations of Radio-Canada to produce more local content for our communities. We have asked the CRTC to maintain both the fund itself and the corporation's access to it. Even with the recent cutbacks, Radio-Canada has maintained its regional presence all over the country. We are convinced that this is in good part because of the LPIF.

[Français]

La présidente : Comme vous le savez, il y aura sous peu des audiences publiques sur le renouvellement des licences de Radio-Canada par le CRTC. Je crois que la date n'est pas encore fixée. Avez-vous l'intention de présenter un mémoire?

M. Rodgers : Oui. Cela fait déjà 12 mois que c'est en préparation parce que cela a été reporté.

La présidente : Alors, vous allez présenter un mémoire?

M. Rodgers : Oui, bien sûr.

La présidente : Sur ce, s'il n'y a pas d'autres questions, j'aimerais sincèrement vous remercier. Je vous ai obligé à écouter votre présentation. Nous avons plusieurs sujets à discuter avec vous, tous de grand intérêt.

J'aimerais vous remercier, au nom des membres du comité, de vos présentations ainsi que de votre flexibilité. Vous allez nous faire parvenir des informations et s'il y a d'autres questions de la part des membres du comité, nous vous les ferons parvenir. Je vous remercie beaucoup.

Le comité a entamé une étude des obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

Le comité accueille maintenant des représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le cadre de cette étude. Au nom du comité, je remercie les représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada d'avoir accepté de comparaître aujourd'hui. Je souhaite la bienvenue à Mme Marie-France Kenny et à M. Serge Quinty.

Les membres du comité ont hâte d'entendre vos commentaires sur la question et, suite à votre présentation, il y aura une période de questions. La parole est à vous.

Marie-France Kenny, présidente, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Honorables sénateurs, c'est toujours un plaisir de venir vous rencontrer et d'échanger avec vous. Je suis accompagnée aujourd'hui de M. Serge Quinty, directeur des communications. Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître dans le cadre de votre étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de la Loi sur la radiodiffusion.

Considérant le contexte difficile que vit la société d'État à l'heure actuelle, cette discussion arrive à point nommé. Je tiens d'ailleurs à mentionner que jeudi dernier nous avons comparu devant le CRTC dans le cadre de son examen du Fonds d'amélioration de la programmation locale, le FAPL.

Ce fonds a permis aux stations régionales de Radio-Canada de produire davantage de contenu local à l'intention de nos communautés et nous avons demandé au CRTC de maintenir à la fois le FAPL et l'accès de la société d'État à celui-ci. Dans la foulée des compressions récentes, Radio-Canada a maintenu son empreinte régionale partout au pays. Nous sommes persuadés que c'est en bonne partie grâce au FAPL.

The question of regional presence leads me to the first of the important questions you ask in your study. This is whether CBC and Radio-Canada provide coverage of equivalent quality in both official languages all across the country and on all their platforms.

In television, francophone and Acadian communities have access to seven regional stations of Radio-Canada: one for each province in the west, two in Ontario and one for the four Atlantic provinces. In radio, we have four stations in the west, three in Ontario and one in Atlantic Canada. I am not counting the locally produced morning shows in Nova Scotia, Prince Edward Island and Windsor or the re-broadcasters in more remote regions. It is important to know that, generally, the service to our communities is quite satisfactory, with two exceptions that it is important to share with you.

First, the signal from Radio-Canada in Edmonton does not reach Jasper National Park. This is an irritant for the community, which has made several representations to Radio-Canada about the matter over the years. It is important to point out that, though Radio-Canada has no signal there, CBC does.

The lack of a Radio-Canada presence in the north is also a significant shortcoming. You know as well as I do that the Arctic is a region that is developing rapidly and the French-speaking population is increasing with every census. The population is professional and highly educated; it wants to be informed and entertained in its own language. Of the three communities, the only one that is at the moment connected — in a minor way — to the corporation's French-language services is in Yukon, which has the services of a television journalist working for Radio-Canada in British Columbia.

For years, that community has also been producing a radio program called *Rencontres* from the studios of CBC North. The French-speaking communities in the Northwest Territories and Nunavut get their information from CBC North or the Radio-Canada signal from Montreal. In the context of equal coverage, you will surely agree that there should be a Radio-Canada Nord, just as there is a CBC North.

Some observations about the other platforms. In the last decade, we have seen a spread of the Espace Musique offerings into a number of areas. In the last three years, we have seen some regional hosting. But with the budget cuts announced on April 4, regional hosting will be cut in half. Espace Musique's regional presence was incomplete already. In my home in Saskatchewan, we still do not have it. So it is being held back just as it is getting going.

The Internet and online platforms are also part of Radio-Canada's "Everyone. Every Way" strategy. I bring this to your attention because, in its desire to serve the regions better, the corporation has made it part of its strategy to launch web-based hyper-local microsites on the Internet in order to improve

Cette question d'empreinte régionale m'amène à la première des grandes questions que vous posez dans le cadre de votre étude, à savoir si la CBC et la SRC assurent une couverture de qualité équivalente dans les deux langues officielles à l'échelle du Canada et par le biais de toutes leurs plateformes.

Au niveau télévision, les communautés francophones et acadiennes ont accès à sept stations régionales de Radio-Canada : une pour chaque province de l'Ouest, deux en Ontario et une pour les quatre provinces de l'Atlantique. Au niveau radiophonique, on compte quatre stations dans l'Ouest canadien, trois en Ontario et une en Atlantique. Je ne compte pas ici les émissions du matin qui sont produites localement en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Windsor, ni les réémettrices dans diverses communautés plus éloignées. Ce qu'il importe de savoir, c'est que généralement, la desserte de nos communautés est assez satisfaisante, mises à part deux exceptions qu'il est important de partager avec vous.

Tout d'abord, le signal de Radio-Canada Edmonton ne se rend pas dans la région du Parc national de Jasper. Cela constitue un irritant pour la communauté, qui a effectué plusieurs représentations à cet égard auprès de Radio-Canada au fil des ans. Il est important de noter que, bien qu'il n'y ait pas de signal de la SRC à Jasper, la CBC émet un signal à cet endroit.

L'absence de Radio-Canada dans le Nord est une lacune également importante. Vous savez comme moi que l'Arctique est une région en pleine croissance, et la population francophone augmente d'un recensement à l'autre. Il s'agit d'une population professionnelle, hautement éduquée, qui souhaite être informée et divertie dans sa langue. La seule des trois collectivités qui soit actuellement intégrée — de manière minimale — aux services français de la société est la communauté franco-yukonnaise, qui jouit des services d'une vidéojournaliste associée à la télévision de Radio-Canada en Colombie-Britannique.

La communauté produit également, depuis des années, à partir des studios de CBC North, une émission radio intitulée *Rencontres*. Quant aux communautés franco-ténoises et franco-nunavoises, elles s'informent au moyen du signal de Radio-Canada en provenance de Montréal et de CBC North. Vous admettez qu'en termes de couverture égale, il devrait exister un Radio-Canada Nord au même titre que CBC North.

Quelques considérations sur les autres plateformes. La dernière décennie a vu une extension de l'offre d'Espace Musique à plusieurs endroits. Au cours des trois dernières années, on a procédé à une certaine régionalisation de l'animation. Cependant, avec les compressions annoncées le 4 avril, l'animation régionale sera coupée de moitié. La régionalisation d'Espace Musique était déjà incomplète. D'ailleurs, chez moi, en Saskatchewan, on ne l'avait pas encore. Elle sera donc freinée en plein élan.

Parler du Web et des plateformes branchées, c'est aussi parler des éléments de la stratégie « Partout et pour tous » de Radio-Canada. Je vous en parle parce que, dans sa volonté de mieux servir les régions, la société d'État a inclus dans cette stratégie le lancement de microsites Web hyperlocaux afin de

service to poorly served area. The intent is commendable. The first two hyper-local sites, launched last year, cover Montreal's south shore and north shore respectively. But there is still only one site for all of Acadia, a region that extends over four provinces.

We have to wonder about the corporation's definition of "hyper-local" and "regional coverage". Please do not misunderstand us; in general, the regional stations of Radio-Canada do excellent work and our communities recognize that. The producers, the hosts, the reporters and the administrators maintain excellent relations with the communities and listen to them. But the stations have too few resources, given their mandate and the area they have to cover.

In Saskatchewan, where I live, the station in Regina and the Saskatoon bureau cover the entire province, and it is a big province. When we ask our communities to identify the weaknesses in our regional coverage, the answer very often revolves around the ability of Radio-Canada to travel in order to cover an event in Prince Albert, in Lethbridge, in Prince George, or in St-Pierre-Jolys in Manitoba.

The situation is much better because of the LPIF, but there is still a huge amount of work to do. For example, Yukon and Newfoundland and Labrador have only one reporter, working out of a station in another province. In addition, where there once was a radio newscast for New Brunswick and Prince Edward Island, and another for Nova Scotia and Newfoundland and Labrador, they have for several years been folded into one newscast produced in Moncton. It goes without saying that, with a change like that, items of local interest lose out.

Now let us turn to the network. In that aspect, francophone and Acadian communities are certainly not able to acknowledge that the public broadcaster is their broadcaster. In the communities' eyes, Radio-Canada often seems to be content with the notion that the network is for Quebec. For things that interest francophones elsewhere in the country, they have the regional stations.

Certainly, some effort has been made. The Acadian artist Lisa LeBlanc was on *Tout le monde en parle* a few weeks ago, as well as Radio Radio. Damien Robitaille was a guest on the show previously too.

We are also well aware that *La petite séduction* has been to Chéticamp, to Maillardville and even to Gravelbourg, my home. Considering the fact that our communities represent 14 per cent of the francophone population of Canada, this presence on the network is still nowhere near strong enough. News items from Quebec and Montreal still have a disproportionate place on *Le Téléjournal* and it is still rare to see news that would show Quebecers that there are francophones anywhere else in the country. We remain all but invisible.

mieux couvrir les régions mal desservies. L'intention est louable. Notons que les deux premiers sites hyperlocaux, qui furent lancés l'an dernier, couvrent respectivement la Rive-Sud de Montréal et la Rive-Nord de Montréal. Or, il n'existe toujours qu'un site pour l'ensemble de l'Acadie, région qui compte quatre provinces.

On doit se questionner sur la définition que donne la société d'État à « hyperlocal » et « couverture régionale ». Ne nous méprenons pas, les stations régionales de Radio-Canada font généralement un excellent travail, et nos communautés le reconnaissent. Les réalisateurs, animateurs, journalistes et administrateurs entretiennent de nombreux liens avec les communautés et sont à l'écoute. Toutefois, ces stations disposent de trop peu de ressources compte tenu du mandat et du territoire à couvrir.

Chez moi, en Saskatchewan, la station de Regina et le bureau de Saskatoon couvrent l'ensemble de la province — et c'est une grande province. Quand on demande à nos communautés d'identifier les faiblesses dans la couverture régionale, très souvent on nous parle de la capacité de Radio-Canada de se déplacer pour couvrir un événement à Prince-Albert, à Lethbridge, à Prince-George ou à Saint-Pierre-Jolys au Manitoba.

La situation s'est beaucoup améliorée grâce au FAPL, mais il reste énormément de travail à faire. Par exemple, le Yukon et Terre-Neuve-et-Labrador ne disposent que d'un journaliste, qui se rapporte à une station dans une autre province. D'autre part, alors qu'il existait jadis un bulletin de nouvelle radio pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, et un autre pour la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, depuis quelques années le tout a été fondu dans un bulletin produit à partir de Moncton. Il va de soi que les particularités locales y perdent au change.

Parlons maintenant du réseau. À cet égard, les communautés francophones et acadiennes ne sont certes pas en mesure de reconnaître le radiodiffuseur public comme étant leur radiodiffuseur. Du point de vue des communautés, Radio-Canada semble souvent faire l'adéquation que le réseau c'est pour le Québec; ce qui intéresse les francophones ailleurs au pays c'est les stations régionales.

Certes, certains efforts ont été faits. L'artiste acadienne Lisa LeBlanc était à l'émission *Tout le monde en parle* il y a quelques semaines, de même que *Radio Radio*, et Damien Robitaille a déjà été invité à l'émission.

D'autre part, nous ne sommes pas sans savoir que *La petite séduction* s'est rendue à Chéticamp, à Maillardville et même chez moi, à Gravelbourg. Considérant le fait que nos communautés représentant 14 p. 100 de la population francophone du Canada, cette présence au réseau est encore beaucoup trop faible. Les nouvelles du Québec et de Montréal occupent toujours une place démesurée au *Téléjournal*, alors qu'il est encore rare qu'on y voit des nouvelles qui montreraient aux Québécois et Québécoises qu'il existe des francophones ailleurs au pays. On demeure quasi-invisibles.

But there is reason to be optimistic because reflecting official language minority communities is on the CRTC's radar more and more. We are sure that this will be a consideration in the upcoming renewal of Radio-Canada's licence. However, there is still the perception on the Radio-Canada network that whatever interests Quebec is relevant for the whole of French-speaking Canada. Or perhaps the perception is that the audience that the hosts and reporters are talking to is automatically made up of Quebecers.

Last month, when Michel Cormier — an Acadian — was appointed head of Radio-Canada's information programming service, the columnist Jean-François Lisée surely said aloud what a lot of others were thinking when he pointed out the fact that, for the first time, the service will be headed by someone who is not from Quebec. We also hope that the appointment indicates a willingness for a change in culture.

There are also signs that Radio-Canada wants to transform last month's budget cuts into an occasion to modernize the public broadcaster and to do things differently. We would look very kindly on Radio-Canada if, in a desire for efficiency, it were to look to the regions as a way to breathe new life into the network.

I want to spend the last part of my presentation on CBC/Radio-Canada's respect for its obligations under the Official Languages Act. I will not say much about Part IV except that you are not greeted in both official languages in all of the Crown corporation's offices. I sometimes travel to Regina for interviews, and I cannot remember the last time I was greeted in both official languages. They do not try very hard to find me someone who speaks French, other than the reporter interviewing me.

As for Part VII, there is still a long way to go. Following the cuts at the CBEF station in Windsor, in the spring of 2009, the official languages commissioner initiated legal action against the Crown corporation. The issue came down to defining CBC/Radio-Canada's responsibilities under Part VII. The FCFA is of the view that, as a federal institution, the corporation has a duty to consult official language minority communities.

For years now, we have been calling for a formal mechanism at the national level, as well as a formal consultation forum at the regional level. In recent years, the corporation has established a regional panel, made up of French-speaking individuals from across the country. The problem with the panel, however, is that the francophones on it are there as individuals, not as community representatives.

Furthermore, this panel is hardly an accountability mechanism requiring the corporation to show how it took the needs and priorities expressed by francophones into account. In our view,

Il y a toutefois des raisons d'être optimiste puisque l'enjeu du reflet des communautés de langue officielle en situation minoritaire au réseau national est de plus en plus sur le radar du CRTC, et nous sommes certains que cette considération fera partie du prochain renouvellement de la licence de Radio-Canada. Néanmoins, il existe toujours au réseau de Radio-Canada cette perception que ce qui intéresse le Québec est pertinent pour l'ensemble de la francophonie canadienne, à moins que ce ne soit une perception que l'auditoire auquel s'adresse les animateurs et journalistes dans les émissions réseau est nécessairement québécois.

Le mois dernier, lorsque l'Acadien Michel Cormier a été nommé à la tête du Service de l'information de Radio-Canada, le chroniqueur Jean-François Lisée a sûrement dit tout haut ce que plusieurs pensent tout bas lorsqu'il a mis l'accent sur le fait que pour la première fois ce service est dirigé par un nom québécois. Nous espérons d'ailleurs que cette nomination marque une volonté de changement de culture.

D'autre part, il y a des signes que Radio-Canada a la volonté de transformer les compressions budgétaires du mois dernier en une occasion de moderniser le diffuseur public et de faire les choses autrement. Nous verrions d'un très bon œil que Radio-Canada, dans un souci d'efficacité, s'appuie davantage sur les régions pour nourrir le réseau.

J'aimerais consacrer la dernière partie de ma présentation au respect, par CBC/Radio-Canada, des exigences de la Loi sur les langues officielles. Je ne consacrerai pas énormément de temps à la Partie IV sauf pour dire que l'accueil dans les deux langues officielles n'est pas disponible dans tous les bureaux de la société d'État. Je me rends, à l'occasion, à Regina pour y faire des entrevues, et je ne me souviens pas de la dernière fois où j'ai eu droit à un service d'accueil dans les langues officielles. On déploie peu d'efforts pour me trouver quelqu'un qui parle français, autre que les journalistes qui vont m'interviewer.

Quant à la Partie VII, il reste beaucoup plus de travail à faire. Suite aux coupures à la station CBEF Windsor, au printemps 2009, le commissaire aux langues officielles a initié un recours judiciaire contre la société d'État. Au cœur de ce litige, on trouve la délimitation des responsabilités de CBC/Radio-Canada sous la Partie VII. Pour la FCFA, il est clair que, en tant qu'institution fédérale, la société a un devoir de consultation à l'endroit des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Nous demandons depuis plusieurs années un mécanisme formel au niveau national, doublé d'instances de consultations formelles au niveau régional. Au cours des dernières années, la société a mis en place un panel des régions formé d'individus de langue française provenant de divers endroits au pays. Or, le problème avec ce panel des régions est justement que les francophones qui y siègent sont à titre individuel et n'ont pas pour mandat de représenter les communautés.

D'autre part, il ne s'agit guère d'un mécanisme qui favorise une reddition de compte où la société démontre de quelle manière elle a pris en considération les besoins et les priorités exprimés par les

the need for a consultation mechanism has in no way been satisfied, despite the fine partnerships in a number of communities.

As you know, Part VII does more than just support the development of official language minority communities. It also sets out the government's commitment to foster the full recognition and use of English and French in Canadian society. This commitment to linguistic duality applies just as much to CBC as it does to Radio-Canada. But the fact that there are still two solitudes in a number of regions cannot be denied. When it comes to the CBC, it is as though our communities do not exist, most of the time. And yet, if ever we had an ideal agent to build bridges and foster a better understanding between English-speaking and French-speaking Canadians, it is indeed CBC/Radio-Canada.

We would look very favourably on local programming that bridged the gap between Radio-Canada and CBC. In closing, I know it may sound like we have taken a tough love stance when it comes to CBC/Radio-Canada. Our seemingly harsh attitude, however, merely reflects how desperately we need its services, how important its local and national programming is as a vehicle for our communities' expression.

After the federal government announced in its budget, on March 29, that CBC/Radio-Canada would face \$115 million in cuts over the next three years, francophone and Acadian communities generally felt they had come out relatively unscathed, so to speak. Even though a certain number of jobs are being cut, even though Espace Musique's regional broadcast slots are being cut, it could have been much worse.

Our communities still remember the budget cuts of the late 1990s and the attempt to consolidate the four stations in western Canada. Radio-Canada's local stations have meagre resources, and so we are not ready to let down our guard. When the government decides on the Crown corporation's parliamentary appropriation or discusses the significance of that appropriation, rarely does the discussion focus on the critical role that Radio-Canada performs for 2.5 million French-speaking Canadians who live in linguistic minority communities.

We are depending on you, honourable senators, to shift the focus back to that important fact. Thank you, and we would be happy to answer your questions.

The Chair: The first question will be from Senator Fortin-Duplessis.

Senator Fortin-Duplessis: After the federal budget announcement, CBC/Radio-Canada disclosed the details of its action plan to address the budget cuts to be made over the next three years. What is your reaction to the action plan announced by CBC/Radio-Canada? Did Radio-Canada consult you when it was preparing its action plan?

francophones. À notre avis, le besoin de mécanismes de consultation demeure donc entier, même s'il existe de beaux partenariats dans plusieurs communautés.

Mais la Partie VII, comme vous le savez, va plus loin que l'appui au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. On y parle aussi de promotion de la pleine reconnaissance de l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Cet engagement en matière de dualité linguistique vise autant CBC que Radio-Canada. Pourtant, force est de constater que dans plusieurs régions on fait face à deux solitudes. Pour la CBC, la plupart du temps, c'est comme si nos communautés n'existaient pas. Or, s'il existe dans notre société un intervenant qui est bien placé pour bâtir des ponts et favoriser une meilleure compréhension entre les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise, c'est bien CBC/Radio-Canada.

Nous verrions d'un très bon œil qu'il y ait au niveau local des émissions qui fassent le pont entre Radio-Canada et CBC. En terminant, on dit « qui aime bien châtie bien » : nous pouvons sembler sévères à l'égard de Radio-Canada, mais c'est parce que nous avons tellement besoin des services qu'elle offre et besoin de trouver notre reflet sur ses ondes, tant au niveau local que national.

Après l'annonce du plan de CBC/Radio-Canada pour absorber les compressions de 115 millions de dollars sur trois années annoncées dans le budget du 29 mars, les communautés francophones et acadiennes ont eu, de façon générale, l'impression de l'avoir échappé belle. Même si on parle d'un certain nombre de pertes d'emplois, même si on assiste à une réduction de l'animation locale à Espace Musique, l'impact aurait pu être bien plus dramatique.

Nos communautés ont encore en mémoire les compressions de la fin des années 1990 et la tentative de fusionner les quatre stations de l'Ouest canadien. Les ressources dont disposent les stations régionales de Radio-Canada demeurent très limitées et, par conséquent, nous ne sommes pas prêts à baisser la garde. Lorsqu'on discute du montant de l'allocation parlementaire que reçoit la société d'État ou de la pertinence même de cette allocation, il est rarement question du rôle crucial que joue Radio-Canada pour les 2,5 millions de citoyens et citoyennes de langue française qui vivent en situation minoritaire.

Nous comptons sur vous, honorables sénateurs, pour remettre cet enjeu sur le radar. Je vous remercie et nous sommes prêts à répondre à vos questions.

La présidente : La première question sera posée par la sénatrice Fortin-Duplessis.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Suite au développement du budget fédéral, CBC/Radio-Canada a rendu public les détails de son plan d'action concernant les mesures de restrictions budgétaires, qui seront prises au cours des trois prochaines années. Comment réagissez-vous au plan d'action rendu public par CBC/Radio-Canada? Et est-ce que Radio-Canada vous a consultés lors de la préparation de ce plan d'action?

Ms. Kenny: On the first question, as I said earlier, we feel as though we escaped unscathed. We sincerely appreciate Radio-Canada's efforts to maintain its local presence and to focus more on network reductions. As far as consultation goes, we were not consulted on what form the cuts would take. Obviously, there were discussions between Radio-Canada and the community, but nothing in the way of formal consultations.

Senator Fortin-Duplessis: You said that the impact of these measures had been announced. What would be the worst impact, in your view?

Ms. Kenny: Of course, it would be a station closure. We went through it with the Windsor station, which broadcasts a few local morning programs. When it comes to building our identity, we need to see and hear our communities, we need to see ourselves reflected in that programming. It would be devastating if the regional or provincial news no longer covered what was happening in our communities. That would be one of the worst effects, but Radio-Canada has assured us that would not happen.

Senator Fortin-Duplessis: If there were too many cuts, could it actually have the effect of undermining your communities' development?

Ms. Kenny: Yes, the best example of that is Regina. There, Radio-Canada works with the community and belongs to a number of coalitions and committees. The work being done in cooperation with the community is quite significant. I would go as far as to say that is case just about everywhere. I do not see any exceptions, that is the case in our regions.

Radio-Canada is a partner that broadcasts, records and does a lot for the community. If it disappeared, a partnership would disappear, not just the regional news or a reflection of society. It would mean the loss of a major partner in the communities.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you very much.

Senator Tardif: It is always a pleasure to have you appear before the Standing Senate Committee on Official Languages. Ms. Kenny, you talked about the important work Radio-Canada does with the communities. In my region in Edmonton, Radio-Canada is a key partner of the Franco-Albertan community. Radio-Canada participates extensively in the activities of a number of organizations.

Sometimes we are extremely hard on Radio-Canada. Perhaps the reason is that we have such high expectations when it comes to the Crown corporation's potential, but those expectations are often incompatible with the resources it has. Unfortunately, there are even some who would prefer to see CBC/Radio-Canada lose all public funding.

Mme Kenny : Pour ce qui est de la première question, comme je l'ai dit tantôt, on a l'impression qu'on l'a échappé belle. On apprécie énormément l'effort que fait Radio-Canada pour maintenir son empreinte locale et exercer davantage de compressions sur ce qu'on appelle le réseau. Au niveau de la consultation, on n'a pas été consultés au niveau de la façon dont cela allait se décliner. Évidemment, il y a eu des conversations entre Radio-Canada et la communauté; mais il n'y a pas eu de consultations formelles.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Vous avez mentionné que les effets de ces mesures ont été annoncés. Pour vous, quel serait le pire de ces effets?

Mme Kenny : Évidemment, ce serait la fermeture d'une station. On l'a vécu avec la station de Windsor, de laquelle on émet certaines émissions locales du matin. Comme toute la construction identitaire se bâtit, il faut se voir, il faut s'entendre, il faut se voir reflétés à travers cette programmation. Ce serait dévastateur s'il n'y avait plus de nouvelles provinciales et régionales qui parlent de ce qui se passe chez nous. Ce serait une des pires choses, mais du côté de Radio-Canada, on nous a assurés que ce ne serait pas le cas.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Est-ce que cela pourrait aller jusqu'à compromettre le développement de vos communautés si jamais il y avait trop de compressions?

Mme Kenny : Oui. Le meilleur exemple, c'est celui de Regina : à Regina, Radio-Canada travaille avec la communauté et fait partie de plusieurs coalitions et comités. Il y a vraiment un travail important qui se fait avec la communauté. Et j'irais même jusqu'à dire que c'est le cas dans presque tout. Je ne vois pas d'exceptions, c'est le cas de nos régions.

Radio-Canada est un partenaire qui diffuse, qui enregistre et qui fait beaucoup de choses pour la communauté. La disparition, c'est la disparition d'un partenaire, pas seulement la disparition des nouvelles ou du reflet de la société. C'est aussi la disparition d'un partenaire important dans les communautés.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Merci beaucoup.

Le sénateur Tardif : C'est toujours un plaisir de vous accueillir au comité sénatorial permanent des langues officielles. Madame Kenny, vous avez parlé du travail important que fait Radio-Canada auprès des communautés. Dans ma région à Edmonton, Radio-Canada représente un partenaire très important de la communauté franco-albertaine. Je reconnais que Radio-Canada est très présente lors des activités de plusieurs organismes.

Nous sommes souvent très sévères envers Radio-Canada. C'est peut-être parce que nous avons tellement d'attentes par rapport au travail que cette société d'État peut faire, et c'est souvent difficile compte tenu des ressources dont elle dispose. Malheureusement, il y a même des personnes qui voudraient voir l'élimination des fonds publics destinés à CBC/Radio-Canada.

You touched on it in response to Senator Fortin-Duplessis's question, but what would it mean for francophone minority communities at the end of the day if CBC/Radio-Canada were to disappear?

Ms. Kenny: Obviously, we heard there was talk of eliminating CBC/Radio-Canada altogether. I would think an anglophone would be quite disappointed by that attitude. On the flip side, some stations such as Global and CTV do broadcast across the country, in the regions.

French speakers in Saskatchewan like myself have only one station they can turn to for local news, and that is Radio-Canada. That is the only channel where I can go to find out what is happening in my province, not just in my community. It gives me information about what my provincial government is doing, what the federal government is doing, in French, where I live, in a one-hour news program.

I would lose access to all that information, whereas anglophones might have other options, other media outlets they could turn to. Just imagine for a moment, if you would, that you could no longer access your local news in your language. As I see it, that would be catastrophic in terms of the community's sense of identity. As I said, it would also mean the loss of an essential partner in our communities.

As a francophone living in Saskatchewan, I cannot picture myself waking up one morning and not being able to tune in to Radio-Canada because it does not exist. I cannot even wrap my head around the idea; it is just unfathomable.

Mr. Quinty: I just wanted to add that during last week's public hearings on the Local Programming Improvement Fund, various stakeholders including Shaw Cable said local programming solutions were best left to the market.

Serving francophone minority communities holds no appeal for private broadcasters because there is no money to be made. Our communities are not synonymous with audience ratings and large market shares. Market forces alone are not enough to express our voice or deliver local news and programming to francophones.

Senator Tardif: Do you think it would be important for us to mention what you just talked about in our committee report?

Ms. Kenny: Absolutely. We said the same thing to the CRTC, the House of Commons Standing Committee on Official Languages, and we are saying it again here. A Canada without a national television broadcaster delivering provincial news in both official languages is no Canada of mine.

Senator Comeau: You mentioned the Radio-Canada site in New Brunswick that covers the entire Atlantic region.

Vous en avez un peu parlé en réponse à une question de la sénatrice Fortin-Duplessis, mais qu'est-ce que cela voudrait dire essentiellement pour nos communautés francophones en situation minoritaire si jamais on voyait l'élimination de CBC/Radio-Canada?

Mme Kenny : Évidemment, on a entendu parler de l'élimination possible de CBC/Radio-Canada. Pour un anglophone, qu'on dise qu'on va éliminer CBC, je trouve cela très dommage. Par contre, certaines stations telles que Global ou CTV diffusent partout au pays, en région.

Pour moi, une francophone de la Saskatchewan, la seule station qui diffuse mes nouvelles locales, c'est Radio-Canada. C'est la seule chaîne qui m'informe sur ce qui se passe dans ma province, pas juste dans ma communauté. Elle m'informe aussi sur mon gouvernement provincial, sur ce qui se passe au fédéral, en français, chez moi, dans un bulletin d'une heure.

Je perdrais cela tandis que les anglophones auraient peut-être d'autres moyens, d'autres médias. Imaginez-vous un instant que vous n'avez plus de nouvelles de chez vous, dans votre langue. Pour moi, c'est un effet dévastateur au niveau de la construction identitaire. Comme je l'ai mentionné, c'est aussi la perte d'un partenaire important au sein de nos communautés.

Je ne peux pas m'imaginer, moi la francophone qui habite en Saskatchewan, me réveiller un matin et que Radio-Canada n'existe plus. C'est pour moi un non-sens et une impossibilité.

M. Quinty : Je voudrais simplement ajouter que lors des audiences publiques sur le Fonds d'amélioration de la programmation locale, qui se tenaient la semaine dernière, différents intervenants tels Shaw Cable ont indiqué qu'il fallait laisser la loi du marché déterminer les meilleures solutions en termes de programmation locale.

Les diffuseurs privés n'ont aucun intérêt à servir les francophones en milieu minoritaire parce que les revenus ne sont pas là. Les cotes d'écoute, les grandes parts du marché ne sont pas chez nous. Les forces du marché à elles seules ne peuvent pas suffire pour donner un reflet ou pour diffuser des nouvelles ou de la programmation locale aux francophones.

Le sénateur Tardif : Est-ce que d'après vous il serait essentiel que le rapport de notre comité mentionne ce que vous venez de dire?

Mme Kenny : Absolument. On l'a dit devant le CRTC, on l'a dit devant le comité des langues officielles de la Chambre des communes, et on le répète encore ici. Un Canada, sans une télévision nationale qui diffuse des nouvelles provinciales dans les deux langues officielles, pour moi ce n'est pas un Canada.

Le sénateur Comeau : Vous avez fait référence au site de Radio-Canada qui couvre tout l'Atlantique et qui se trouve au Nouveau-Brunswick.

Do you know whether Radio-Canada or others have measured the ratings among audiences outside New Brunswick, Acadians outside New Brunswick, in a manner of speaking? Has anyone tried to measure those ratings?

Ms. Kenny: I could not tell you whether Radio-Canada had undertaken such a study. But I can tell you about all the unhappy people there were when the decision was made to consolidate two radio broadcast slots into one. People were clearly unhappy and complained.

Senator Comeau: We are talking about radio, then?

Ms. Kenny: Yes, radio. People felt they were not hearing their community's voice very much as it was, and now it is even worse. We are losing the local perspective when it comes to Nova Scotia reporting, provincial reporting, French-language coverage of what our government is doing, what our community is doing. We are losing all of that because of the consolidation, and yet there are still four provinces to be covered.

Senator Comeau: You raise a very valid point. Radio-Canada represents two sources of information: radio and TV. I was more focused on TV. But from what I have seen, radio programming has gone to great lengths to cover every Atlantic region. I do not get the same sense that Radio-Canada's TV programming has made as much of an effort to cover the other regions, including New Brunswick. Have you ever looked into that phenomenon?

Ms. Kenny: No, never.

Mr. Quinty: I might be able to speak to that. Last year, the CRTC issued a call for submissions for the renewal of Radio-Canada's licences and subsequently, the process was, of course, postponed. Nevertheless, we had started working on our submission and, in so doing, consulted with our members including our four Atlantic members. I can tell you that as far as Newfoundland and Labrador goes, the contrast is quite striking. They said they feel as though they are just as much of a minority vis-à-vis Moncton as they are vis-à-vis Montreal. Clearly, having one video journalist in Newfoundland and Labrador does not exactly result in comprehensive coverage.

Senator Comeau: That would be a great project in terms of finding a solution for those regions. I know something is going to happen at Radio-Canada at some point and we have telephone conversations to that effect amongst ourselves. It is often said there are no Acadians outside New Brunswick. A few years ago, I attended the Acadian world congress in Caraquet, and I was introduced to someone who welcomed me to Acadia. I thanked the person. But I am part of Acadia, in Nova Scotia, and I was welcomed to Acadia, which is of course in New Brunswick. That would be a worthwhile examination, in my view. Do those in Prince Edward Island, Newfoundland and Labrador, and Nova Scotia receive Radio-Canada coverage? The history in terms of radio is different. Perhaps a study could be undertaken to

Savez-vous si Radio-Canada ou d'autres ont évalué les cotes d'écoute de la part des gens de l'extérieur du Nouveau-Brunswick, on pourrait presque dire les Acadiens hors Nouveau-Brunswick? Est-ce qu'on a tenté de connaître le taux d'écoute?

Mme Kenny : Je ne pourrais pas vous dire si Radio-Canada a fait une telle étude. Par contre, je peux vous parler du lot de gens mécontents lorsqu'on a décidé de fusionner la radio pour passer de deux bulletins à un bulletin. Les gens évidemment étaient mécontents et se sont plaints.

Le sénateur Comeau : On parle de la radio n'est-ce pas?

Mme Kenny : De la radio. Déjà les gens trouvaient qu'ils ne se voyaient pas si souvent que cela et là, encore moins. On perd cette saveur locale de ne plus avoir un bulletin sur la province de la Nouvelle-Écosse, des nouvelles provinciales, ce qui se passe avec votre gouvernement en français, ce qui se passe avec la communauté en français. On perd tout cela puisqu'on doit faire un amalgame et dans le même condensé, on doit couvrir un territoire de quatre provinces.

Le sénateur Comeau : Vous soulevez un point très intéressant. Il y a deux sources de communication : la radio ou la télévision de Radio-Canada. Je parlais surtout de la télévision. Mon expérience est que la radio a fait des efforts tout à fait spéciaux pour couvrir toutes les régions de l'Atlantique. J'ai moins l'impression que la télévision de Radio-Canada a fait l'effort de rejoindre les autres régions entre autres celle du Nouveau-Brunswick. Avez-vous essayé d'examiner ce phénomène?

Mme Kenny : Non, on n'a pas essayé.

M. Quinty : J'ai peut-être un élément de réponse. L'année passée, le CRTC a lancé un appel d'observation pour le renouvellement des licences de Radio-Canada et ensuite, ils ont bien sûr reporté cela. Mais nous avons commencé le processus de préparation de notre intervention et nous avons consulté nos membres dont les quatre membres de l'Atlantique. Je peux vous dire que pour ce qui est de Terre-Neuve-et-Labrador le contraste est assez frappant. Ces gens disent qu'ils se sentent autant minoritaires par rapport à Moncton que par rapport à Montréal. C'est sûr et certain qu'avec un vidéo-journaliste à Terre-Neuve-et-Labrador, cela ne fait pas une couverture très extensive.

Le sénateur Comeau : Ce serait un excellent projet à entreprendre pour voir si on pourrait faire quelque chose pour ces régions. Je sais qu'à un moment donné, quelque chose se passera à Radio-Canada et on se téléphone entre nous pour se le dire. On entend souvent dire qu'il n'existe pas d'Acadiens à l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Lors du Congrès mondial acadien, il y a quelques années, j'étais à Caraquet et on me présente à quelqu'un qui me souhaite la bienvenue en Acadie. Je l'ai remercié. Mais je fais partie de l'Acadie, en Nouvelle-Écosse, pour me faire accueillir à l'Acadie, qui est au Nouveau-Brunswick bien sûr. Ce serait un projet intéressant à examiner. Les gens de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador et de Nouvelle-Écosse se voient-ils dans les reportages de Radio-

examine how successful radio, primarily Radio-Canada, has been in reaching our communities.

Ms. Kenny: Indeed.

Senator De Bané: Thank you, Madam Chair. And thank you for pointing out the crucial role Radio-Canada plays in those provinces that are predominantly English-speaking.

Ms. Kenny, you said there was just one journalist in Newfoundland and Labrador, and very few elsewhere. You will no doubt be intrigued to learn that Radio-Canada has more journalists in Quebec than CBC does in Ontario, a province that is otherwise more populated with nearly 13 million inhabitants. When they tell you they do not have the money, you might want to remind them of that fact.

The Chair: Do you have a question?

Senator De Bané: Yes, Madam Chair, I do have questions, but I wanted to give Ms. Kenny an argument the next time they feed her the old “we cannot afford it” line. I wanted her to know that Radio-Canada has more reporters across the entire country than the CBC. That information will serve her well.

Ms. Kenny, as far as Radio-Canada’s role in the provinces goes, obviously it is a crucial one. The rub, however, is, as you pointed out, that while you may be very present in all the regional programming, you are equally as invisible on the network. Personally, that pains me greatly. Of course, it is no big deal to speak French in Chicoutimi, but preserving one’s language in Regina or Gravelbourg, hats off to you, that is admirable. You are invisible, there are millions of francophones outside the region — because in addition to native French speakers, there are millions of French speakers outside Quebec, let us not forget — and your activities, which obviously receive good coverage in every province, are virtually banned from any coverage when it comes to Radio-Canada, the national network. All of these things prompted some francophone leaders to launch the Canadian Foundation for Cross-Cultural Dialogue. Could you tell us about it? What made francophone leaders want to establish an organization that brings together francophone communities in English-speaking provinces so they can get to know one another and engage in discussion? Tell me about the Foundation.

Ms. Kenny: I am a member of the board of directors of the Fondation canadienne pour le dialogue des cultures and the board of directors of the Accent channel, which is the channel you are talking about. I sit on those boards as the president of the FCFA and not as an individual. That seat is reserved for the presidency. I should point out that the Accent channel is not meant to replace Radio-Canada, but rather to complement it. The idea is not at all to minimize Radio-Canada’s obligations in terms of the network reflection. Even if the Accent channel went on the

Canada? Pour la radio, l’histoire est différente. On peut peut-être examiner les succès de la radio de pouvoir rejoindre nos communautés, mais Radio-Canada surtout.

Mme Kenny : Tout à fait.

Le sénateur De Bané : Merci, madame la présidente. Je vous remercie de nous avoir rappelé le rôle essentiel que joue la Société Radio-Canada dans les différentes provinces qui sont majoritairement anglophones.

Madame la présidente, vous avez dit qu’il n’y a qu’un journaliste à Terre-Neuve-et-Labrador et qu’il y en a très peu ailleurs. Cela va sans doute vous intéresser de savoir que la Société Radio-Canada a, dans la province de Québec, plus de journalistes que la CBC en a en Ontario; qui est une province évidemment autrement plus peuplée; près de 13 millions d’habitants. Quand ils vous diront qu’ils n’ont pas d’argent, cela vaudra la peine que vous leur rappeliez cela.

La présidente : Aviez-vous une question?

Le sénateur De Bané : Oui, madame, j’ai des questions, mais je voulais lui donner un argument lorsqu’on va lui répéter qu’ils n’ont pas les moyens. D’abord par rapport à la répartition du personnel journaliste de la Société Radio-Canada pour tout le Canada qui est plus important que celui de la CBC. Cela vaut la peine d’avoir cela à l’esprit.

Madame, au sujet du rôle que joue la Société Radio-Canada dans les différentes provinces, évidemment c’est un rôle essentiel. Là où le bât blesse, c’est que comme vous l’avez dit, autant vous êtes là dans toutes les émissions régionales, autant vous êtes invisibles sur le réseau. Cela évidemment, personnellement, me peine énormément. Parce qu’évidemment, il n’y a pas grand mérite à parler français à Chicoutimi, mais maintenir sa langue à Régina ou à Gravelbourg, je dis mon respect et mon admiration. Donc, le fait que vous soyez invisibles, que des millions de francophones à l’extérieur, parce qu’en sus de gens de langue maternelle française, il y a plusieurs millions de locuteurs francophones à l’extérieur du Québec, que vos activités soient évidemment bien couvertes dans chacune des provinces, mais qu’il est quasiment interdit de les montrer sur le réseau national, a amené certains leaders francophones à commencer à mettre en œuvre le projet de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures. Voulez-vous nous en parler? Qu’est-ce qui a amené des leaders francophones à vouloir fonder la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures afin que ces communautés francophones, qui vivent dans les provinces anglophones, puissent se connaître et dialoguer? Parlez-moi de la fondation?

Mme Kenny : Tout d’abord, je suis membre du conseil d’administration de la Fondation sur le dialogue et également du conseil d’administration de la chaîne Accent, qui est la chaîne dont vous parlez. J’y siège à titre de présidente de la FCFA et non pas à titre individuel. C’est un siège réservé pour la présidence. Une distinction à faire, c’est que la chaîne Accent ne se veut pas un substitut de Radio-Canada, mais un complément. On ne veut en rien que cela minimise les obligations de Radio-Canada en vertu de ce reflet sur le réseau. Même si la chaîne Accent voyait le

air, it truly would be as a complement, such as TFO or other media. The more French media outlets there are — the more we are culturally represented and reflected in our media — the better it is for our communities. It is an addition, and it is a channel made for and by the communities.

It also goes without saying that the Accent channel will work with partners like Radio-Canada. The channel is not supposed to have offices in the regions but rather partnerships with local producers, including Radio-Canada, to provide programming.

That is not to say that the Accent channel would free Radio-Canada of its obligations; that is not the case. Radio-Canada will have to continue meeting its obligations. We have been assured by Radio-Canada — which is prepared to form a partnership with the Accent channel — that doing so will not reduce its obligations. In fact, we think that will actually help Radio-Canada strengthen them.

An example comes to mind regarding our invisibility in the network. On the evening of the election, I was in Montreal. I had to rely on an anglophone media outlet to find out who was elected back home, in Saskatchewan, since Radio-Canada was covering the eastern and Atlantic region. Its coverage barely reached the Ontario border and then focused on Quebec.

However, some program hosts, like Pierre Craig who is the face of *La facture*, make sure to end each show by saying, “have a good week, wherever in Canada you may be”, or, “have a good week, wherever in Canada you may be, from Vancouver to Newfoundland and Labrador”. So some of those professionals have worked in the regions and now understand the lives of francophone minorities.

A while ago, we talked to Radio-Canada about the idea of educating hosts, journalists and researchers, so that they can understand those communities. We even said that — if needed — we were prepared to work with them and develop that aspect of television and radio host education. However, that suggestion was not implemented.

Social media indicates that almost all the hosts are on Twitter or Facebook. Being able to directly communicate with those people has an impact.

During the election campaign, when a politician appeared on *Tout le monde en parle*, they would receive Facebook or Twitter messages asking them what they would do for francophone and Acadian communities. We asked that question each time a politician appeared, since it was something that came up countless times on Facebook and Twitter.

Contacting hosts directly has an impact. People like Dany Turcotte, who hosts *La petite séduction*, have a better understanding of things. Therefore, our television personalities and researchers have to be educated. Many of them are. However,

jour, c’est vraiment un complément comme TFO ou d’autres médias. Plus on a de médias francophones, plus on se voit et plus on est reflété dans nos médias, c’est meilleur pour nos communautés. C’est un ajout et c’est une chaîne faite qui est pour et par les communautés.

Par ailleurs, bien entendu, la chaîne Accent travaillera avec des partenaires comme Radio-Canada. La chaîne ne compte pas avoir de bureaux en région mais plutôt des partenariats avec des producteurs locaux, y compris Radio-Canada, pour présenter une programmation.

Ne pensons pas qu’avec la chaîne Accent, Radio-Canada n’a plus ses obligations; ce n’est pas le cas. Radio-Canada a ses obligations et devra les maintenir. Nous avons l’assurance de Radio-Canada, qui est prêt à former un partenariat avec la chaîne Accent, que cela ne diminuera pas ses obligations. Au contraire, nous pensons que cela aidera à les renforcer.

Au niveau de cette invisibilité que l’on a sur le réseau, un exemple me vient à l’esprit. Le soir des élections, je me trouvais à Montréal. J’ai dû me tourner vers un média anglophone pour savoir qui avait été élu chez moi, en Saskatchewan, puisque Radio-Canada couvrait la région de l’Est et de l’Atlantique, et s’est rendu à peine à la frontière de l’Ontario pour ensuite revenir au Québec.

Par contre, certains animateurs, comme Pierre Craig qui anime *La facture*, à la fin de chaque émission prennent la peine de dire, « et sur ce, bonne semaine, où que vous soyez au pays », ou, « sur ce, bonne semaine, où que vous soyez au pays, de Vancouver à Terre-Neuve-et-Labrador ». Il existe donc de ces artisans qui ont travaillé en région et qui maintenant comprennent la vie des francophones en situation minoritaire.

Nous avons suggéré à Radio-Canada, il y a un certain temps, toute cette question d’orientation des animateurs, des journalistes et des chercheurs, pour leur parler et leur présenter qui sont les communautés. On a même dit qu’on était prêt à collaborer et animer, s’il le faut, cette partie de l’orientation à ces artisans de la télévision et de la radio. Toutefois, cette idée ne fut pas retenue.

On se rend compte, à travers les médias sociaux, que les animateurs sont presque tous sur Twitter ou Facebook. Le fait de communiquer directement avec ces personnes a un impact.

Dans la campagne électorale, lorsqu’un politicien se présentait à *Tout le monde en parle*, on voyait sur Facebook ou Twitter des messages leur demandant ce qu’ils vont faire pour les communautés francophones et acadiennes. Nous avons posé cette question chaque fois qu’un politicien se présentait, en disant que l’on reçoit cette question à maintes reprises sur Facebook et Twitter.

Le fait de rejoindre directement les artistes et les artisans a un impact. Les personnes comme Dany Turcotte, qui anime *La petite séduction*, comprennent davantage. On doit donc sensibiliser nos artistes et nos chercheurs. Plusieurs sont sensibilisés. Toutefois,

once we are back in the Montreal bubble, we quickly forget that francophones also live in places like Regina, Edmonton, Nova Scotia and New Brunswick.

Senator De Bané: You said earlier that you had to tune in to Newsworld to find out what was happening in your community. I have heard francophones who live in Quebec or in other provinces say that so many times. When they want to know what is happening in Canada, they have to tune in to Newsworld. The Université de Moncton carried out a study that indicates that *The National* covers Canada and *Le téléjournal* covers Quebec. The fact that francophones from Quebec and elsewhere must turn to the English network if they want to know what is happening in the country says a lot about what needs to be done in order for the crown corporation's key mandate to be maintained.

In British Columbia, I was told that English listeners have their newscast at 9:00 p.m., whereas the community that tunes in to the French network of the Société Radio-Canada has their newscast much later. Have you heard about that issue?

Ms. Kenny: If you are talking about the regional newscast, it probably airs at 9:00 p.m. or 10:00 p.m., as is the case in most provinces. As far as the national newscast goes, I cannot say and I do not want to mislead you. In British Columbia, Radio-Canada definitely has an antenna in Vancouver. Therefore, local news is probably broadcast at the same time as in the rest of the country. Back home, the newscast airs at 6:00 p.m., and then again at 9:00 p.m. or 10:00 p.m.

Senator De Bané: That complaint concerned network news. I was being asked why *The National* is broadcast on Newsworld at 9:00 p.m. while *Le téléjournal* has to come on later.

Ms. Kenny: My understanding is that Radio-Canada is time-shifted everywhere. The newscast that airs at 10:00 p.m. here will also air at 10:00 p.m. back home, even though we are two hours behind you. I think that is also the case for British Columbia. However, I cannot answer with absolute certainty. I would not want to mislead you, but I know that Radio-Canada time-shifts most of its programs.

Senator De Bané: The way the issue was explained to me is that, on the English network, the broadcast aired on time, whereas it aired later for francophones. Could you look into that and provide us with an answer through the committee clerk?

Ms. Kenny: Yes, we could certainly look into that.

Senator Poirier: I want to thank you for your very useful presentation. If memory serves me correctly, you said that Radio-Canada is of crucial importance to the francophone population, and I completely understand that. You also

lorsqu'on revient dans la bulle de Montréal, on oublie vite que des francophones vivent à Régina, à Edmonton, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur De Bané : Vous avez dit tantôt que vous avez dû syntoniser Newsworld pour savoir ce qui se passait dans votre coin de pays. J'ai entendu cette affirmation à maintes reprises de francophones qui habitent au Québec ou dans d'autres provinces. Lorsqu'ils veulent savoir ce qui se passe au Canada, ils doivent syntoniser Newsworld. L'étude de l'Université de Moncton a indiqué que *The National* visait le Canada et *Le téléjournal* le Québec. Le fait que les francophones du Québec et d'ailleurs, s'ils veulent savoir ce qui se passe au pays, doivent aller au réseau anglais en dit beaucoup sur ce qu'il faudrait faire pour que la raison d'être de la Société d'État se poursuive.

En Colombie-Britannique, je me suis laissé dire que les auditeurs anglophones ont leur bulletin de nouvelles à 21 heures, alors que pour la communauté qui syntonise le réseau français de la Société Radio-Canada c'est beaucoup plus tard. Avez-vous entendu parler de ce problème?

Mme Kenny : Si vous parlez des nouvelles régionales, elles sont probablement à 21 heures ou 22 heures, comme c'est le cas dans la plupart des provinces. Pour ce qui est des nouvelles nationales, je ne pourrais pas vous dire et je ne veux pas vous induire en erreur. Radio-Canada, en Colombie-Britannique, a une antenne très certainement à Vancouver. Donc, les nouvelles locales sont diffusées probablement à la même heure qu'un peu partout au pays. Chez moi, je les ai à 18 heures et ensuite à 21 heures ou 22 heures.

Le sénateur De Bané : Cette plainte concernait les nouvelles du réseau. On me disait, comment se fait-il que sur Newsworld, *The National* est diffusé à 21 heures alors qu'on doit attendre une heure plus tardive pour *Le téléjournal*?

Mme Kenny : Je crois comprendre que Radio-Canada joue en différé partout. Le bulletin diffusé à 22 heures ici le sera à 22 heures chez moi également, même s'il est deux heures plus tôt chez moi. Je crois que c'est le cas également pour la Colombie-Britannique. Toutefois, ce n'est pas une question à laquelle je pourrais vous répondre en toute certitude. Je ne voudrais pas vous induire en erreur, mais je sais que Radio-Canada joue en différé la plupart de ses émissions.

Le sénateur De Bané : La façon dont le problème m'a été expliqué est que sur le réseau anglais l'émission était diffusée à l'heure, alors que pour les francophones c'est plus tard. Vos services pourraient-ils vérifier ce point et nous communiquer la réponse à travers la greffière du comité?

Mme Kenny : Oui, on peut très certainement vérifier.

Le sénateur Poirier : Je vous remercie de votre présentation très intéressante. Si je me souviens bien, vous nous avez indiqué que Radio-Canada est essentielle pour la population francophone, et je comprends tout à fait. Vous avez également fait référence aux

mentioned that Radio-Canada staff have to cover a very vast territory. As a result, coverage of regional events in small communities is virtually impossible.

In New Brunswick, we have Radio-Canada, like you. In addition to Radio-Canada, we have several community radio stations, such as CJSE in the Moncton region. That station covers most of the province and even reaches as far as Prince Edward Island. In Miramichi — which is more anglophone, but does have a francophone minority — they at least have Miracadie.

Those stations provide not only regional news, but also provincial and, occasionally, even national news. Do your communities have those kinds of local radio stations that could help improve the situation?

Ms. Kenny: The Alliance de radios communautaires, the alliance of community radio stations, is a Canada-wide organization. I would not say that the service provided is equal. New Brunswick probably has the most community radio stations with nine. I am an avid listener of Radio Beauséjour when I am in Moncton. However, the situation is not the same everywhere.

Back home, the community radio station broadcasts from Gravelbourg, but its coverage is not as extensive. The situation varies from one province to the next. Second to New Brunswick is Ontario. Mr. Quinty, who has worked with the alliance, could talk to you about that.

Mr. Quinty: This topic stems from my past life. I once worked for the Alliance des radios communautaires du Canada. So this is an area I am very familiar with.

There are indeed many resources available in New Brunswick. As far as television goes, there is the Télé Inter-Rives, which operates television stations such as CHAU-TV and TVA in the Acadian peninsula. They are also able to serve the local population. So some options are available.

As we head toward Western Canada, we come across fewer community radio stations. There is one in Manitoba, and five or six in Ontario. There is one in Saskatchewan, and two in Alberta. Projects are of course always being implemented, but they are not of the same scale as Radio Beauséjour, whose sale figures are considerable given the population base. So there are much fewer options in those regions of the country.

Senator Poirier: I will ask you the same question I put to previous witnesses. In your opinion, what program is the most important when it comes to Radio-Canada or CBC?

Ms. Kenny: Are you talking about television programs?

Senator Poirier: Which project or program do you feel is the most important?

personnes à Radio-Canada qui doivent couvrir un très large territoire. Par conséquent, la couverture des événements régionaux dans les petites communautés est quasi-impossible.

Au Nouveau-Brunswick, nous avons Radio-Canada, comme vous. En plus de Radio-Canada, nous avons plusieurs radios communautaires, comme par exemple CJSE pour la région de Moncton, qui va assez loin dans la province et même à l'Île-du-Prince-Édouard. À Miramichi, qui est plus anglophone, mais avec une minorité francophone, ils ont quand même Miracadie.

Ces postes offrent non seulement des nouvelles régionales mais également des nouvelles provinciales et même parfois nationales. Avez-vous, dans vos communautés, des radios communautaires qui vous aideront sur ce plan?

Mme Kenny : L'Alliance de radios communautaires est pancanadienne. Je ne dirais pas que le service est égal. Le Nouveau-Brunswick a probablement le nombre le plus élevé de radios communautaires avec neuf stations. Je suis une grande fervente de Radio Beauséjour lorsque je me trouve à Moncton. Toutefois, la situation n'est pas partout pareille.

Chez moi, la radio communautaire opère à Gravelbourg, mais elle n'a pas une portée aussi grande. La situation varie d'une province à l'autre. Après le Nouveau-Brunswick, l'Ontario vient en second lieu. D'ailleurs, M. Quinty, qui a travaillé avec l'Alliance, pourrait vous en parler.

M. Quinty : Vous touchez un sujet qui découle de ma vie antérieure. J'ai jadis travaillé pour l'Alliance des radios communautaires du Canada. C'est donc un domaine que je connais bien.

Au Nouveau-Brunswick, effectivement, vous avez beaucoup de ressources. Au niveau de la télévision, on retrouve Télé Inter-Rives, qui regroupe des télévisions comme CHAU-TV et TVA dans la péninsule acadienne. Ils sont également en mesure de desservir la population locale. Il existe donc des options.

Au fur et à mesure qu'on se dirige vers l'Ouest du pays, on retrouve moins de radios communautaires. Il en existe une au Manitoba, on en trouve cinq ou six en Ontario. En Saskatchewan on en trouve une, et deux en Alberta. Certains projets sont bien sûr toujours en implantation, mais on ne parle pas de projets de l'envergure de Radio Beauséjour, qui a tout de même un chiffre d'affaires considérable compte tenu du bassin de la population. Les options dans ces régions du pays sont donc beaucoup moins importantes.

Le sénateur Poirier : Je vais vous poser la même question que j'ai posée aux témoins précédents. Pour vous, quel programme est le plus important avec Radio-Canada ou la CBC?

Mme Kenny : Vous parlez d'émissions de télévision?

Le sénateur Poirier : Quel projet ou quel programme offert est le plus important pour vous?

Ms. Kenny: Every consumer, every listener, has his or her preferences. I am very interested in current events. That is what I get from Radio-Canada, RDI.

Actually, I am probably the number one listener of the CPAC station. I cannot claim to be speaking for all our communities, but I am most interested in current events. However, I am not a one-dimensional person. I also want to see cultural shows. In our regions, we also have public affairs programs.

The Local Programming Improvement Fund greatly contributes to our ability to have a program like *Oniva* that is produced at home, in Saskatchewan. Other similar programs are produced across the country.

You talked about distances earlier. You know, in Sherbrooke, they may manage to produce six hours of local programming. The same amount of money might be used to produce only 20 minutes of programming back home. It takes two and a half hours for a journalist from Saskatoon — which is the closest office — to reach Prince Albert. For the same two-minute segment, a team will have to spend five hours on the road and then come back to set up — all of that for two minutes of programming. In Sherbrooke, things are a bit closer.

All that has to be taken into consideration. Those are the kinds of costs Radio-Canada must absorb when producing local news and programming.

Senator Poirier: Has any progress been made over the past few years?

Ms. Kenny: Yes. Some progress has certainly been made in terms of local production. I would be lying if I said no progress has been made on the federal level. However, the squeaky wheel gets the grease. During the election campaign, all questions came from Quebec, and there was a question about the Champlain Bridge. The complaints were loud and clear, and that is what made us realize that one of the best ways to change things is to go through television personalities. And we have seen this sensibility develop in entertainers. We are convinced that, if we could provide entertainers and television personalities with an orientation session, and if we could meet with them and educate them about this issue, things would once again change tremendously.

Senator Comeau: You were not pleased with Ms. Tremblay's questions?

Ms. Kenny: I do not recall whether the questions came from Ms. Tremblay.

You will agree that what we mostly hear about these days, on Radio-Canada television, are student protests. Between you and me, the Marchildon family back home, in Zenon Park, does want to know more about the student protest, but they do not want

Mme Kenny : Chaque consommateur, chaque auditeur a ses préférences. Je suis une grande consommatrice d'actualités. Pour moi, c'est tout ce qui est Radio-Canada, RDI.

En fait, je suis probablement la Canadienne qui écoute le poste CPAC le plus souvent. Je ne peux prétendre répondre au nom de toutes nos communautés, mais pour moi, ce sont les actualités. Mais je ne suis pas une personne à une seule dimension. Je veux aussi des émissions culturelles. On en a, dans nos régions, des émissions d'affaires publiques.

Le Fonds d'amélioration de la programmation locale contribue énormément au fait qu'on a une émission comme *Oniva* qui est produite chez moi, en Saskatchewan. On a d'autres émissions qui sont produites un peu partout au pays.

Vous avez parlé des distances tout à l'heure. Vous savez, à Sherbrooke, on peut nous dire qu'ils réussissent à faire six heures de programmation locale. Pour la même somme, si on veut, on peut peut-être en faire juste 20 minutes chez nous. Mais pour un journaliste, partir de Saskatoon, qui est le bureau le plus proche, pour aller à Prince-Albert, c'est deux heures et demie de route. Pour le même topo de deux minutes, une équipe va devoir se taper cinq heures de route, revenir pour faire son montage, et on va avoir deux minutes. À Sherbrooke, vous avez un peu moins loin à vous déplacer.

Il y a tout ce côté dont il faut tenir compte, les coûts que doit absorber Radio-Canada dans la production des nouvelles et des émissions qui sont locales.

Le sénateur Poirier : Est-ce qu'il y a des progrès qui ont été faits au cours des dernières années?

Mme Kenny : Oui. Au niveau local, certainement. Je vous mentirais si je vous disais qu'il n'y en a pas eu au niveau fédéral. Mais c'est à force de gueuler qu'on progresse. Quand on est arrivé à la campagne électorale et que toutes les questions provenaient du Québec, et en plus on nous a posé une question sur le pont Champlain, on a crié haut et fort. C'est à force de crier qu'on se rend compte que peut-être une des meilleures avenues est de passer par les artistes et les artisans. Et on a vu un peu cette sensibilité qui se développe chez ces artistes. On est convaincu que si on pouvait donner une séance d'orientation aux artistes et aux artisans de la télé, et qu'on pouvait les rencontrer et les sensibiliser à cela, cela changerait encore énormément.

Le sénateur Comeau : Vous n'étiez pas contente des questions de Mme Tremblay?

Mme Kenny : Je ne me souviens pas si c'était Mme Tremblay.

Mais vous conviendrez comme moi que ce dont on entend majoritairement parler ces jours-ci, à la télévision de Radio-Canada, ce sont des manifestations étudiantes. Entre vous et moi, la famille Marchildon chez moi, à Zénon Parc, oui,

their evening newscast to focus solely on student protests, or on the Champlain and the Jacques-Cartier bridges.

Senator Tardif: I would like to go back to the importance of the Local Programming Improvement Fund. How much money are we talking about? How is that money distributed across the country?

Ms. Kenny: For Radio-Canada, we are talking about an investment of \$40 million. What the CRTC is currently examining is a fund that was created during a crisis, when all broadcasters, not only Radio-Canada, started closing regional stations owing to cuts. That fund — which allocates money to cable operators — was created to continue protecting that regional footprint.

Senator De Bané: That is a CRTC initiative.

Ms. Kenny: The CRTC was in charge. At first, the program was supposed to last a few years — a three-year period was planned. Currently, we are looking into — most importantly — whether that program should be renewed, whether it is still necessary and relevant today.

The second issue that comes up and to which many cable operators are opposed, is Radio-Canada's capacity to raise funds. Since Radio-Canada is a crown corporation, raising money for that fund would require making taxpayers contribute twice. However, unlike other public broadcasters, Radio-Canada provides me with local news.

Senator De Bané: That program helped the Société Radio-Canada with their stations in Trois-Rivières and Sherbrooke. That program made it all possible.

Ms. Kenny: The same goes for the stations in Regina, Edmonton and across Canada. The fund has been a tremendous help, and we are talking about a considerable amount of money. Therefore, I am not sure that Radio-Canada could continue maintaining the same regional presence without that \$40 million.

Senator Tardif: That is what I wanted to show.

Mr. Quinty: I would like to add something very factual to this. The Local Programming Improvement Fund currently collects 1.5 per cent of the cable and satellite operators' income. Most companies are against the renewal because, naturally, they do not want to pay for that service.

Senator Tardif: Does that cover production and broadcasting? Is the money available for production as well, or is it intended only for broadcasting? What kind of criteria are we talking about?

ils veulent en savoir plus sur la manifestation étudiante, mais ils ne veulent pas que leur bulletin de nouvelles soit uniquement consacré aux manifestations étudiantes, ni au pont Champlain ou au pont Jacques-Cartier.

Le sénateur Tardif : J'aimerais revenir sur l'importance du Fonds d'amélioration de la programmation locale. De combien d'argent s'agit-il? Et comment est-ce réparti à travers le pays?

Mme Kenny : Pour Radio-Canada, on parle d'un investissement de 40 millions de dollars. Ce que le CRTC étudie actuellement, c'est un fond qui avait été créé au moment où il y a eu une crise, où l'ensemble des diffuseurs, pas seulement Radio-Canada, commençaient à fermer des stations régionales à cause des coupures. On avait créé ce fonds, qui accorde un montant aux câblodistributeurs, pour continuer à conserver cette empreinte régionale.

Le sénateur De Bané : C'est une initiative du CRTC.

Mme Kenny : C'était le CRTC. Au départ, le programme devait être pour quelques années, on avait parlé de trois ans. On est aujourd'hui en train de revoir, premièrement, si on devrait renouveler ce programme, est-il encore nécessaire et pertinent aujourd'hui?

La deuxième question qui se pose et à laquelle plusieurs câblodistributeurs s'opposent, c'est la capacité de Radio-Canada de percevoir des fonds. Puisque Radio-Canada est une société d'État publique, percevoir des fonds dans ce fonds signifierait de faire payer les contribuables deux fois. Sauf que moi, Radio-Canada, contrairement aux autres diffuseurs publics, me donne des nouvelles locales.

Le sénateur De Bané : Effectivement, ce programme a aidé la Société Radio-Canada pour leur poste à Trois-Rivières, leur poste à Sherbrooke. C'est ce programme qui a aidé.

Mme Kenny : Et le poste à Regina également, et à Edmonton et un peu partout. Cela nous a aidés énormément et on parle d'une somme importante. Donc je ne suis pas certaine que sans cette somme de 40 millions, Radio-Canada pourra continuer à maintenir la même présence régionale.

Le sénateur Tardif : C'est ce que je voulais faire ressortir.

M. Quinty : J'aimerais ajouter quelque chose de très factuel. Le Fonds d'amélioration de la programmation locale, en ce moment, perçoit 1,5 p. 100 des revenus d'opération des entreprises de câblodistribution et de satellites. Et pour cette raison, la plupart des entreprises sont opposées à leur renouvellement parce que naturellement, elles ne veulent pas payer pour ce service.

Le sénateur Tardif : Est-ce que cela couvre la production et la diffusion? Est-ce que l'argent est disponible pour la production aussi ou c'est uniquement pour la diffusion? Quels sont les critères?

Ms. Kenny: It is intended for local programming, so I think it covers both. There is certainly an investment there. If the FAPL was eliminated tomorrow morning, Radio-Canada would continue to meet its obligations in the regions — that goes without saying. However, I have a one-hour newscast each evening, as well as newscasts on the weekend. That is something I did not have before. I am not sure that I would be able to hold on to that. It would be very difficult for us. It would be very difficult for us to take a step back once we have already made some progress.

Senator Tardif: I also see that, owing to budget cuts, Radio-Canada will have to reduce the number of programs on cultural events and initiatives, and on major events. I assume that could also have an impact. Am I right?

Ms. Kenny: Yes, most certainly, since even if we were talking about a network, ballet would still be ballet, and an opera would still be an opera. However, at the same time, our understanding is that this will not have an impact on regional matters but rather on the whole network.

Senator Tardif: Thank you.

The Chair: Ms. Kenny, Mr. Quinty, I want to extend a heartfelt thanks to you on behalf of the members of the committee. It is always a pleasure to hear from you. Thank you for the presentation and for answering our numerous questions. Thank you very much and good luck.

Ms. Kenny: Thank you.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, April 30, 2012

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:02 p.m. to examine the use of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I call the meeting to order.

Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Maria Chaput from Manitoba, chair of the committee.

Before introducing the witnesses appearing today, I would like to invite committee members to introduce themselves.

Senator Fortin-Duplessis: Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec City. My senatorial district is Rougemont, in suburban Montreal.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

Mme Kenny : C'est pour la programmation locale, je pense que cela couvre les deux. C'est sûr qu'il y a un investissement. Demain matin, si on éliminait le FAPL, Radio-Canada maintiendrait ses obligations en région, on s'entend. Mais moi, j'ai un bulletin de nouvelles d'une heure par soir et j'ai des bulletins de la fin de semaine, ce que je n'avais pas avant. Je ne suis pas certaine que je pourrais conserver cela. Ce sera très difficile pour nous. Alors qu'on avait cette petite avancée, il serait très difficile de reculer.

Le sénateur Tardif : Je remarque aussi qu'à cause des compressions budgétaires, Radio-Canada aura à réduire le nombre d'émissions portant sur des événements et des initiatives culturelles et des grands événements. J'imagine que cela pourrait avoir un impact aussi?

Mme Kenny : Très certainement parce que même si c'est réseau, du ballet, c'est du ballet, un opéra est un opéra. Mais en même temps, nous, ce qu'on comprend, c'est que cela n'aura pas un impact sur ce qui est régional mais que l'impact va se faire davantage sentir sur le réseau.

Le sénateur Tardif : Merci.

La présidente : Madame Kenny, monsieur Quinty, au nom des membres du comité, je vous remercie sincèrement. C'est toujours un plaisir de vous recevoir comme témoins. Je vous remercie pour la présentation et vos réponses à nos nombreuses questions. Merci beaucoup et bonne chance.

Mme Kenny : Merci à vous.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 30 avril 2012

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 2 pour étudier l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens.

Le sénateur Maria Chaput (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis la sénatrice Maria Chaput du Manitoba, présidente du comité.

Avant de présenter les témoins qui comparaissent aujourd'hui, j'invite les membres du comité à se présenter.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Suzanne Fortin-Duplessis, de la région de Québec. Mon comté sénatorial est Rougemont, en banlieue de Montréal.

Le sénateur Poirier : Rose-May Poirier, de la région du Nouveau-Brunswick.

Senator Mockler: Percy Mockler from New Brunswick.

Senator Tardif: Claudette Tardif from Alberta.

Senator Losier-Cool: Rose-Marie Losier-Cool, another senator from New Brunswick.

The Chair: Thank you. The committee is continuing its study of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights. As part of that study, today it will hear from representatives of Public Works and Government Services Canada, followed by representatives of the Communications Community Office.

We now welcome, from the Translation Bureau of Public Works and Government Services Canada, Donna Achimov, Chief Executive Officer, Donald Barabé, Vice-President, Professional Services, and Marc Olivier, Manager, Linguistic Services Division.

Ladies and gentlemen, on behalf of the committee, I want to thank you for accepting our invitation to appear. First I invite Ms. Achimov to take the floor. Mr. Olivier will then present the Language Portal of Canada. Senators will then follow with their questions.

Donna Achimov, Chief Executive Officer, Translation Bureau, Public Works and Government Services Canada: Madam Chair, members of the committee, I am pleased to be here today to discuss Internet use, new media, social media and respect for Canadians' language rights.

With me is Donald Barabé, Vice-President of Professional Services at the Translation Bureau, and Marc Olivier, also with the Translation Bureau.

It is real pleasure for me to stand before this committee for the first time. I would like to take this opportunity to thank my predecessor, Francine Kennedy, for her dedication and excellent work as chief executive officer of the Translation Bureau.

[English]

I would like to talk to you today about the role the bureau plays in promoting linguistic duality and how our organization has included social media in our operations.

The Translation Bureau is one of the leading translation organizations in the world and the largest employer of language professionals in Canada. The bureau is the Government of Canada's centre of expertise in translation and in linguistic services. In addition to having been a service provider for more than 75 years, the bureau plays a leading role in terminology standardization within the Government of Canada and is the exclusive supplier of translation revision and interpretation services to Parliament.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, de la région du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Tardif : Claudette Tardif, de la province de l'Alberta.

Le sénateur Losier-Cool : Rose-Marie Losier-Cool, une autre sénatrice du Nouveau-Brunswick.

La présidente : Merci. Le comité poursuit son étude sur l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens. Dans le cadre de l'étude, il entendra aujourd'hui des représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, suivis des représentantes du Bureau de la collectivité des communications.

Nous accueillons, du Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Mme Donna Achimov, présidente-directrice générale, M. Donald Barabé, vice-président des Services professionnels et M. Marc Olivier, gestionnaire de la Division des services linguistiques.

Madame, messieurs, au nom du comité, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à comparaître. J'invite tout d'abord Mme Achimov à prendre la parole. M. Olivier présentera par la suite le Portail linguistique du Canada. Les sénateurs suivront ensuite avec leurs questions.

Donna Achimov, présidente-directrice générale, Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : Madame la présidente et membres du comité, je suis heureuse d'être ici aujourd'hui afin de discuter de l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et du respect des droits linguistiques des Canadiens.

Je suis accompagnée de M. Donald Barabé, vice-président des Services professionnels au Bureau de la traduction, et par M. Marc Olivier, également du Bureau de la traduction.

C'est un réel plaisir pour moi de me présenter devant ce comité pour la première fois. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier mon prédécesseur, Mme Francine Kennedy, pour son dévouement et son excellent travail à titre de présidente-directrice générale du Bureau de la traduction.

[Traduction]

J'aimerais vous parler aujourd'hui du rôle que joue le bureau en ce qui a trait à la promotion de la dualité linguistique et de la façon dont notre organisation a intégré les médias sociaux dans son fonctionnement.

Le Bureau de la traduction est l'une des principales organisations de traduction du monde ainsi que le plus important employeur de langagiers professionnels au Canada. Le bureau est le centre d'expertise du gouvernement du Canada en matière de traduction et de services linguistiques. En plus d'offrir des services depuis plus de 75 ans, le bureau est le chef de file de la normalisation terminologique au gouvernement fédéral. En outre, le bureau est le seul fournisseur de services de traduction, d'interprétation et de révision du Parlement.

In 2010-11, the bureau translated more than 1.7 million pages in all areas of federal government activity, as well as provided translation and interpretation services for over 2,000 parliamentary sittings and parliamentary committee meetings.

[*Translation*]

The bureau also manages TERMIUM®, the Government of Canada's terminology and linguistic data bank, which contains nearly four million terms in French and English. This databank is used by teachers, students, writers, translators and many others here in Canada and around the world.

Throughout its 75 years, the bureau has demonstrated an incredible ability to adapt to change. Because of this adaptability, it has been able to respond quickly to the changing needs of the Canadian public and the government, for instance, by leveraging new technologies and new ways of communicating such as social media.

[*English*]

For example, Canadians now have free access to TERMIUM and a host of other writing tools through the Language Portal of Canada.

We are also about to launch the TERMIUM mobile application. I will come back to these initiatives in a few moments, but you will be getting one of the first sneak previews of our new iPhone application.

In addition to issues associated with new technologies, there is the issue of instant communication. We are operating in an increasingly complex and interdependent world. Thanks to wikis, blogs and other social media, we are plugged into what is happening 24 hours a day, 7 days a week. The bureau is now called upon to translate in these new media.

In this context, the Translation Bureau needs to make sustained efforts to modernize its activities and optimize its business processes. Accordingly, it has adopted a transformation strategy that encourages the use of new language technologies. The creation of the Language Portal of Canada is part of this approach.

The portal, which is funded by the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality*, provides free online Internet access to a broad range of Canadian linguistic resources, including TERMIUM.

These resources allow users to hone their skills in English and French. Canadian Internet users can go to the portal to find everything they need in order to study, work and communicate more effectively in both official languages.

En 2010-2011, le Bureau de la traduction a traduit plus de 1,7 million de pages dans tous les domaines d'activité du gouvernement fédéral, en plus de fournir des services de traduction et d'interprétation pour plus de 2 000 séances du Parlement et réunions de comités parlementaires.

[*Français*]

Le Bureau gère également TERMIUM®, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada, qui renferme près de quatre millions de termes en français et en anglais. Cette banque de données est utilisée, entre autres, par des enseignants, des étudiants, des rédacteurs et des traducteurs d'ici, au Canada, et de partout dans le monde.

Tout au cours de ses 75 années d'existence, le Bureau a fait preuve d'une incroyable capacité d'adaptation au changement. C'est grâce à cette même capacité d'adaptation qu'il a su répondre rapidement aux besoins changeants de la population canadienne et du gouvernement, entre autres, en mettant à profit de nouvelles technologies et de nouveaux moyens de communication comme les médias sociaux.

[*Traduction*]

Par exemple, les Canadiens et Canadiennes ont maintenant accès gratuitement à TERMIUM et à une foule d'autres outils d'aide à la rédaction grâce au Portail linguistique du Canada.

Nous sommes également sur le point de lancer l'application TERMIUM mobile. Je reviendrai dans quelques instants sur ces initiatives, mais vous serez parmi les premiers à découvrir notre nouvelle application pour iPhone.

Aux enjeux liés aux nouvelles technologies s'ajoute celui de l'instantanéité des communications. Nous évoluons dans un monde de plus en plus complexe et interdépendant. Les wikis, blogues et autres médias sociaux font en sorte que nous sommes branchés sur l'actualité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le bureau est maintenant appelé à traduire dans ces nouveaux médias.

Dans ce contexte, le Bureau de la traduction doit déployer des efforts soutenus en vue de moderniser ses activités et d'optimiser ses processus opérationnels. C'est ainsi qu'il a adopté une stratégie de transformation qui favorise l'utilisation des nouvelles technologies langagières. La création du Portail linguistique du Canada s'inscrit dans cette démarche.

Le portail, financé dans le cadre de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*, offre un accès Internet gratuit à un éventail de ressources linguistiques canadiennes, dont TERMIUM.

Ces ressources permettent aux utilisateurs de perfectionner leurs compétences en français ou en anglais. Les internautes canadiens peuvent visiter le portail afin de trouver tout ce dont ils ont besoin pour étudier, travailler et communiquer plus efficacement dans les deux langues officielles.

Aware of the popularity of the Language Portal and social media, the Translation Bureau has begun to develop the Government of Canada's first language-related mobile app. TERMIUM online will be launched this fall. Canadians with an iPhone or BlackBerry will enjoy access to TERMIUM with nearly 4 million French and English terms.

We are opening the doors to a whole new generation of Canadians for both official languages access.

[Translation]

As you can see, the Internet, new media and social media are fundamentally changing the way in which language specialists work. These tools also have enormous potential, as long as we are smart about how we use them.

I will now turn things over to Donald Barabé. Donald is a recognized expert in Canada in the field of translation.

Donald Barabé, Vice-President, Professional Services, Translation Bureau, Public Works and Government Services Canada: Madam Chair, members of the committee, good evening. I am honoured to be appearing before you this evening to talk to you about translation, my profession and social media.

I am going to cite a few statistics to provide you with some background. Although the Internet was designed in 1969, average citizens did not have free access to it until 1996. Between 1996 and 2001, there were already 500 million Internet users, and some 10 years later, today in 2012, there are nearly 2.5 billion. It is the medium that has experienced the sharpest growth in the history of humanity. Approximately one-third of Internet users have one of our official languages, English or French, as their principal mother tongue. There are also more than five billion cell phones in the world today, and we believe that, by 2020, there will be one per inhabitant. That is important because the cell phone is the prime medium for social media. That is where it all happens. The principal social medium in the world is Facebook, which will have one billion users by this summer. If it were a country, it would have the third largest population in the world.

So we see that social media have experienced phenomenal, explosive growth in the last few years, and the Government of Canada and the federal public service must naturally adapt to these new media.

[English]

Actually, the implementation of social media has been under way in the public service for quite some time because it represents a great way to connect with voters and taxpayers, to mobilize citizens and to do business. It is also a great way to provide for collaborative projects.

Conscient de la popularité du Portail linguistique et des médias sociaux, le Bureau de la traduction a entrepris de développer la première application linguistique mobile du gouvernement du Canada. L'application TERMIUM en ligne sera lancée cet automne. Elle permettra aux Canadiens qui ont un iPhone ou un BlackBerry d'avoir accès rapidement aux quelque quatre millions de termes français et anglais que contient TERMIUM.

Nous donnons à une nouvelle génération de Canadiens l'accès à ces outils dans les deux langues officielles.

[Français]

Comme vous pouvez le constater, Internet, les nouveaux médias et les médias sociaux sont en train de modifier en profondeur la façon de travailler des langagiers. Ces outils ont aussi un potentiel énorme si nous savons nous les approprier de façon intelligente.

Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, Donald Barabé. M. Barabé est reconnu comme un expert au Canada dans le domaine de la traduction.

Donald Barabé, vice-président, Services professionnels, Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : Madame la présidente, membres du comité, bonsoir. C'est pour moi un honneur et un privilège de comparaître devant vous ce soir pour vous parler de la traduction, ma profession, et pour vous parler de médias sociaux.

Pour un peu planter le décor, je vais vous donner quelques statistiques. Même si l'Internet a été conçu en 1969, c'est en 1996 que les citoyens ont pu y avoir librement accès. Entre 1996 et 2001, il y avait déjà 500 millions d'internautes, et quelque dix ans plus tard, aujourd'hui en 2012, on en compte près de 2,5 milliards. C'est le média qui a connu la plus forte croissance dans l'histoire de l'humanité. Environ le tiers des internautes ont la chance d'avoir nos deux langues officielles comme langue principale maternelle, le français et l'anglais. Il y a aussi plus de 5 milliards de téléphones cellulaires sur la planète, et on pense que d'ici 2020, il y en aura un par habitant. C'est important parce que le cellulaire est le médium par excellence des médias sociaux. C'est là-dessus que ça se passe. Le principal média social dans le monde est Facebook, qui atteindra cet été un milliard d'utilisateurs. Si c'était un pays, ce serait le troisième pays en importance pour la population sur la planète.

Alors on voit que les médias sociaux ont connu une explosion phénoménale ces dernières années et, naturellement, le gouvernement du Canada et la fonction publique canadienne doivent s'adapter à ces nouveaux médias.

[Traduction]

En fait, la mise en œuvre des médias sociaux dans la fonction publique est déjà bien amorcée, parce qu'ils constituent une excellente façon de communiquer avec les électeurs et les contribuables, de rassembler les gens et de faire des affaires. Ils offrent également un très bon moyen de réaliser des projets de collaboration.

As part of the Department of Public Works and Government Services Canada, the Translation Bureau is proud to provide a range of innovative linguistic services using social media tools. As Ms. Achimov told you a few minutes ago, you will have the first sneak preview of our future application for smart phones and BlackBerrys in the next few minutes.

At the Translation Bureau, our objective is to help government departments meet the requirements of the Official Languages Act as they roll out social media into their internal and external communications. Government departments naturally have a main legal requirement pursuant to the Official Languages Act to provide the same information both in quantity and in quality to Canadians, and at the same time. The bureau is rising to that challenge. Believe me, “at the same time” is a challenge.

[Translation]

Our professional translators have a dual mandate. First of all, they have a mandate to serve the public by producing quality translations. For example, if we translate a public health advisory correcting an incorrect drug dosage, the translation must be perfectly accurate. They are also responsible for protecting the integrity of the language by avoiding the propagation of unidiomatic expressions such as “bon matin” in French or “happy reading” in English.

Social media provide the government with a new way of communicating with Canadians, a new way that has its own particular characteristics. But one thing is certain: they cannot make room for the notion of “good enough”. “Good enough” is not good enough, either in law or in day-to-day reality. That is why, when translators translate, they must constantly bear in mind the requirements of the Official Languages Act regarding the offer of service of equal quality in both official languages, while meeting the deadlines that are imposed by circumstances.

As Ms. Achimov suggested, we are now entering the world of instantaneous communication, and this is a major challenge for all translators around the world. We are entering the field of simultaneous translation. And I am not mistaken; I did say “simultaneous translation”, not “simultaneous interpretation”, because, when people tweet on Twitter, that is done in real time, and the translation must also be done in real time. So that is a major challenge, but we are using our network of professionals, as well as technology, to address that.

Now I would be pleased to hand the floor back to my colleague.

En tant qu'organisation de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le Bureau de la traduction est fier d'offrir une gamme de services linguistiques novateurs grâce aux outils des médias sociaux. Comme vous l'a annoncé Mme Achimov il y a quelques instants, dans quelques minutes, nous vous présenterons en avant-première notre future application pour téléphones intelligents et appareils BlackBerry.

L'objectif du Bureau de la traduction consiste à aider les ministères fédéraux à respecter les exigences de la Loi sur les langues officielles alors qu'ils intègrent les médias sociaux à leurs modes de communication interne et externe. Les ministères fédéraux ont, bien entendu, à respecter avant tout les obligations légales découlant de la Loi sur les langues officielles qui les oblige à communiquer simultanément aux Canadiens et aux Canadiennes la même quantité et la même qualité de renseignements dans les deux langues officielles. Le bureau se montre à la hauteur de ce défi. Je vous prie de croire que c'est tout un défi de fournir l'information en même temps dans les deux langues officielles.

[Français]

Les traducteurs professionnels ont un double mandat. Tout d'abord, ils ont le mandat d'assurer la protection du public par des traductions de qualité. Par exemple, si nous traduisons un avis de santé publique qui corrige une posologie erronée, la traduction doit être parfaitement correcte. Ils ont aussi la responsabilité d'assurer l'intégrité de la langue en évitant la propagation d'expressions fautives comme « Bon matin » en français ou « *Happy Reading* » en anglais.

Les médias sociaux constituent une nouvelle façon de communiquer avec les Canadiens, une nouvelle façon qui a ses caractéristiques propres. Mais une chose est sûre, c'est qu'elle n'a pas la caractéristique de permettre la notion de qualité suffisante, ou comme on dit en latin *good enough*. *Good enough is not good enough*, ni en droit ni en réalité. C'est pour cela que lorsque les traducteurs traduisent, ils ont constamment en tête les exigences de la Loi sur les langues officielles concernant l'offre de service de qualité égale dans les deux langues officielles, tout en respectant les échéances qui sont imposées par les circonstances.

Comme Mme Achimov y faisait allusion, nous entrons maintenant, et c'est un grand défi pour tous les traducteurs dans le monde, dans l'ère de l'instantanéité des communications. Nous entrons dans le domaine de la traduction simultanée. Et je ne me suis pas trompé, j'ai bien dit la « traduction simultanée » et non pas « l'interprétation simultanée » parce que lorsqu'on gazouille sur Twitter, cela se fait en temps réel, et la traduction doit venir aussi en temps réel. Alors c'est un grand défi, mais on utilise pour cela notre réseau de professionnels, de même que la technologie.

Je suis maintenant heureux de céder la parole à mon collègue.

[English]

Ms. Achimov: Marc Olivier, the manager of our linguistic services division at the bureau, will now discuss the Language Portal of Canada and the new TERMIUM mobile application.

[Translation]

Marc Olivier, Manager, Linguistic Services Division, Translation Bureau, Public Works and Government Services Canada: The Language Portal of Canada was launched in October 2009. It is currently a very big success with Internet users wanting to improve their English and French language skills.

[English]

The website contained 1,500 free language resources when it was launched. It now contains over 2,800 resources.

[Translation]

The star tool of the portal is undeniably TERMIUM Plus, the second largest terminology database in the world, with more than four million terms in English and French. In 2011-2012 alone, TERMIUM users, at school, at work or in the home, did nearly 90 million searches in the database.

[English]

To provide even easier access to this extremely useful tool, the translation bureau is pleased to announce today that it will launch a mobile application of TERMIUM in the fall of 2012.

[Translation]

Users will thus be able to download the application free of charge to their iPhone, iPad, as is the case here today, or to their BlackBerry and find the right word in English or French.

As a major first, today, for committee members, I am going to use the prototype to give you a little demonstration of what the app will look like when opened.

I am going to click off the website and launch the mobile app. People who have a BlackBerry, iPhone or iPad will see this on their mobile app. I am going to do a quick search to show you this. I am going to tap the word “tweet” in the context of Twitter.

[Traduction]

Mme Achimov : Marc Olivier, le gestionnaire de la Division des services linguistiques au bureau, va maintenant vous parler du Portail linguistique du Canada et de la nouvelle application TERMIUM mobile.

[Français]

Marc Olivier, gestionnaire, Division des services linguistiques, Bureau de la Traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : Le Portail linguistique a été lancé en octobre 2009. Son pendant anglais est le Language Portal of Canada. Il connaît actuellement un très grand succès auprès des internautes qui veulent améliorer leurs compétences en anglais et en français.

[Traduction]

Au moment de son lancement, le site Web contenait 1 500 ressources linguistiques gratuites. Aujourd’hui, il en renferme plus de 2 800.

[Français]

L’outil vedette du portail est sans contredit TERMIUM Plus, la deuxième plus grande banque de terminologie au monde, avec plus de quatre millions de termes en anglais et en français. En 2011-2012 seulement, les utilisateurs de TERMIUM, qu’ils soient à l’école, au travail ou à la maison, ont fait près de 90 millions de recherches dans la banque de données.

[Traduction]

Voulant donner un accès encore plus facile à cet outil des plus utiles, le Bureau de la traduction est heureux d’annoncer aujourd’hui le lancement d’une application mobile de TERMIUM à l’automne 2012.

[Français]

Les utilisateurs pourront ainsi télécharger l’application gratuitement sur leur iPhone, sur leur iPad comme ici aujourd’hui ou encore sur leur BlackBerry et trouver rapidement le mot juste en anglais ou en français.

Une grande primeur, aujourd’hui, pour les membres du comité, je vais utiliser le prototype de l’application pour vous faire une petite démonstration de ce que l’application va avoir l’air au moment du lancement.

Je vais fermer le site Web et lancer l’application mobile. Les gens qui ont un BlackBerry, un iPhone ou un iPad verront cela sur leur application mobile. Je vais faire une petite recherche pour vous le montrer. Je vais taper le mot « tweet » dans le contexte de Twitter.

[English]

We will do a search from English to French, and there I will get the French equivalent of tweet, the verb *gazouiller* or the noun *gazouillis* or even “tweet” because it can be used in certain contexts, especially with the youngsters.

I can do another fast search from French to English.

[Translation]

I am going to tap the term “internaute”. I change the search key from French to English and simply launch the search. Here again, I have three possible equivalents for “internaute”. So that is a quick demonstration of the prototype.

We want to thank committee members for this opportunity to present it to you today as a first. We are now ready to answer your questions.

Senator Fortin-Duplessis: Do you think the legislative, regulatory and policy framework currently in effect in Canada is clear enough on the use of new technologies and respect for Canadians’ language rights?

What do you think about the social media guidelines developed by the Treasury Board of Canada Secretariat?

Ms. Achimov: In our opinion, the communications policies, and now with social media, provide public servants with good information on government communications in general and on the use of new technologies and social media.

We know that, like us, every department has guidelines that follow the Treasury Board Canada guidelines and policies, and that gives an indication.

[English]

It gives a framework in terms of allowing us to look at the appropriate use of social media, and it builds on a very strong communication policy.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: Are those guidelines clear enough or too restrictive?

Mr. Barabé: We think they are clear enough because they clearly recall the requirements regarding content of equal quality, in both the legislative framework and the Treasury Board Canada guidelines. This raises a challenge for instantaneous communications and requires public servants simply to plan a little further ahead. As regards the clarity of the directives, we believe they are quite clear.

Senator Fortin-Duplessis: If there is a second round, Madam Chair, I would like to ask some other questions of a different kind.

[Traduction]

Faisons une recherche de l’anglais vers le français sur le mot anglais *tweet*, ce qui donne en français le verbe « gazouiller » et le substantif « gazouillis », ou encore « *tweet* », qui peut être utilisé dans certains contextes, surtout par les jeunes.

Je peux faire une autre recherche rapide, du français vers l’anglais.

[Français]

Je vais taper le terme « internaute ». Je change la clé de recherche du français à l’anglais et je lance tout simplement la recherche. Encore là, j’ai trois équivalents possibles pour « internaute ». Donc, voilà pour la démonstration rapide du prototype.

Nous tenons à remercier les membres du comité de nous avoir donné l’occasion de le présenter aujourd’hui en primeur. Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Selon vous, le cadre législatif réglementaire et politique présentement en vigueur au Canada est-il suffisamment clair à propos de l’utilisation des nouvelles technologies et du respect des droits linguistiques des Canadiens?

Que pensez-vous des lignes directrices élaborées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada au sujet des médias sociaux?

Mme Achimov : Pour nous, les politiques des communications, et maintenant avec les médias sociaux, cela renseigne bien les fonctionnaires au sujet des communications en général au gouvernement et aussi de l’utilisation des nouvelles technologies et des médias sociaux.

On sait que chaque ministère a, comme nous, des lignes directrices qui suivent les lignes directrices et les politiques du Conseil du Trésor du Canada et cela donne des indications.

[Traduction]

Cela donne un cadre qui nous permet d’examiner l’utilisation appropriée des médias sociaux, et qui est fondé sur une politique très solide en matière de communication.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Ces lignes directrices sont-elles assez claires ou trop contraignantes?

M. Barabé : Nous pensons qu’elles sont assez claires parce qu’elles rappellent clairement les exigences de contenu de qualité égale, à la fois dans le cadre législatif et dans les lignes directrices du Conseil du Trésor du Canada. Cela pose un défi d’instantanéité et oblige les fonctionnaires à prévoir un peu plus d’avance, tout simplement. Quant à la clarté des directives, nous pensons qu’elles sont assez claires.

Le sénateur Fortin-Duplessis : S’il y a un deuxième tour, madame la présidente, j’aimerais poser d’autres questions d’un autre ordre.

Senator Poirier: In your presentation, you talked about translating words from French to English and from English to French. When you say that services will be available free of charge on iPad, Blackberry, iPhone and so on, will that be for the entire population of Canada or just for the public service?

Ms. Achimov: For the entire Canadian population. Now, on our Language Portal, to the right, that is now on the Internet. The value added will be the mobile application.

Senator Poirier: Are you going to promote that?

Ms. Achimov: Not yet because we are validating it to see whether everything works.

[English]

We are in the beta testing stages. We just want to make sure. We will do some quiet work over the next few weeks, and then we will start an advertising and information campaign.

Senator Poirier: You feel it will be in the fall when it will be launched?

Ms. Achimov: We are hoping it will be ready in the fall, in time for back to school, and we want to ensure that it works and that we can do the adequate testing.

Senator Poirier: Great. Congratulations.

Ms. Achimov: Thank you.

[Translation]

Senator Champagne: Madam, gentlemen, good evening and welcome to the committee. I have been a TERMIUM user for a very long time, and my daughter uses it too. When the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality* became known, I must say that one of the things I was most pleased about was that TERMIUM would be offered free of charge because it was quite expensive to use TERMIUM at one time.

The roadmap contains a translation initiative, and since that is your area, Mr. Barabé, it deals at length with university scholarships in translation designed to attract, retain and graduate new translators and interpreters and to encourage students to go into careers in those fields.

My daughter is pursuing a career in that field, but, more than translation — she does not do interpretation, as do the angels that we have around us — she often has to do adaptation, not translation. For example, she takes an advertisement prepared in English for English-language television that has to be broadcast in French. So you cannot do a word-for-word translation; you have to do an adaptation. I believe that term should be used when talking about scholarships in translation, which is more than

Le sénateur Poirier : Dans votre présentation vous avez parlé de traduction de mots du français à l'anglais et de l'anglais au français. Quand vous dites que les services vont être disponibles sur iPad, Blackberry, iPhone et cetera et ce, gratuitement, est-ce que ce sera pour toute la population canadienne ou juste pour la fonction publique?

Mme Achimov : Pour toute la population canadienne. Maintenant, sur notre Portail linguistique, à droite, cela existe maintenant sur Internet. La valeur ajoutée sera de façon mobile.

Le sénateur Poirier : Allez-vous en faire la promotion?

Mme Achimov : Pas encore parce que nous sommes en train de valider si tout fonctionne.

[Traduction]

Nous en sommes aux stades de la mise à l'essai du prototype. Nous voulons être certains que tout fonctionne bien. Nous allons poursuivre notre travail discrètement au cours des prochaines semaines, puis nous déclencherons une campagne de publicité et d'information.

Le sénateur Poirier : Vous pensez que le lancement aura lieu à l'automne?

Mme Achimov : Nous espérons que ce sera prêt à l'automne, à temps pour la rentrée, mais nous voulons nous assurer que cela fonctionne et que nous pouvons effectuer les essais nécessaires.

Le sénateur Poirier : Très bien. Félicitations.

Mme Achimov : Merci.

[Français]

Le sénateur Champagne : Madame, messieurs bonjour et bienvenue chez nous. Vous avez en moi une utilisatrice de TERMIUM depuis très longtemps et ma fille s'en sert aussi. Lorsque la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne* a été connue, je dois dire que l'une des choses qui m'ont plus au maximum était que TERMIUM deviendrait sans frais parce que cela coûtait assez cher quand même à une certaine époque d'aller sur TERMIUM.

Dans la Feuille de route initiative en traduction et, puisque M. Barabé c'est là votre monde, on parle beaucoup de bourses universitaires en traduction qui visent à favoriser l'attraction, la rétention et la diplomation de nouveaux traducteurs et interprètes et à encourager les étudiants à faire carrière dans ces domaines.

Ma fille fait carrière dans ce monde. Mais plus que de la traduction — elle ne fait pas d'interprétation comme font les anges que nous avons autour de nous —, elle doit souvent faire de l'adaptation et non pas de la traduction. Elle prend, par exemple, un message publicitaire préparé en anglais pour la télé anglophone qui doit être diffusé en français. Donc, on ne peut pas faire une traduction mot pour mot, il faut faire une adaptation. Je crois que ce terme devrait s'insérer dans ces

translation and the work of translators and interpreters, but also for people who do adaptation. That is quite a different world, but one that is part of what you do.

Earlier we had some terms that could be used in various ways, but adaptation is very valid because, for francophones across the country, and perhaps particularly for those from Quebec and Eastern Ontario, if the French-language advertising sent to you is a certified copy of what is being done elsewhere, they will not sell much if they do not have people who are really very good at adaptation. I am absolutely delighted that, as you said a few moments ago, this is becoming something that we can have, that there is a mobile application enabling us to have TERMIUM on a cell phone.

But to stay true to who I am, I have to find a problem somewhere. I checked TERMIUM and it confirmed that someone you want to hire for a position can be asked for “références”. That is an anglicism. You can refer to an event in history. You can say that the dictionary remains a “référence”, but to request “références” in order to hire someone is an anglicism. You have to say “demander des recommandations”. I tried it again last weekend because I had to use the word “référence” in a document we were working on. I do not understand how the two words have become confused in the Government of Canada, why no distinction is drawn. I am willing to refer to what was said during World War II, but if I want to hire someone, I want “recommandations”, not “références”. Mr. Barabé, this is your field and I am listening. I am always like this. I always find a problem somewhere.

Mr. Barabé: Let us start with the scholarships. Yes, the purpose of the scholarships is indeed to attract and retain students. To reassure you about adaptation, that is taught in the universities. Every translation is an adaptation, but there are cases in which it is not really involved. For example, if I have to translate “La table est faite en érable”, “The table is made of maple” is quite easy. When you get into theatre or advertising, that is very different, and that subject, very fortunately, is taught.

As regards the word “référence”, that really concerns the terminology database. The Translation Bureau does not determine usage. In its terminology base, the Translation Bureau records word usage, and the word “référence” is used to mean “recommandations”.

Senator Champagne: An anglicism, as you will agree with me.

Mr. Barabé: Initially, yes, but it has entered the language, as other words have done, such as “leadership”, for example, and words like that. And we can lament the fact, but usage is king.

Senator Champagne: You cannot change your grandmother; when she wants to hire someone, she asks for “recommandations”, not “références”.

moments où on parle de bourses en traduction, qui est plus que la traduction et le travail des traducteurs et des interprètes, mais aussi pour les gens qui font de l’adaptation. C’est un monde bien différent, mais qui fait partie de ce que vous faites.

On avait des termes tout à l’heure qui pouvaient se dire de différentes façons, mais l’adaptation est très valable parce que pour les francophones de partout au pays, et peut-être particulièrement pour ceux du Québec ou de l’Est de l’Ontario, si ce qu’on vous envoie comme publicité en français est une copie conforme de ce qui se fait ailleurs, ils ne vendront pas grand-chose s’ils n’ont pas de gens qui sont vraiment supérieurs sur le plan de l’adaptation. Que cela devienne, comme vous nous l’annonciez il y a quelques secondes, quelque chose qu’on puisse avoir, qu’il y ait une application mobile qu’on puisse avoir le TERMIUM cellulaire, vous m’en voyez absolument ravie.

Mais pour rester fidèle à qui je suis, il faut bien que je trouve une puce quelque part. Après avoir vérifié sur TERMIUM, on me confirme qu’on peut demander « des références » à quelqu’un qu’on veut engager pour un poste. Il s’agit d’un anglicisme. On peut se référer à un événement de l’histoire. On peut dire que le dictionnaire demeure la référence, mais demander « des références » pour engager quelqu’un, est un anglicisme. Il faut dire « demander des recommandations ». Je l’ai essayé à nouveau en fin de semaine parce que j’ai eu à utiliser le mot « référence » dans un texte que nous travaillons. Je ne comprends pas qu’au gouvernement du Canada on ait assimilé les deux mots, qu’on n’ait pas fait la différence. Je veux bien me référer à ce qu’on disait à la Deuxième Guerre mondiale, mais si je veux engager quelqu’un, je veux des recommandations et non des références. Monsieur Barabé, je suis dans votre monde et je vous écoute. Je suis toujours comme cela. J’ai toujours une bibitte quelque part.

M. Barabé : Commençons par les bourses. Oui, l’objectif des bourses est effectivement l’attraction et la rétention. Pour vous rassurer au sujet de l’adaptation, cela fait partie de l’enseignement universitaire. Toute traduction est une adaptation, mais il y a des cas où elle n’est pas vraiment présente. Par exemple, si j’ai à traduire « La table est faite en érable », « *The table is made of maple* », c’est assez facile. Quand on passe au théâtre ou la publicité, là c’est très différent et c’est enseigné, fort heureusement.

Pour ce qui est du mot « référence », cela touche vraiment à la banque de terminologie. Le Bureau de la traduction ne fait pas l’usage. Le Bureau de la Traduction, dans sa banque de terminologie, consigne l’usage et l’usage accepte le mot « référence » dans le sens de recommandation.

Le sénateur Champagne : Mais qui est bel et bien un anglicisme vous serez d’accord avec moi.

M. Barabé : Au départ, oui. Mais il est passé comme d’autres mots sont passés; par exemple « leadership » ou des choses comme cela. Et on peut le déplorer, mais l’usage est roi.

Le sénateur Champagne : Vous ne changerez pas grand-maman, lorsqu’elle veut engager quelqu’un, elle demande des recommandations et non pas des références.

Mr. Barabé: That is entirely your right.

Senator Tardif: First I would like to congratulate you on the Language Portal of Canada and on your work on TERMIUM mobile. It will be very much appreciated by all Canadians.

Can you tell us what percentage of your budget is allocated to translation of social media content?

Mr. Barabé: We have not calculated it to date, but that is a piece of information that we may want to record following our appearance.

The texts are often sent to us in Word or WordPerfect format; we do not exactly know their destination, and we see only after the fact that they wind up on the Internet.

However, if I had to give an estimate for social media, I would say it is perhaps 1 per cent to 2 per cent, and it is growing. As for the Web, it is definitely more than 10 per cent, but that is really an estimate.

Senator Tardif: Can you tell us what portion of the translation budget is allocated to the other federal institutions' involvement in social media?

Mr. Barabé: It would be impossible for us to give you an answer to that. We do not have that information.

Senator Tardif: All right. Do you think translators are ready to meet this challenge of instantaneous communication? If so, how can you be sure? What resources would be necessary and how would you prepare them?

Mr. Barabé: The answer as to whether they are ready is yes and no. This is very new. The challenge is not so much translation as it is time, which is very short. And you have to think fast, especially when we are talking about Twitter, tweets. So the idea is to get a clear understanding of the author's thinking in order to render it. That is the challenge.

We train translators; to a large degree, they are also trained on the job, by translating, and we will use language technologies as much as possible to help us meet the challenges of time, shortness of time, instantaneous communication.

However, for example, last week we met with all the Canadian universities that teach translation, and they have not yet started to teach social media translation, but they realize that is the way they have to go.

Everyone has been somewhat caught short; matters are moving faster than we thought. The rate of social media acceptance is much higher than we imagined. When I said earlier that we had gone from 500 million Internet users to 2.5 billion in about 10 years, there has been a stunning increase in the use of social media. It is going faster than we are.

M. Barabé : C'est votre droit le plus strict.

Le sénateur Tardif : Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour le Portail linguistique du Canada et tout votre travail sur TERMIUM mobile. Ce sera fort apprécié par tous les Canadiens et les Canadiennes.

Pouvez-vous nous dire quel pourcentage de votre budget est consacré à la traduction du contenu des médias sociaux?

M. Barabé : Jusqu'à maintenant, nous n'avons jamais fait ce calcul. Mais peut-être que suite à notre comparution, ce sera une information qu'on voudra capter.

Les textes nous sont souvent envoyés sous un format Word ou WordPerfect et on ne connaît pas exactement leur destination. Et ce n'est qu'après que l'on s'aperçoit que cela se retrouve sur le Web.

Mais si j'avais à faire une estimation, pour les médias sociaux, je dirais que c'est peut-être 1 à 2 p. 100 et c'est en croissance. En ce qui concerne le Web, c'est certainement au-delà de 10 p. 100. Mais c'est vraiment une estimation.

Le sénateur Tardif : Est-ce que vous pouvez nous dire quelle part du budget de traduction est consacrée à la participation des autres institutions fédérales dans les médias sociaux?

M. Barabé : Ce serait impossible pour nous de répondre. C'est une information que nous n'avons pas.

Le sénateur Tardif : D'accord. Selon vous, est-ce que les traducteurs sont prêts à répondre à ce défi d'instantanéité? Le cas échéant, comment pouvez-vous vous en assurer, quelles seraient les ressources nécessaires et comment feriez-vous pour les préparer?

M. Barabé : La réponse à savoir s'ils sont prêts est oui et non. C'est très nouveau. Le défi n'est pas tellement la traduction, mais c'est le temps qui est très comprimé. Et surtout quand on parle de Twitter, les gazouillis, la pensée est comprimée. Il s'agit donc de bien comprendre la pensée de l'auteur pour pouvoir la rendre. Le défi est là.

On forme les traducteurs, ils se forment aussi beaucoup sur le tas, par l'exercice, et on va utiliser le plus possible les technologies langagières pour pouvoir nous aider à faire face aux défis du temps, la compression du temps, l'instantanéité.

Mais par exemple, on rencontrait, la semaine dernière, toutes les universités canadiennes qui enseignent en traduction, et elles n'ont pas encore commencé à enseigner la traduction des médias sociaux. Mais elles se rendent bien compte que c'est là où il faut aller.

Tout le monde est un peu pris de court, cela va beaucoup plus vite que ce qu'on pensait. Le taux d'acceptation de ces médias est beaucoup plus rapide que ce que l'on s'imaginait. Quand je disais plus tôt qu'on est passé de 500 millions d'internautes à 2,5 milliards en une dizaine d'années, les médias sociaux connaissent une progression fulgurante. Ils vont plus vite que nous.

Senator Tardif: To ensure there is real equality in the use of Canada's two official languages, what recommendation would you make to guarantee that quality is not lost in the case of French for our minority communities, for example?

Ms. Achimov: Like all public servants, we must rely on our new Values and Ethics Code. We have a duty to offer services in both official languages. We have started discussions with our translators, interpreters and terminologists, and the adoption of this new code is a good opportunity to reinforce the importance of official languages. That is central to the public service.

[English]

It really is at the heart of what we do. By having discussions with the new launches of the new code, it gives the opportunity to talk not just about social media but also about the importance of having a culture and a workplace that is based on official languages and absolutely supporting citizens' right to have information in both official languages and quality information.

[Translation]

Senator Losier-Cool: Under Budget 2012, the government has asked many departments, including Public Works and Government Services, to cut spending. Will you have to reduce the number of your employees? Where will you cut?

Ms. Achimov: Like all departments, we are conducting an evaluation exercise. This is an important exercise, since, as we said, all the changes made to technology through social media have considerably changed the way we work.

The program cuts in other departments will have a negative financial impact on us. We have to review the way we work, react to the cuts and perhaps to the reduced demand from other departments. That is our big challenge.

Senator Losier-Cool: You know that our committee is examining the use of the Internet, new media and social media. A comment that we often hear in our committee is that social media are not accessible to all Canadians. Do you think the Internet and social media are conducive, if we can put it that way, to the development of the minority communities?

Ms. Achimov: I cannot talk about access. We know that, after consulting the minority communities and Canadians across Canada, we have tried through our Language Portal to target our content and the way we offer information so as to be as accessible as possible.

Le sénateur Tardif : Pour s'assurer qu'il y ait une égalité réelle dans l'application des deux langues officielles du Canada, quelle recommandation nous feriez-vous pour nous assurer que cette qualité ne soit pas perdue lorsqu'il s'agit, par exemple, du français pour nos communautés en situation minoritaire?

Mme Achimov : Tout comme les fonctionnaires, nous devons nous baser sur notre nouveau Code de valeurs et d'éthique. On se doit d'offrir les services dans les deux langues officielles. On a commencé des discussions avec nos traducteurs, nos interprètes, nos terminologues, et l'adoption de ce nouveau code est une bonne occasion de renforcer l'importance des langues officielles. C'est le cœur de la fonction publique.

[Traduction]

C'est réellement au cœur de ce que nous faisons. En menant des discussions au moment d'adopter le nouveau code, nous avons l'occasion de parler non seulement des médias sociaux, mais également du fait qu'il est important d'avoir une culture et un lieu de travail qui sont fondés sur les langues officielles et qui respectent réellement le droit des citoyens d'obtenir les renseignements de qualité égale dans les deux langues officielles.

[Français]

Le sénateur Losier-Cool : Suite au Budget de 2012, le gouvernement a demandé à plusieurs ministères, dont Travaux publics et Services gouvernementaux, de réduire leurs dépenses. Est-ce que vous devrez couper dans le nombre de vos employés? Où allez-vous couper?

Mme Achimov : Comme tous les ministères, nous sommes en train de faire un exercice d'évaluation. C'est un exercice important puisque comme nous l'avons dit, tous les changements apportés à la technologie via les médias sociaux ont beaucoup changé notre façon de travailler.

Les coupures de programmes dans les autres ministères vont avoir un impact financier négatif chez nous. Nous devons revoir notre façon de travailler, de réagir aux coupures et peut-être à la diminution des demandes qui proviendront des autres ministères. C'est notre défi important.

Le sénateur Losier-Cool : Vous savez que notre comité étudie l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux. Un commentaire que nous entendons souvent à notre comité, c'est que les médias sociaux ne sont pas accessibles à tous les Canadiens et les Canadiennes. Pensez-vous qu'Internet et les médias sociaux favorisent, si on peut dire, le développement des communautés en situation minoritaire?

Mme Achimov : Je ne peux pas parler au sujet de l'accès. On sait qu'après consultation avec les communautés minoritaires et avec les Canadiens partout au Canada, on a tenté, via notre Portail linguistique, de cibler nos contenus et notre façon d'offrir les renseignements afin d'être le plus accessible que possible.

[English]

We have tried working with minority communities. When you look at the portal, you will see that it is not an identical translation; it really is an adaptation. We pride ourselves on having content and contributions from various community groups, which allows us to have the robustness in our content. We are hoping that through Internet access through public libraries and schools, we have managed to provide adequate and appropriate access to all Canadian.

[Translation]

Senator Losier-Cool: Are you able to determine who the most frequent users of the Language Portal are, apart from government services?

Ms. Achimov: If you look at the document on the Language Portal, you will see, in the middle, “My Portal”, and then you have “At school”, “At work” and “At home”. This helps us target our content based on the three main user categories.

[English]

We have done quite a lot of work in looking at where people are going and what they are looking at. Certainly students and schools are key audiences for us, and we have organized the portal and the content to try to allow Canadians to have easy questions, whether they are students, starting a business in the translation industry, or people at home.

[Translation]

The Chair: I believe you said you had met with representatives of the Canadian universities.

Ms. Achimov: Yes.

The Chair: Those were francophone as well as anglophone universities?

Ms. Achimov: Yes.

The Chair: Do all the universities have what they need for the portal to be accessible to them? Do you think they have the tools to use this gift that is the Language Portal of Canada?

Mr. Barabé: Without a doubt, yes, absolutely.

The Chair: All universities across Canada?

Mr. Barabé: Yes. It is available on the Web to anyone who has access to the Internet. Students and the universities use it a lot.

The Chair: Very well. In the high north and elsewhere?

Mr. Barabé: Absolutely.

[Traduction]

Nous avons essayé de travailler avec les communautés en situation minoritaire. Si vous jetez un coup d’œil sur le portail, vous verrez qu’il ne s’agit pas d’une traduction identique; en fait, c’est une adaptation. Nous sommes fiers d’offrir un contenu solide, un contenu auquel divers groupes participent. Nous espérons offrir un accès adéquat et approprié à notre portail à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens grâce au service Internet fourni dans les bibliothèques publiques et les écoles.

[Français]

Le sénateur Losier-Cool : Êtes-vous en mesure de savoir qui sont les usagers les plus fréquents du Portail linguistique, à part les services gouvernementaux?

Mme Achimov : Si vous regardez le document sur le Portail linguistique, vous voyez au milieu « Mon Portail », et ensuite, vous avez « À l’école », « Au travail » et « À la maison ». Ceci nous a aidés à cibler nos contenus au sujet des trois principales catégories d’utilisateurs.

[Traduction]

Nous avons fait beaucoup de travail pour savoir où se dirigent les visiteurs et ce qu’ils regardent. Les étudiants et les écoles sont certainement des publics clés pour nous, et nous avons organisé le portail et le contenu pour permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de trouver facilement des réponses à leurs questions, qu’ils soient des étudiants, des personnes en démarrage d’entreprise dans le secteur de la traduction ou des membres du grand public.

[Français]

La présidente : Je crois que vous avez dit que vous avez rencontré des représentants des universités canadiennes.

Mme Achimov : Oui.

La présidente : Ce sont autant les universités francophones qu’anglophones?

Mme Achimov : Oui.

La présidente : Est-ce que toutes les universités ont ce qu’il faut pour que le portail leur soit accessible? Selon vous, est-ce qu’ils ont les outils chez eux pour justement utiliser ce cadeau qu’est le Portail linguistique du Canada?

M. Barabé : Sans contredit, oui, absolument.

La présidente : Toutes les universités à travers le Canada?

M. Barabé : Oui. C’est disponible sur le Web à quiconque a accès à l’Internet. Les étudiants et les universités s’en servent énormément.

La présidente : Très bien. Que ce soit dans le Grand Nord ou ailleurs?

M. Barabé : Absolument.

Senator Fortin-Duplessis: Our public hearings have shown us that the federal institutions that pay careful attention to linguistic duality at all stages of the implementation of their communication strategy, from knowledge of obligations to monitoring of results, are the institutions that perform the best. In your opinion, how can we encourage exemplary behaviour and ensure that appropriate strategies are put in place across government?

Ms. Achimov: That is a big and beautiful challenge for us. We have a number of sessions a year in which we share best practices with the official language communities. This is an opportunity, two or three times a year, for us to present a number of examples of best practices. They are beginning to use the Internet and social media now. These exchanges make it possible to share information among the official language communities. I also know that the communications people have their conference every year. That is also a good opportunity to share best practices with colleagues. Those are two examples.

We are always looking for best practices because that is a good opportunity for us at the Translation Bureau to advise our clients who may be starting new projects. And if someone else has started something and is having some success, we like to share that.

Senator Fortin-Duplessis: My next question will be somewhat similar to those that Senator Losier-Cool has asked. For the official language minority communities, new technologies are an essential factor in promoting their vitality and ensuring their development. When we held our hearings, we saw that a number of initiatives had been introduced for that purpose, and many have already been established in the communities.

Young people are an essential factor in ensuring the long-term vitality of those communities. What means do you think can be used to reach them where they are and to do so in the language of their choice?

Mr. Barabé: I believe that the best example is the application. Young people are giving up their computers in favour of smartphones, which are in a way becoming their computers. Being able to put the Language Portal of Canada and TERMIUM within their reach, on their cell phones, is probably what will help them most, and that is part of our mandate. We are trying to disseminate, as much as possible, the tools that we have developed so that Canadians can use them as easily and as often as possible. An application such as this one should help them considerably.

Senator Fortin-Duplessis: Are you able to determine whether there are more francophone than anglophone users? We have heard some comments to the effect that more anglophones use new media.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Nos audiences publiques nous ont démontré que les institutions fédérales, qui portent une attention méticuleuse à la dualité linguistique à toutes les étapes de la mise en œuvre de leur stratégie de communication, de la connaissance des obligations jusqu'au suivi des résultats, sont les institutions qui performant le mieux. Selon vous, comment peut-on encourager les comportements exemplaires et s'assurer que des stratégies appropriées soient mises en place dans l'ensemble de l'administration publique?

Mme Achimov : Pour nous, c'est un grand et beau défi. On a quelques sessions par année où on partage les meilleures pratiques avec les communautés de langues officielles. Deux ou trois fois par année, c'est une occasion où on présente des exemples de bonnes pratiques. Quant à l'utilisation de l'Internet ou des médias sociaux, cela commence maintenant. Ces échanges permettent de partager des renseignements entre les communautés de langues officielles. Je sais aussi que les gens des communications ont leur conférence chaque année. C'est aussi une belle occasion de partager les bonnes pratiques avec les collègues. Ce sont deux exemples.

On cherche toujours de bonnes pratiques parce que pour nous, au Bureau de la Traduction, c'est une bonne occasion de donner des conseils à nos clients qui commencent peut-être de nouveaux projets. Et si quelqu'un d'autre a commencé quelque chose avec succès, on aime bien le partager.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Ma prochaine question va un petit peu dans le même sens que celles posées par la sénatrice Losier-Cool. Pour les communautés de langues officielles en situation minoritaire, les nouvelles technologies constituent un élément essentiel pour favoriser leur épanouissement et assurer aussi leur développement. Quand on a tenu nos audiences, on a vu qu'il y avait plusieurs initiatives qui allaient dans ce sens, et plusieurs ont déjà été mises sur pied dans les communautés.

Les jeunes sont des éléments essentiels pour s'assurer de l'épanouissement à long terme de ces communautés. Selon vous, quels peuvent être les moyens de les rejoindre là où ils sont et de le faire dans la langue de leur choix?

M. Barabé : Je pense que le meilleur exemple, c'est l'application. Les jeunes délaissent l'ordinateur au profit du téléphone cellulaire, qui devient un peu leur ordinateur. De pouvoir mettre le Portail linguistique du Canada et TERMIUM à leur portée, sur leur téléphone cellulaire, c'est probablement ce qui va les aider le mieux, ce qui est dans notre mandat. On essaie de diffuser le plus possible les outils que nous développons pour que les Canadiens puissent les utiliser le plus facilement et le plus souvent possible. Une application comme celle-là devrait les aider considérablement.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Êtes-vous capables de mesurer s'il y a plus d'usagers francophones que d'usagers anglophones? On a eu des commentaires selon lesquels il y a plus d'anglophones qui utilisent les nouveaux médias.

Mr. Barabé: No, we cannot measure that. We know the number of searches that are being done, but we do not ask people to identify themselves or to complete a little survey because this is too instantaneous. That would be hard to say. However, if I look around in my circle, quite a lot of young francophones are using them.

Senator Poirier: Senator Fortin-Duplessis has already addressed the question as to whether francophones or anglophones use your site more.

With regard to translation, do you have more requests for translation from English to French or from French to English?

Mr. Barabé: More from English to French.

Senator Poirier: If I understand correctly, you cannot measure the percentage of people who visit the English website compared to those who visit the French site?

Mr. Barabé: Not that I know of.

Mr. Olivier: We could analyze the statistics and see who accesses the English site compared to those who have accessed the French site. We could draw some conclusions from that.

Senator Poirier: Between school, work and home, do you know which category of people uses your services most?

Mr. Olivier: Very good question. Here again, we would have to analyze the statistics very carefully, but I am convinced that it is increasingly teachers and students, so at school. At work, it is often translators and revisers. It is well distributed between those two categories.

Senator Poirier: That would be interesting to know. It would also be interesting to know whether your service is accessed more by francophones or anglophones at school, at work and even at home. If that were possible, it would be interesting to see exactly who we are reaching and what percentage we are reaching.

The Chair: If you have that information, could you send it to the committee?

Ms. Achimov: Absolutely.

The Chair: Thank you very much. If I understand correctly, your department is spread over five regions across Canada. The employees in those regions no doubt have access to the Language Portal. If they want, they can translate documents in each of those offices if they have a tool such as this, can they not?

Mr. Barabé: We already have offices across Canada, in all regions, and we already translate in the regions. Some people naturally use these tools to do their own translation for their personal use. They can do that easily.

M. Barabé : Non, on ne peut pas le mesurer. On connaît le nombre de recherches qui se font, mais on ne demande pas aux gens de s'identifier ou de remplir un petit sondage parce que c'est trop instantané. Ce serait difficile à dire. Cependant, si je regarde dans mon entourage, il y a pas mal de jeunes francophones qui les utilisent.

Le sénateur Poirier : La sénatrice Fortin-Duplessis a déjà abordé la question, à savoir si ce sont les francophones ou les anglophones qui utilisent davantage votre site.

Pour ce qui est de la traduction, avez-vous plus de demandes pour la traduction de l'anglais au français ou du français à anglais?

M. Barabé : Plus de l'anglais vers le français.

Le sénateur Poirier : Si j'ai bien compris, vous ne pouvez pas mesurer le pourcentage des gens qui vont visiter le site Web anglophone comparativement à ceux qui visitent le site francophone?

M. Barabé : Pas que je sache.

M. Olivier : On pourrait analyser les statistiques et voir qui a accédé via le site anglais par rapport à ceux qui ont accédé via le site français. On pourrait en tirer certaines conclusions.

Le sénateur Poirier : Entre l'école, au travail et à la maison, est-ce que vous savez de quelle catégorie les gens utilisent davantage vos services?

M. Olivier : Très bonne question. Encore là, il faudrait très bien analyser les statistiques, mais je suis persuadé que ce sont les enseignants et les étudiants de plus en plus, donc à l'école. Au travail, ce sont souvent les traducteurs et les réviseurs. C'est bien réparti dans ces deux catégories.

Le sénateur Poirier : Ce serait intéressant de le savoir. Ce serait aussi intéressant de savoir si, dans les écoles, au travail et même à la maison, votre service est visité davantage par les francophones ou par les anglophones? Si c'était possible, ce serait intéressant de voir qui on touche exactement et quel pourcentage on touche.

La présidente : Si vous avez ces informations, est-ce que vous pourriez les faire parvenir au comité?

Mme Achimov : Absolument.

La présidente : Merci beaucoup. Votre ministère, si je comprends bien, est réparti dans cinq régions à travers le Canada. Les employés de ces régions ont sûrement accès au Portail linguistique. Dans chacun de ces bureaux, ils pourraient, s'ils le voulaient, traduire des documents s'ils ont un outil comme celui-ci, n'est-ce pas?

M. Barabé : Nous avons déjà des bureaux un peu partout au Canada, dans toutes les régions, et nous traduisons déjà dans les régions. Il y a des gens qui, naturellement, utilisent ces outils pour faire eux-mêmes leur propre traduction pour leur usage personnel. Ils peuvent le faire facilement.

The Chair: Does this not become an additional tool for those offices so that they can provide better service in both official languages?

Mr. Barabé: Yes, because, just by accessing the portal, they can immediately find the translation of a term or program or the name of an organization. That helps provide better service to Canadians in both official languages.

The Chair: In your opinion, do they automatically consult it or will that come?

Ms. Achimov: In late November, we launched a major advertising campaign to departments and offered them the link so that they could put it on every computer, in every department, for every employee. We have received a lot of emails thanking us. It is free of charge, but it is merely an internal advertising campaign just to encourage the habit. Just today, I received a nice email from Industry Canada. They have put the direct link on every computer. Even in our department, in Public Works and Government Services Canada, every time we install a new computer, a link to the Language Portal is on it.

Senator Tardif: In your presentation, you said that the bureau translated 1.7 million pages in all areas of federal government activity.

Was that all translation requests or just a portion? What percentage of the translation demand does the bureau do?

Mr. Barabé: Based on the latest statistics that we have, the bureau does slightly more than 70 per cent of the demand. The bureau is optional; departments can go directly to the private sector. They do so for 28 per cent to 30 per cent of the demand.

Senator Tardif: Thank you for that clarification. Does your bureau always have someone who checks the translations, or is that done by computer and sent out as is?

Mr. Barabé: No, it is never done by computer, even though the computer helps us, but not to translate to that degree. It is always translated by a professional translator, and some types of texts are reviewed once, twice or three times, depending on the importance of the text and its destination.

Senator Tardif: I very much respect the work of translators and interpreters. I know it is a very demanding job. Unfortunately, I must say that, in the texts I receive, the translation has been done by a machine, not by a human being who is thoroughly knowledgeable of both languages. So that must not come from your bureau.

Mr. Barabé: No, I do not think so.

Senator Tardif: It is always reviewed? How long does that take?

Mr. Barabé: That depends. Sometimes we can work miracles. We definitely adjust to circumstances.

La présidente : Est-ce que cela ne devient pas un outil supplémentaire pour ces bureaux afin d'offrir un meilleur service dans les deux langues officielles?

M. Barabé : Oui, parce qu'ils peuvent, juste en consultant le portail, tout de suite trouver la traduction d'un terme, d'un programme ou d'un nom d'organisme. Cela permet de donner un meilleur service dans les deux langues officielles aux Canadiens.

La présidente : D'après vous, est-ce qu'ils ont le réflexe de le consulter ou c'est à venir?

Mme Achimov : On a lancé, à la fin du mois de novembre, une grande campagne de publicité auprès des ministères et on leur a offert le lien afin qu'ils le placent sur chaque ordinateur, dans chaque ministère, pour chaque fonctionnaire. On a reçu beaucoup de courriels de remerciement. C'est gratuit, mais c'est une simple campagne interne de publicité pour justement encourager ce réflexe. Aujourd'hui même, j'ai reçu un beau courriel d'Industrie Canada. Ils ont placé le lien direct sur chaque ordinateur. Même chez nous, à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, chaque fois qu'on installe un nouvel ordinateur, il y a un lien pour le Portail linguistique sur l'ordinateur.

Le sénateur Tardif : Lors de votre présentation, vous avez indiqué que votre bureau a traduit plus de 1,7 million de pages dans tous les domaines d'activités du gouvernement fédéral.

Est-ce l'ensemble des demandes de traduction ou n'est-ce qu'une partie? Quel pourcentage de la demande de traduction votre bureau fait-il?

M. Barabé : Selon les dernières statistiques que nous possédons, le Bureau ferait un peu plus de 70 p. 100 de la demande. Le Bureau est optionnel; les ministères peuvent s'adresser directement au secteur privé. Ils le font pour 28 à 30 p. 100 de la demande.

Le sénateur Tardif : Merci de cette clarification. Pour votre bureau, y a-t-il toujours une personne qui vérifie les traductions ou est-ce fait par ordinateur et envoyé comme tel?

M. Barabé : Non, ce n'est jamais fait par ordinateur, même si l'ordinateur nous aide, mais pas pour traduire à ce point-là. C'est toujours traduit par un traducteur professionnel et certains types de textes sont revus une, deux ou trois fois selon l'importance du texte et sa destination.

Le sénateur Tardif : Je respecte énormément le travail des traducteurs et des interprètes. Je sais que c'est un travail très exigeant. Malheureusement, je dois dire que souvent, dans des traductions que je reçois, la traduction a été faite par une machine et non pas par un humain qui connaît très bien les deux langues. Alors, cela ne doit pas venir de votre bureau.

M. Barabé : Non, je ne pense pas.

Le sénateur Tardif : C'est toujours revu? Quel est le délai nécessaire?

M. Barabé : Cela dépend. On arrive à faire parfois des miracles. On s'adapte aux circonstances, véritablement.

Senator Tardif: Do you have an order of priority, depending on whether it is a document, a meeting, a Tweet or something on the website? How do you manage all that?

Mr. Barabé: The priorities are set by the clients as the texts are sent out. When we have conflicting priorities, we refer to levels higher up in the departmental hierarchy.

Ms. Achimov: We offer round-the-clock service. If there are emergencies, and that happens with some departments, an earthquake or something else, we offer service every day of the year.

Senator Tardif: I would like to go back to the question of resources. Do you have the necessary resources to meet the demand that is made of you, particularly with the increasing use of social media?

Mr. Barabé: Yes. We frequently call upon our private sector partners for that. That makes it possible to react to changes in demand. I believe we can answer that the bureau has the necessary resources to react well to the demand.

Senator Tardif: What is this partnership that you have with the private sector?

Mr. Barabé: Year in and year out, 30 per cent to 40 per cent of our work is done by the private sector. We enter into contracts with the private sector. As that represents a significant volume, we try as much as possible to have partnership-style relations with our private sector colleagues who help us deal with spikes in demand.

Senator Tardif: Is there some discipline in the work done by the private sector in those circumstances?

Mr. Barabé: Yes, and the bureau controls absolutely everything.

The Chair: I assume your partnership with the private sector is a good source of revenue for your department, is it not? You must sell your services.

Mr. Barabé: We bill all the departments for our services. As we are a government institution, we are not allowed to make a profit; so we bill only our costs.

The Chair: If there are no further questions from senators, on behalf of committee members, I want to thank you very sincerely for coming to tell us about what you do. That is very good and I congratulate you for that. It was very interesting. Thank you once again and keep up the good work.

Honourable senators, we now continue the meeting with representatives of the Communications Community Office, who will tell us about the cooperation among federal institutions on communications-related matters.

We welcome Monique Lebel-Ducharme, Chair of the Communications Community Office, who also holds the position of Assistant Secretary, Strategic Communications and

Le sénateur Tardif : Avez-vous un ordre de priorité, selon si c'est un document, une réunion, un Tweet, quelque chose sur le site web? Comment gérez-vous tout cela?

M. Barabé : Les priorités sont données par les clients au fur et à mesure que les textes sont envoyés. Lorsqu'on a des conflits de priorité, on s'adresse à des niveaux plus élevés dans la hiérarchie des ministères.

Mme Achimov : On offre un service 24/7. S'il y a des urgences, cela arrive avec quelques ministères, un tremblement de terre ou autre, on offre un service à chaque jour de l'année.

Le sénateur Tardif : J'aimerais revenir sur la question des ressources. Avez-vous les ressources nécessaires pour répondre à la demande qui vous est faite et surtout avec l'augmentation de l'utilisation des médias sociaux?

M. Barabé : Oui. On fait beaucoup appel à nos partenaires du secteur privé pour cela. Cela permet de réagir aux fluctuations de la demande. Je pense qu'on peut répondre que le Bureau a les ressources nécessaires pour bien réagir à la demande.

Le sénateur Tardif : Quel est ce partenariat que vous avez avec le secteur privé?

M. Barabé : Bon an, mal an, 30 à 40 p. 100 de notre travail est fait avec le secteur privé. On passe des contrats avec le secteur privé. Comme il s'agit d'un volume important, on essaie d'avoir le plus possible des relations de partenariat avec nos collègues du secteur privé qui nous aident à faire face aux pics.

Le sénateur Tardif : Il y a une rigueur dans le travail fait par le secteur privé en ce sens?

M. Barabé : Oui, en plus, le Bureau contrôle absolument tout.

La présidente : Votre partenariat avec le secteur privé est, je présume, une bonne source de revenu pour votre ministère n'est-ce pas? Vous devez vendre vos services.

M. Barabé : Nous facturons nos services à tous les ministères. Comme nous sommes une institution gouvernementale, nous n'avons pas le droit de faire de profit, alors on ne facture que les coûts.

La présidente : S'il n'y a pas d'autres questions de la part des sénateurs, au nom des membres du comité, je vous remercie très sincèrement d'être venus nous présenter ce que vous faites. C'est très bien et je vous en félicite. C'était très intéressant. Merci encore une fois et continuez le bon travail.

Honorables sénateurs, nous poursuivons maintenant la réunion avec des représentés du Bureau de la collectivité des communications pour nous parler de la collaboration entre les institutions fédérales sur des sujets reliés aux communications.

Nous accueillons Mme Monique Lebel-Ducharme, présidente du Bureau de la collectivité des communications qui occupe également le poste de secrétaire adjointe aux communications

Ministerial Affairs at the Treasury Board Secretariat Canada, as well as Stéphanie Hébert, Executive Director, Strategic Communications and Parliamentary Relations, Treasury Board of Canada Secretariat, Communications Community Office.

Mesdames, on behalf of the committee, thank you for accepting our invitation to appear. I invite Ms. Lebel-Ducharme to take the floor, and senators will follow with questions.

Monique Lebel-Ducharme, Chair, Communications Community Office: Thank you very much, Madam Chair, for inviting me here to talk about the use of the Internet, new media and social media, and the respect for language rights.

With me today is Stéphanie Hébert, Executive Director of Strategic Communications and Parliamentary Relations at the Treasury Board of Canada Secretariat. She is also a member of the Communications Community Office Steering Committee.

Given the secretariat's mandate, our exchanges are primarily with federal departments; however, we have made use of social media in certain situations, and Ms. Hébert will be pleased to tell you more about this.

As assistant secretary for Strategic Communications and Ministerial Affairs at the secretariat, I am responsible for the communications policy of the Government of Canada, the federal identity program policy and the secretariat's communications team. I am also chair of the Communications Community Office Steering Committee, which is why I was invited here today.

Before telling you about the role of the Communications Community Office, I would first like to briefly explain what a community office is. There are a number of different communities within the government: specialists in human resource management, financial management, internal auditing and procurement, just to mention a few.

Most of these communities are supported by an office or a group that carries out activities aimed at ensuring the community's development. For the most part, the goal of these activities is to support professional development, collective staffing and networking, and to foster the sharing of information. These offices or groups do not have a mandate, nor do they have any policy responsibilities within the government. However, they do play a key role in terms of the sharing of information about best practices and emerging practices.

Going back to the Communications Community Office, the CCO is funded on a voluntary basis by communications heads from federal institutions and has no policy making responsibilities, whether it be for social media or official languages.

stratégiques et affaires ministérielles au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que Mme Stéphanie Hébert, directrice exécutive, Communications stratégiques et Relations parlementaires, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bureau de la collectivité des communications.

Mesdames, au nom du comité, je vous remercie d'avoir accepté l'invitation à comparaître. J'invite madame Lebel-Ducharme à prendre la parole et les sénateurs suivront avec des questions.

Monique Lebel-Ducharme, présidente, Bureau de la collectivité des communications : Merci beaucoup madame la présidente de votre invitation à venir discuter de l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et du respect des droits linguistiques.

Je suis accompagné de Stéphanie Hébert, directrice exécutive, Communications stratégiques et Relations parlementaires, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bureau de la collectivité des communications. Elle est aussi membre du comité directeur du Bureau de la collectivité des communications.

Bien que le mandat du secrétariat fasse en sorte que nos échanges sont surtout avec les ministères fédéraux, nous avons fait appel aux médias sociaux dans certaines situations et Mme Hébert se fera un plaisir de vous en parler.

À titre de secrétaire adjointe des communications stratégiques et affaires ministérielles au Secrétariat, je suis responsable de la politique des communications du gouvernement du Canada et de la Politique sur le programme de coordination de l'image de marque ainsi que de l'équipe chargée des communications au Secrétariat. Je suis également présidente du comité directeur du Bureau de la collectivité des communications et c'est à ce titre que vous m'avez invitée aujourd'hui.

Avant de vous expliquer le rôle du Bureau de la collectivité des communications, je voudrais expliquer brièvement ce qu'est un Bureau de la collectivité. Il existe plusieurs collectivités au sein du gouvernement : les spécialistes en gestion de ressources humaines, en gestion financière, en vérification interne et en approvisionnement qui n'en sont que quelques-uns.

La plupart de ces collectivités sont appuyées par un bureau ou groupe qui met en œuvre des activités visant à assurer le développement de la collectivité. En grande partie, ces activités ont pour but d'appuyer le perfectionnement professionnel, la dotation collective et le réseautage ainsi que de favoriser l'échange d'informations. Ces bureaux ou groupes n'ont pas de mandat ni de responsabilité en matière de politique au sein du gouvernement. Par contre, ils jouent un rôle important pour l'échange d'informations que ce soit de meilleures pratiques ou de pratiques émergentes.

Revenons au Bureau de la collectivité des communications. Celui-ci est financé de façon volontaire par les chefs de communication des institutions fédérales. Il n'a pas de responsabilité en matière de politique ni pour les médias sociaux ni pour les langues officielles.

The CCO is made up of federal employees assigned by their home departments. Its activities are established in strategic and operational plans, under the guidance of the steering committee. These plans are approved by the communications heads who fund all of the CCO's activities.

The CCO's mandate is to provide tools and mechanisms to support the community in its recruiting, training and learning activities. It also carries out specific research activities pertaining to various communications-related issues, within the framework of its information sharing role.

For almost 20 years now, members of the communications community have been using the Internet and emerging technologies to support the Government of Canada's communications with Canadians.

The communications community has been at the forefront of the implementation of initiatives using emerging information technology, from the posting of information on websites in the mid-1990s, to online services at the beginning of the millennium and the use of social media as a communications tool.

The Communications Community Office has played a key role with regard to the use of new technology in communications.

In 2007, the CCO set up the Applying Leading-Edge Technologies Working Group. This interdepartmental working group, along with three others, was set up as part of the CCO's strategic plan for the period from 2007 to 2010, which was approved by communications heads.

The working group sponsored public opinion research into emerging technologies in 2008, set up a centre of excellence on GCPEDIA and launched a social media tool kit for external communications in 2010. Over 200 members and 36 departments and agencies contributed to the development of this tool kit through GCPEDIA, the Government of Canada's internal social network.

Between November 2009 and March 2012, the CCO issued over 25 e-newsletters about emerging technology, including social media.

With the help of emerging technology, the work initiated by the Communications Community Office on emerging technologies has grown in scope, and there are now several hundred active participants from the communications community, as well as from policy centres and the IT and information management community, who continue to discuss this topic on GCPEDIA. Regardless of the communication tool used, respect for Canadians' language rights is enshrined in the Canadian Charter of Rights and Freedoms, as well as in the fundamental values of the federal public service.

Le Bureau est constitué d'employés fédéraux en affectation dans leur ministère d'attache et ses activités sont établies dans des plans stratégiques et opérationnels sous la direction du comité directeur. Ces plans sont approuvés par les chefs des communications qui financent toutes les activités du Bureau.

Son mandat est de fournir des outils et des mécanismes pour appuyer la collectivité dans ses activités de recrutement, de formation et d'apprentissage. Il entreprend aussi des activités ponctuelles en recherche sur différents enjeux reliés au domaine des communications dans le cadre de son rôle d'échange d'information.

Depuis maintenant près de 20 ans, les membres de la collectivité des communications utilisent Internet et les technologies émergentes pour soutenir les efforts de communication du gouvernement du Canada avec les Canadiennes et les Canadiens.

La collectivité des communications a été à l'avant-scène de la mise en œuvre d'initiatives utilisant la technologie de l'information émergente que sont l'affichage d'information dans les sites Web au milieu des années 1990, les services en direct utilisant Internet au début du millénaire et les outils de communication que sont les médias sociaux.

Le Bureau de la collectivité des communications a joué un rôle important pour ce qui est de l'utilisation de ces nouvelles technologies dans les communications.

En 2007, le Bureau a établi un groupe de travail sur la mise en œuvre des technologies de pointe. L'établissement de ce groupe de travail interministériel faisait partie du plan stratégique du Bureau de la collectivité des communications pour la période 2007 à 2010. Cela a été approuvé par le chef des communications.

Ce groupe de travail a parrainé de la recherche en opinion publique sur les technologies émergentes en 2008, a établi un centre d'excellence virtuel sur GCPedia et a lancé, en 2010, une trousse à outils des médias sociaux pour les communications externes. Plus de 200 membres et 36 ministères et organismes ont contribué à l'élaboration de cette trousse grâce à GCPedia, le Wiki interne du gouvernement du Canada.

Entre novembre 2009 et mars 2012, le Bureau a émis plus de 25 bulletins électroniques sur les technologies émergentes y compris les médias sociaux.

C'est grâce aux technologies émergentes que le travail initié par le Bureau de la collectivité des communications sur les technologies émergentes a pu s'élargir. Il comprend maintenant plusieurs centaines de participants actifs provenant de la collectivité des communications ainsi que de divers centres de politique, de spécialistes en technologie de l'information et en gestion de l'information qui continuent à échanger sur ce sujet sur GCPedia. Quel que soit l'outil de communication utilisé, le respect des droits linguistiques des Canadiennes et des Canadiens est ancré dans la Charte canadienne des droits et libertés, dans les valeurs fondamentales de la fonction publique fédérale et dans plusieurs de nos politiques.

For example, under the federal identity program policy, both official languages must be given equal prominence, from a visual standpoint, in accordance with the official languages policy.

Respect for the equal status of the two official languages is also an integral part of the requirements of the communications policy of the Government of Canada.

In the majority of cases, government communications initiatives make use of more than one method of communication, and social media are among the wide range of mechanisms designed for this purpose.

Last October, you heard my colleague, Corinne Charette, Chief Information Officer, discussing the Guideline for External Use of Web 2.0. This guideline was published in November 2011 and, as Ms. Charette mentioned, the consideration of official languages was central to its development. In fact, this instrument requires that federal organizations “actively encourage participation in both official languages.” The guidelines also include an annex that provides practical tips to help departments comply with official languages requirements.

According to all surveys, Canada remains a leader in Internet use. Canadians are embracing communications technologies, as well as social media and all it has to offer, and this trend is expected to keep on growing.

Given its communications needs, the government must keep up with Canadians if it wants to be able to respond to their expectations in the official language of their choice, as provided for in the Charter, legislation and Government of Canada policies.

Thank you for your attention. I would be pleased to answer any questions you might have.

The Chair: Thank you, madam. The first question will be asked by Senator Fortin-Duplessis.

Senator Fortin-Duplessis: It is really a pleasure to welcome you here today, ladies. My first question is not too difficult.

It is your department that prepares the guidelines that you then send to the various government departments. Have you seen any progress in communications in every department that now uses new media? And have they facilitated communications between Canadians and the various departments?

Ms. Lebel-Ducharme: The Communications Community Office began to take an interest in social media very early on, at the request of the communications groups of the departments that wanted to learn how to use social media so that they could use that form of communication as part of a set of communication methods.

Par exemple, la Politique sur le programme de coordination de l'image de marque exige que les deux langues officielles aient la même importance visuelle, conformément à la politique sur les langues officielles.

Le respect de l'égalité de statut de deux langues officielles fait aussi partie intégrante des exigences de la politique de communication du gouvernement du Canada.

Dans la plupart des cas, les initiatives de communication du gouvernement font appel à plus d'un mécanisme de communication et les médias sociaux font partie de la panoplie de moyens utilisés.

Au mois d'octobre dernier, vous avez entendu ma collègue, Corinne Charette, dirigeante principale de l'information du gouvernement du Canada, discuter de la ligne directrice sur l'usage externe du Web 2.0. Cette ligne directrice a été publiée en novembre 2011, et comme Mme Charette l'a indiqué, la considération des langues officielles a été primordiale dans son développement. En fait, cet instrument exige que les organismes fédéraux favorisent activement la participation dans les deux langues officielles. La ligne directrice comprend aussi une annexe qui fournit des conseils pratiques pour aider les ministères à se conformer aux exigences en matière de langues officielles.

D'après tous les sondages, le Canada continue d'être un chef de file dans l'utilisation d'Internet. Les Canadiennes et les Canadiens embrassent les technologies de communication ainsi que les médias sociaux et ce qu'ils ont à offrir. Cette tendance est appelée à continuer de croître.

Les besoins de communication du gouvernement le force à suivre les citoyens canadiens afin de répondre à leurs attentes, dans la langue officielle de leur choix, comme le prévoit la Charte, la loi et les politiques du gouvernement du Canada.

Je vous remercie de votre attention et je suis prête à répondre à vos questions.

La présidente : Merci madame. La première question sera posée par la sénatrice Fortin-Duplessis.

Le sénateur Fortin-Duplessis : C'est vraiment un plaisir de vous recevoir aujourd'hui mesdames. Ma première question n'est pas trop difficile.

C'est votre ministère qui prépare les lignes directrices que vous envoyez ensuite aux différents ministères du gouvernement. Concernant les communications, avez-vous vu un progrès dans chaque ministère qui utilise maintenant les nouveaux médias? Et cela a-t-il facilité les communications entre les Canadiens et les différents départements ou ministères?

Mme Lebel-Ducharme : Le Bureau de la collectivité des communications a commencé très tôt à s'intéresser aux médias sociaux et cela suite à la demande des groupes de communication des ministères qui voulaient apprendre comment utiliser ces médias sociaux pour utiliser cette forme de communication parmi l'ensemble de toutes leurs méthodes de communication.

Some departments definitely use social media more than others. At the Treasury Board of Canada Secretariat, social media are used very much internally since we work with other departments. Last year, we had two very positive experiences with the use of social media. Every department uses social media in accordance with its purpose and targets the group it wants to reach by age, subject or other criteria.

Senator Fortin-Duplessis: Have the people in charge of communications in the various departments made any comments on whether French Canadians use new media more than their anglophone compatriots? And are French Canadians involved in new technologies in the federal institutions in the same way?

Ms. Lebel-Ducharme: We have two Twitter accounts at the secretariat, one in English and the other in French. In all, only 1,110 people follow our accounts. Of that number, 895 follow our English account and 212 the French account. However, we receive requests — tweets — in either official language on both accounts and we answer them in the official language in which we receive them.

As the technology enables people who have physical or other problems to communicate more effectively, to work more effectively with others, I believe that social media do the same thing for Canadians, regardless of their language of choice.

Senator Fortin-Duplessis: Could you ultimately say that, since there are fewer francophones across the country, the average might be consistent with that?

Ms. Lebel-Ducharme: Yes.

Senator Fortin-Duplessis: Perhaps francophones do not dare. We do not know.

Ms. Lebel-Ducharme: That may be a cultural issue, but, based on the surveys we have seen, I would not be able to say whether it is francophones in comparison to anglophones, but Quebecers use the Internet less than people in the other provinces. However, that gap is closing with time.

Senator Fortin-Duplessis: Can you see whether the messages you receive in French come from francophone communities elsewhere in the country?

Ms. Lebel-Ducharme: We usually cannot determine where a message comes from. We know the language in which we receive it, but not necessarily where it comes from.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you.

Senator Tardif: Good evening, madam, and welcome. I found the presentation very interesting. I admit I was not very familiar with the work of the Communications Community Office, and even its title, Communications Community Office, is definitely

Il est certain que des ministères font plus appel aux médias sociaux que d'autres. Au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, l'utilisation des médias sociaux se fait beaucoup à l'interne puisque nous travaillons surtout avec d'autres ministères. Dans la dernière année, nous avons vécu deux expériences très positives avec l'utilisation des médias sociaux. Chaque ministère utilise les médias sociaux suivant sa vocation et s'adresse au groupe qu'il veut rejoindre selon l'âge, le sujet ou d'autres critères.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Les gens qui sont en charge des communications dans les différents ministères ont-ils fait des commentaires à savoir si les Canadiens français utilisaient plus les nouveaux médias que les compatriotes anglophones? Et les Canadiens français participent-ils de la même façon aux nouvelles technologies dans les institutions fédérales?

Mme Lebel-Ducharme : Au Secrétariat, nous avons deux comptes Twitter, un en français et l'autre en anglais. Il y a seulement 1 110 personnes qui suivent nos comptes en tout. De ce nombre, 895 suivent notre compte en anglais et 212 en français. Par contre, nous recevons des demandes — des tweets — sur un compte ou sur l'autre dans une ou l'autre des deux langues officielles et nous y répondons dans la langue officielle dans laquelle nous avons reçu le tweet.

Comme la technologie permet aux gens qui ont des difficultés physiques ou autres à mieux communiquer, à mieux travailler avec d'autres, je crois que les médias sociaux font la même chose pour les Canadiens quelle que soit la langue de leur choix.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Pourriez-vous dire au fond que, puisqu'il y a moins de francophones à travers le pays la moyenne correspondrait peut-être?

Mme Lebel-Ducharme : Oui.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Peut-être que les francophones n'osent pas. On ne le sait pas.

Mme Lebel-Ducharme : C'est peut-être une question de culture, mais d'après les sondages que nous avons vus, je ne pourrais pas dire que ce soit les francophones en comparaison des anglophones, mais les Québécois utilisent moins Internet que les gens des autres provinces. Cependant, cet écart rétrécit au fur et à mesure qu'on avance dans le temps.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Êtes-vous capable de voir si les messages que vous recevez en français proviennent de communautés francophones ailleurs dans le pays?

Mme Lebel-Ducharme : D'habitude, on ne peut pas savoir d'où provient le message. On sait dans quelle langue il nous arrive, mais pas nécessairement d'où il provient.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Merci.

Le sénateur Tardif : Bonjour et bienvenue, madame. J'ai trouvé très intéressante la présentation. J'avoue que je ne connaissais pas tellement le travail du Bureau de la collectivité des communications et même son titre, Bureau de la collectivité des

interesting. You clearly explained in your presentation what the term “community” means.

If I understand correctly, one of your functions is to work in cooperation with other departments and agencies. Do you have the opportunity to work with established federal government networks such as the Network of Official Languages Champions or the Network of National Coordinators Responsible for the Implementation of Section 41 of Part VII of the Official Languages Act?

Ms. Lebel-Ducharme: Our responsibility is communications within the secretariat and, in our communications function as such, it is Stéphanie’s team; we support the group within the Treasury Board Secretariat that works with the official languages network. We work with the Office of the Chief Human Resources Officer to prepare the communications products necessary to the work of the official languages group in that directorate.

In that way, yes, we have a role to play, but not an active or prominent role. We mainly prepare communication products to support those activities.

Senator Tardif: You said you did not have a responsible policy role for either social media or official languages.

Ms. Lebel-Ducharme: I am talking about the Communications Community Office because the secretariat plays a policy role. You have previously met my colleague, Marc Tremblay, on two occasions. He is responsible for the official languages policy. In my everyday work, I am responsible for the communications policy and the identity coordination policy, but the Communications Community Office is really a separate group funded by the communications heads on a voluntary basis. That group works to support the community and not official work. Most of the work is done with regard to human resources, recruitment. The group will undertake collective recruitment efforts. Let us say there is a shortage of resources at some level; the office will undertake a collective recruitment activity. The departments will support that activity by sending out people who will conduct the interviews. That gives us a list of people who have the skills and whom the departments can hire.

This is really support work that is done for the communicators’ work and that also consists in ensuring their viability within the public service.

Senator Tardif: You could essentially be working to recruit citizens whose mother tongue is neither English nor French?

Ms. Lebel-Ducharme: We require that communicators have a bilingual linguistic profile because we have to serve Canadians in both official languages. Consequently, most communicators in

communications, suscite certainement un intérêt. Vous avez bien expliqué dans votre présentation ce que le terme « collectivité » indique.

Si je comprends bien, une de vos fonctions est de travailler en collaboration avec d’autres ministères et agences. Avez-vous l’occasion de travailler avec des réseaux en place au sein du gouvernement fédéral tel que le Réseau des champions des langues officielles ou le Réseau de coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l’article 41 de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles?

Mme Lebel-Ducharme : Notre responsabilité, ce sont les communications au sein du Secrétariat, et dans notre fonction de communication comme telle, c’est l’équipe de Stéphanie, on appuie le groupe au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor qui travaille avec le réseau des langues officielles. Nous travaillons avec le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines à préparer les produits de communications qui s’imposent dans le travail du groupe des langues officielles au sein de cette direction.

De cette façon, oui, nous avons un rôle à jouer, mais pas un rôle actif ni de premier plan. On s’occupe surtout de la préparation des produits de communication pour soutenir ces activités.

Le sénateur Tardif : Vous avez indiqué que vous n’aviez pas un rôle de responsabilité en matière de politique ni pour les médias sociaux ni pour les langues officielles.

Mme Lebel-Ducharme : Je parle bien du Bureau de la collectivité des communications, parce que le Secrétariat joue un rôle de politique. Vous avez déjà rencontré mon collègue, Marc Tremblay, à deux reprises. Il est responsable de la politique sur les langues officielles. Dans mon travail de tous les jours, je suis responsable de la politique des communications et de la politique de coordination de l’image de marque. Mais le Bureau de la collectivité des communications est vraiment un groupe séparé, qui est financé par les chefs de communication de façon bénévole. Ce groupe travaille pour soutenir la collectivité et non pas les travaux officiels. Le gros du travail se fait au niveau des ressources humaines, du recrutement. Ce groupe va entreprendre des efforts de recrutement collectif. Disons qu’il y a pénurie de ressources à un certain niveau, le Bureau va entreprendre une activité de recrutement collectif. Les ministères appuieront cette activité en envoyant des gens qui vont faire les entrevues. Cela nous donne une liste de gens qui ont les compétences et que les ministères peuvent embaucher.

C’est vraiment un travail à l’appui du travail des communicateurs et qui consiste aussi à assurer leur viabilité au sein de la fonction publique.

Le sénateur Tardif : Vous pourriez essentiellement travailler à recruter des citoyens dont la langue maternelle n’est ni le français ni l’anglais?

Mme Lebel-Ducharme : On exige que les communicateurs aient un code linguistique bilingue, parce qu’on doit servir les Canadiens dans les deux langues officielles. Alors, la plupart

the public service have a bilingual linguistic profile. We do not hire people who have another language unless there is a specific need in a department.

Senator Tardif: Thank you for that clarification.

The Chair: When you say that the Communications Community Office is funded on a voluntary basis, what does that mean?

Ms. Lebel-Ducharme: Every communications head will provide an amount to the office.

The Chair: From his or her department?

Ms. Lebel-Ducharme: Yes, from its operating budget. Those who participate do so on a voluntary basis. Some departments take part, and participants may receive services. Consider the Communications Community Office, for example. I will cite my collective recruitment example again. Let us say the office organizes a collective recruitment activity. Every year, the departments allocate funds to support the Communications Community Office and to pay the salaries of its employees. We have roughly a half dozen employees, although the number is declining in view of our budget situation. Those who participate by giving their time may recruit from lists of candidates that we have established in the process.

Senator Tardif: Why would those departments use your services rather than do it themselves? For what purpose are you asked to recruit collectively?

Ms. Lebel-Ducharme: Let us say we have a shortage of communicators at a given work level.

Senator Tardif: These are people who would work in communications?

Ms. Lebel-Ducharme: These are people whom we must recruit to our communications teams. So we conduct an outside competition. In a competition of that scope, we have a greater chance of getting a larger number of candidates for those positions. Then every department makes job offers based on the list of qualified candidates. Recruitment takes a lot of time. Rather than have five or six departments conduct one recruitment process each, we conduct a collective process. Some departments will send us someone to help the members of the office conduct the interviews. Then everyone can benefit from the lists that we have established.

Senator Losier-Cool: This is a new issue for me. How long has the group been in existence?

Ms. Lebel-Ducharme: Roughly since the 1990s.

Senator Losier-Cool: Are the same departments still participating or do they change retaining a weight proportionate to the size of the department?

des communicateurs au sein de la fonction publique ont une cote linguistique bilingue. Nous n'embauchons pas des gens d'une autre langue à moins qu'il y ait un besoin spécifique dans un ministère.

Le sénateur Tardif : Je vous remercie de ces clarifications.

La présidente : Quand vous dites que le Bureau de la communication est financé de façon volontaire, qu'est-ce que cela veut dire?

Mme Lebel-Ducharme : Chaque chef des communications va fournir un montant au Bureau.

La présidente : De son ministère?

Mme Lebel-Ducharme : Oui, de son budget de fonctionnement. Ceux qui participent le font de façon bénévole. Certains ministères participent, et les participants peuvent bénéficier des services. Prenons l'exemple du Bureau de la collectivité des communications. Je vais redonner mon exemple de recrutement collectif : disons que ce bureau organise une activité de recrutement collectif. Les ministères, à chaque année, donnent des fonds pour soutenir le Bureau et pour payer les salaires des employés du Bureau de la collectivité des communications. On en compte environ une demi-douzaine, bien que le nombre diminue étant donné la situation budgétaire dans laquelle on se trouve. Ceux qui participent en donnant de leur temps pourront recruter à partir des listes de candidats que nous avons établies dans ce processus.

Le sénateur Tardif : Pourquoi ces ministères feraient appel à vos services plutôt que le faire eux-mêmes? Dans quel but on vous demande de faire un recrutement collectif?

Mme Lebel-Ducharme : Disons que nous avons une pénurie de communicateurs à un niveau donné de travail.

Le sénateur Tardif : Ce sont des gens qui travailleraient dans les communications?

Mme Lebel-Ducharme : Ce sont des gens que nous devons recruter dans nos équipes de communication. On fait alors un concours à l'externe. Dans un concours de cette envergure, nous avons plus de chance d'obtenir un grand nombre de candidats à ces postes. Ensuite, chaque ministère, à partir de la liste de candidats qualifiés, feront des offres d'emploi. Le recrutement prend beaucoup de temps. Plutôt que cinq ou six ministères fassent chacun un processus de recrutement, on fait un processus collectif. Certains ministères nous enverront quelqu'un pour aider les membres du Bureau à faire les entrevues. Ensuite, tout le monde pourra bénéficier des listes que nous aurons établies.

Le sénateur Losier-Cool : Cette question est nouvelle pour moi. Depuis quand le groupe existe-t-il?

Mme Lebel-Ducharme : Depuis environ les années 1990.

Le sénateur Losier-Cool : Les ministères participants sont-ils toujours les mêmes ou changent-ils avec une voix proportionnelle à la taille du ministère?

Ms. Lebel-Ducharme: The departments vary. Some departments that are in a very tight budgetary situation tell us that they cannot participate. Then, two or three years later, they come back.

I am committee chair and with Ms. Hébert we are members of the steering committee. Our meetings are held at lunch time. So this work is done in addition to our daily duties.

Senator Losier-Cool: How are the steering committee members selected?

Ms. Lebel-Ducharme: Once again, people volunteer. They are directors general from certain departments. We currently have 12 members on our committee and representation from certain bigger departments and some smaller departments. Normally, we always have a representative from outside the National Capital Region.

Senator Losier-Cool: How much can it cost federal institutions to get into social media? We can talk, for example, about funding, about translation.

Ms. Lebel-Ducharme: Our involvement in the secretariat is quite limited.

Stéphanie Hébert, Executive Director, Strategic Communications and Parliamentary Relations, Treasury Board of Canada Secretariat, Communications Community Office: It all depends on the activity. We use Twitter within the secretariat with the resources that we have. My media relations team also manages our Twitter account. They are the ones who draft the messages. We very often use texts from our news releases because we also want to encourage people to access our site for more information on the subject. We adopted that approach to ensure that we provide information and to encourage people to find more information on the subject.

[English]

Ms. Hébert: The other point is that oftentimes when we use social media, we do not use it in isolation. It may be done in context or in collaboration with another activity. For instance, when the secretariat led a consultation with regard to open government, we had an online platform. We used a survey tool we had that allowed people to provide their views on various survey questions we had with regard to open government. Parallel to that, to allow for an exchange of ideas, we had a tweet chat, where the President of the Treasury Board made himself available for 45 minutes in English and 45 minutes in French. He took questions from anyone who wanted to tweet a question. We aggregated the subjects of it and then posted responses.

Mme Lebel-Ducharme : Les ministères varient. Certains ministères se trouvant en situation budgétaire très serrée nous disent qu'ils ne peuvent pas participer. Puis, deux ou trois ans plus tard, ils reviennent.

En tant que présidente du comité, avec Mme Hébert, nous sommes membres du comité directeur. Nos rencontres se tiennent à l'heure du midi. Ce travail se fait donc en plus de nos tâches journalières.

Le sénateur Losier-Cool : Comment sont choisis les membres du comité directeur?

Mme Lebel-Ducharme : Encore une fois, des gens se portent volontaires. Il s'agit de directeurs généraux venant de certains ministères. Nous avons présentement 12 membres à notre comité et une représentation de certains plus gros ministères et de plus petits ministères. D'habitude, nous avons toujours un représentant de l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Le sénateur Losier-Cool : Comment peut-il en coûter à une institution fédérale d'entrer dans les médias sociaux? On peut parler par exemple de financement, de la traduction.

Mme Lebel-Ducharme : Notre participation, au secrétariat, est plutôt limitée.

Stéphanie Hébert, directrice exécutive, Communications stratégiques et Relations parlementaires, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bureau de la collectivité des communications : Tout dépend de l'activité. Au sein du secrétariat on utilise Twitter avec les ressources que nous avons. Mon équipe responsable des relations avec les médias s'occupe également de notre compte Twitter. Ce sont eux qui rédigent les messages. Très souvent, on va utiliser les textes de nos communiqués car nous voulons également encourager les gens à visiter notre site pour obtenir plus d'informations sur le sujet. Nous avons adopté cette approche pour nous assurer que l'on fournisse de l'information et aussi pour encourager les gens à trouver plus d'informations sur le sujet.

[Traduction]

Mme Hébert : L'autre aspect à souligner est que l'on n'utilise pas les médias sociaux de façon isolée. Cela se fait dans un certain contexte, ou de pair avec une autre activité. Par exemple, quand le secrétariat a mené une consultation au sujet de la transparence du gouvernement, il a lancé une plateforme en ligne. Nous avons utilisé un questionnaire pour demander aux gens de nous donner leur opinion sur les différentes questions de l'enquête concernant la transparence du gouvernement. En parallèle, pour permettre l'échange des idées, nous avons organisé une séance de gazouillis sur Twitter, au cours de laquelle le président du Conseil du Trésor a répondu aux questions pendant 45 minutes en anglais et 45 minutes en français. Il a répondu à tous ceux qui lui ont envoyé des questions par l'intermédiaire Twitter. Nous avons regroupé ces questions par sujet et nous avons ensuite publié les réponses.

[Translation]

So we have used two ways to communicate and share ideas with Canadians. The experience showed that we very often have to use a number of tools at the same time to encourage people to visit our site and to take part in our campaigns and consultations.

[English]

It is not a simple answer. I am sorry.

Senator Losier-Cool: No, I can understand that.

[Translation]

You have a role as a motivator or facilitator, if I can put it that way.

How can we draw a comparison with what are already called champions in the departments? That is not the same thing?

Ms. Lebel-Ducharme: No. The Network of Official Language Champions continues its work. At the Office of the Chief Human Resources Officer, the official languages team is there. That team supports the Network of Official Language Champions. The Office of the Chief Human Resources Officer is part of the Treasury Board Secretariat. We also have an official language champion in our department.

We support the work that is done in official languages across government, while supporting our official language policy centre. We also support our official language champion within the secretariat in official languages activities that we conduct within the secretariat. We therefore support two communications roles, one external, the other internal.

Ms. Hébert: Through the Communications Community Office, when they organize information sessions, they very often invite people to give sessions on official languages in order to show or encourage people to meet our official language obligations in using social media. We offer those information sessions to help people. We also see a sharing of information between official language officers and those who participate through the Communications Community Office.

The Chair: If I understand correctly, the Communications Community Office is a Treasury Board initiative?

Ms. Lebel-Ducharme: No.

The Chair: Where does it come from?

Ms. Lebel-Ducharme: The first committee chair did not belong to Treasury Board; he was not even a Treasury Board employee. For a long time, assistant deputy ministers of communications within the Government of Canada alternated in the role of

[Français]

Nous avons donc utilisé deux moyens de communiquer et d'assurer un échange d'idées avec les Canadiens et les Canadiennes. L'expérience a démontré que, très souvent, on doit utiliser plusieurs outils en même temps pour encourager les gens à visiter notre site et participer à nos campagnes ou nos consultations.

[Traduction]

Ce n'est pas une réponse simple. Je suis désolée.

Le sénateur Losier-Cool : Non, je comprends.

[Français]

Vous avez un rôle de motivateur ou d'animateur, si on peut dire.

Comment pourrait-on faire la comparaison avec ce qu'on appelait déjà les champions dans les ministères? Ce n'est pas la même chose?

Mme Lebel-Ducharme : Non. Le réseau des champions des langues officielles continue son travail. Au bureau de la dirigeante principale des ressources humaines, l'équipe des langues officielles est présente. Cette équipe soutient le réseau des champions des langues officielles. Le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines fait partie du Secrétariat du Conseil du Trésor. Nous avons, au sein de notre ministère, aussi un champion des langues officielles.

Nous soutenons le travail, qui se fait au niveau pangouvernemental en matière de langues officielles, en soutenant notre centre de politiques des langues officielles. Nous soutenons aussi notre championne des langues officielles au sein du secrétariat dans les activités que l'on fait en matière de langues officielles au sein du secrétariat. Nous soutenons donc deux rôles de communications, un externe et un interne.

Mme Hébert : À travers le Bureau de la collectivité des communications, quand ils organisent des sessions d'information, très souvent, ils invitent des personnes pour offrir des sessions sur les langues officielles afin de démontrer ou d'encourager les gens à respecter nos obligations envers les langues officielles dans l'utilisation des médias sociaux. On offre ces séances d'information pour aider les gens. On retrouve aussi un échange d'informations entre les responsables des langues officielles et ceux et celles qui participent à travers le Bureau de la collectivité des communications.

La présidente : Si je comprends bien, le Bureau de la collectivité des communications est une initiative du Conseil du Trésor?

Mme Lebel-Ducharme : Non.

La présidente : C'est venu d'où?

Mme Lebel-Ducharme : Le premier président du comité ne faisait pas partie du Conseil du Trésor, il n'était même pas un employé du Conseil du Trésor. Pendant longtemps, le rôle de président de la communauté était assumé, à tour de rôle, par des

community chair. The assistant deputy minister of communications at National Defence was the committee chair at one time.

Ms. Amyot, who was assistant deputy minister of communications at Human Resources and Skills Development Canada at the time, chaired the office's steering committee for a long time.

The Chair: Did the idea of creating the community office come from this group of deputy ministers? The idea had to come from somewhere.

Ms. Lebel-Ducharme: Yes.

The Chair: It is a good idea, but where did it come from?

Ms. Lebel-Ducharme: As I told you, there are other community offices. For example, Ms. Charrette is responsible in her branch for information technology and information management specialists. In her case, funding comes out of her branch's operating budget. There is no operating budget in communications; there is no A-base, if you will. That is why funding is provided on a voluntary basis by the directors general of communications who want to join forces to do something for communications, whether it be with regard to human resources or information sharing. That is how the first social media working group was born; the directors general of communications raised that in one of the community office's strategic plans, and the decision was made at the time to provide funding to support that.

Senator Mockler: I sense some confusion about what Ms. Charrette presented to us — you referred to that on page 4 of your presentation — and also over the more specific mandate of supporting the effort to recruit and retain managers, to support the use of new technologies and new media in official languages here in Canada. I also see that the CCO is looking for ways to improve communications with citizens whose mother tongue is neither English nor French. Is that true?

Ms. Lebel-Ducharme: The CCO established four working groups in its strategic plan for the period from 2007 to 2010. That was for the directors general of communications in the federal departments. We had a conference to set priorities. There are obviously groups in Canada that speak neither English nor French, and the directors general at the time wanted to share practices. How do we reach those people? Especially when we are talking about social programs, those people do not necessarily have the information they need to register for our social programs. That is where the idea of discussing the best ways of doing things came from. It is the same as the desire to communicate more effectively with Canadians. That is where the desire to share information on social media came from.

sous-ministres adjoints des communications au sein du gouvernement du Canada. Le sous-ministre adjoint des communications de la Défense nationale fut, à une certaine époque, président du comité.

Mme Amyot, alors ministre adjointe aux communications chez Ressources humaines et Développement des compétences Canada, a longtemps été présidente du comité directeur du Bureau.

La présidente : L'idée de créer ce Bureau de la collectivité serait-elle venue de ce regroupement de sous-ministres? Il faut que l'idée vienne de quelque part.

Mme Lebel-Ducharme : Oui.

La présidente : C'est une bonne idée, mais d'où est-elle venue?

Mme Lebel-Ducharme : Comme je vous dis, il y a d'autres bureaux de collectivité. Par exemple, Mme Charrette, dans sa direction générale, est responsable des spécialistes en technologie de l'information et en gestion de l'information. Dans son cas, le financement vient à même les fonds de fonctionnement de sa direction générale. Au niveau des communications, il n'y a pas de fonds de fonctionnement, il n'y a pas de A-Base, si vous voulez. C'est pour cette raison que le financement est fait de façon volontaire par les directeurs généraux de communication, qui veulent se rassembler pour faire quelque chose pour la communication, que ce soit au niveau des ressources humaines ou de l'échange de l'information. C'est comme cela que le premier groupe de travail sur les médias sociaux est né; c'était dans le cadre d'un des plans stratégiques du Bureau de la collectivité que cela avait été soulevé par les directeurs généraux de la communication. Puis on a décidé de mettre des fonds pour soutenir cela.

Le sénateur Mockler : Je ressens une certaine confusion face à ce qui nous a été présenté par Mme Charrette — vous y faites référence à la page 5 de votre présentation — et aussi devant le mandat plus spécifique d'appuyer le travail de recrutement et de maintien en poste des gestionnaires, d'appuyer l'utilisation des nouvelles technologies et des nouveaux médias dans le cadre des langues officielles ici au Canada. Je vois aussi que le BCC cherche des façons d'améliorer les communications avec les citoyens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Est-ce vrai?

Mme Lebel-Ducharme : Le BCC, dans son plan stratégique de 2007 à 2010, a établi quatre groupes de travail. C'était pour les directeurs généraux des communications des ministères fédéraux. On a eu une conférence pour établir des priorités. Il y a des groupes évidemment au Canada qui ne parlent ni l'anglais ni le français et il y avait à ce moment-là un désir, parmi les directeurs généraux, de partager des pratiques. Comment fait-on pour rejoindre ces gens? Surtout quand on parle de programmes sociaux, ces gens-là n'ont pas nécessairement l'information dont ils ont besoin pour s'inscrire dans nos programmes sociaux. C'est de là que l'idée d'échanger sur les meilleures façons de faire est venue. C'est le même désir de mieux communiquer avec les Canadiens. C'est de là qu'est venu le désir d'échanger sur les médias sociaux.

So long before we had a guideline on the subject, the directors general of communications, the people who were interested in social media, in the communications field and elsewhere, wanted to get together to see how we could use social media in a manner consistent with our policy in order to communicate more effectively with Canadians.

A lot of that work was done virtually on GCPEDIA, and that is how the CCO was able to put together a social media toolkit on GCPEDIA, even before we had a guideline.

Those people, on GCPEDIA, also contributed to the guideline that was issued in November. When something new comes up, some basic ground work has to be done before a guideline can be established. That is part of the work that was done by the CCO.

Senator Mockler: I have a second question concerning the technological barriers within the machinery of government that prevent a service that should be offered from being provided. Earlier I thought I heard that Quebecers use the Internet less than the other provinces. Can you extrapolate from that fact to Acadia, francophones outside Quebec? What impact does that have on them? Are there technological barriers that cause Quebecers and other francophones to use the Internet less?

Ms. Lebel-Ducharme: We do not have a lot of surveys on Internet use from one province to the next. As I told you, the survey I mentioned earlier was really done by province; it is difficult to conduct an evaluation outside Quebec, in the communities in Ontario or Acadia. From a technological standpoint, and I believe Ms. Charette talked to you about that, there are definitely improvements to be made because we are currently in the exploration phase, if you will; some departments are establishing or have various platforms for conducting consultations, for example. Perhaps it would be easier if there were a platform that all departments could use. I do not think that is necessarily preventing one group or another from participating.

Senator Mockler: Could you provide the information on each of those provinces? And, since this is the new technology era, have you come up with a mechanism to try to identify more francophones outside Quebec? When you say that Quebec uses the Internet less than the other provinces, I am concerned by that.

Ms. Lebel-Ducharme: I am going to hand the floor over to Ms. Hébert, who has experience with the consultation we conducted on the red tape reduction initiative.

[English]

Ms. Hébert: The reason why I want to raise it is that it underscores that social media alone is not enough and that relationships and outreach are really key.

Donc, bien avant que nous ayons une ligne directrice à ce sujet, les directeurs généraux des communications, les gens qui s'intéressaient aux médias sociaux, que ce soit dans le domaine des communications ou ailleurs, voulaient se rassembler pour voir comment on pourrait utiliser les médias sociaux dans le respect de toutes nos politiques pour mieux communiquer avec les Canadiens.

Beaucoup de ce travail s'est fait de façon virtuelle sur GCPedia, et c'est comme cela que le BCC a été capable de monter une trousse à outils des médias sociaux sur GCPedia, même avant que nous ayons une ligne directrice.

Ces gens, sur GCPedia, ont contribué aussi à la ligne directrice qui a été émise au mois de novembre. Quand une nouveauté s'annonce, avant de pouvoir établir une ligne directrice, il y a du travail de défrichage à faire. Cela fait partie du travail qui a été mené par le BCC.

Le sénateur Mockler : J'ai une deuxième question concernant les barrières technologiques à l'intérieur de l'appareil gouvernemental, qui feraient en sorte qu'un service qui devrait être donné ne l'est pas. J'ai cru entendre tout à l'heure que les Québécois utilisent moins Internet que les autres provinces. Pouvez-vous extrapoler sur ce sujet à propos de l'Acadie, des francophones hors Québec? Quel impact a-t-on sur eux? Est-ce parce qu'il y a des barrières technologiques que les Québécois ou les francophones utilisent moins Internet?

Mme Lebel-Ducharme : On n'a pas beaucoup de sondages sur l'utilisation d'une province à l'autre. Comme je vous dis, le sondage dont je vous ai parlé tantôt, c'était vraiment par province; c'est difficile de faire une évaluation hors Québec, dans les communautés de l'Ontario ou de l'Acadie. Du point de vue technologique, je pense que Mme Charette vous en a parlé, c'est sûr qu'il y a des améliorations à faire, parce que, présentement, on est dans la phase d'exploration, si vous voulez; il y a des ministères qui montent, qui ont différentes plates-formes par exemple pour faire des consultations; ce serait peut-être plus facile s'il y avait une plate-forme que tous les ministères pourraient utiliser. Je ne pense pas que ce soit cela nécessairement qui empêche un groupe ou un autre de participer.

Le sénateur Mockler : Pouvez-vous fournir l'information concernant chacune de ces provinces? Ensuite, avez-vous prévu un mécanisme, étant donné qu'on est dans l'ère de la nouvelle technologie, pour essayer d'identifier davantage les francophones hors Québec? Quand vous dites que le Québec est la province qui utilise le moins Internet, je suis touché par cela.

Mme Lebel-Ducharme : Je vais donner la parole à Mme Hébert qui a de l'expérience avec la consultation qu'on a faite sur l'initiative de réduction de la paperasse.

[Traduction]

Mme Hébert : La raison pour laquelle je veux soulever cette question, c'est qu'elle montre bien que les médias sociaux ne suffisent pas par eux-mêmes, et que les rapports entre les gens et les interventions directes sont les ingrédients clés.

[*Translation*]

In the circumstances, there were two consultations that we managed at the secretariat, including one between January 13 and March 25. We invited people to complete a form and to tell us about the problems they encountered when they tried to obtain services from the government.

[*English*]

We had an online consultation, and then we went and did round tables, and there was also an invitation sent out to various communities to invite them to participate. Among them was the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, and there were a number of other groups. In this context, we learned it was not just enough to have a Twitter account and it was not just enough to do an online consultation. We actually had to go out and, through invitations, through using networks and communities, we had to really invite people to participate.

[*Translation*]

And we had a lot of success as a result of that, and I believe the participation rate rose.

We even conducted a second consultation to confirm what we had heard. That second consultation was held in September of last year. The reactions we got were very positive. I believe the networks are very important and we have to use the existing networks. Online consultations are an important tool, but we cannot forget communication in person, and online communication does not replace that approach. It is very important.

Senator Poirier: On page 2 of your presentation, you say there are a number of different communities within the government. There are specialists in human resource management, financial management, internal auditing and so on. You say that most of those communities are supported by an office or a group that carries out activities aimed at ensuring the community's development. Are those offices or groups located here in Ottawa, or are there any across Canada?

Ms. Lebel-Ducharme: Some are sponsored by the Treasury Board Secretariat; they are in Ottawa. There is, for example, the Office of the Comptroller General, which is responsible for financial management specialists and internal auditors. They do work with these communities; a lot of learning is done for which the office or the group will organize training.

For example, a conference is held every year; it was previously a two-day conference with communicators; now it is more modest. The CCO organizes a training day for communicators, and it costs the directors general of communication much less to

[*Français*]

Dans ce contexte, il y a eu deux consultations que nous avons gérées au Secrétariat, dont une consultation entre le 13 janvier et le 25 mars. On a invité les gens à remplir un formulaire pour nous faire part de leurs difficultés quand ils essaient d'avoir des services du gouvernement.

[*Traduction*]

Nous avons mené une consultation en ligne, et ensuite nous avons organisé des tables rondes; nous avons également invité diverses collectivités à y participer, entre autres la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, ainsi qu'un certain nombre d'autres groupes. Nous avons appris qu'il ne suffisait pas d'avoir un compte sur Twitter ni de mener uniquement une consultation en ligne. En fait, nous avons dû aller à l'extérieur et inviter véritablement les gens à participer en lançant des invitations officielles ou en mettant à contribution les réseaux et les collectivités.

[*Français*]

Puis, grâce à cela, on a eu beaucoup de succès, puis le taux de participation, je crois, a été plus élevé.

Nous avons même fait une deuxième consultation pour confirmer ce que nous avons entendu. Cette deuxième consultation a eu lieu au mois de septembre l'année passée. Les réactions que nous avons eues ont été très positives. Je pense que les réseaux sont très importants et il faut utiliser les réseaux qui existent. Les consultations en ligne sont un outil important, mais on ne peut pas oublier la communication en personne, et la communication en ligne ne remplace pas cette approche. C'est très important.

Le sénateur Poirier : Dans votre présentation, à la page 2, vous dites qu'il existe plusieurs collectivités au sein du gouvernement. Il y a les spécialistes en gestion des ressources humaines, en gestion financière, en vérification interne, et cetera. Vous dites que la plupart des collectivités sont appuyées par un bureau ou un groupe qui met en œuvre les activités visant à assurer le développement de la collectivité. Est-ce que ces bureaux ou ces groupes sont situés ici à Ottawa ou est-ce qu'il y en a à travers le Canada?

Mme Lebel-Ducharme : Il y en a qui sont parrainés par le Secrétariat du Conseil du Trésor, ceux-là sont à Ottawa. Il y a, par exemple, le bureau du contrôleur général, responsable des spécialistes en gestion financière, et aussi responsable des vérificateurs internes. Ils font du travail avec ces communautés; beaucoup d'apprentissage se fait pour lequel le bureau ou le groupe va organiser la formation.

Par exemple, chaque année se tient une conférence; auparavant c'était une conférence de deux jours avec des communicateurs, maintenant c'est beaucoup plus modeste. C'est le BCC qui va organiser une journée de formation pour les communicateurs; cela

send their employees there than to a conference sponsored by the private sector.

The same thing happens in these communities, but there are also groups across the country. For example, we have the federal regional councils that, in each province, bring together the representatives of the departments that are in those provinces; and there is a network of communicators that supports those groups. So, yes, there are some across the country.

Senator Poirier: Do those groups or networks across Canada know what other networks are doing? Do they share information across the country?

Ms. Lebel-Ducharme: One of the goals of the federal-regional councils is precisely to ensure that information from the centre or another region is shared across the country.

Senator Poirier: Would that be an example of how you use social media? Do you share that information through social media?

Ms. Lebel-Ducharme: Yes, but, within the federal government, we usually use our internal social media, GCPEDIA and GCForums. On those networks, we have an internal government wiki; people meet virtually on that platform. For example, the social media kit that was developed by the CCO's emerging technologies working group was done virtually on GCPEDIA. We post a draft document and people can go and make changes, and that is how the document comes into being. It is a very useful tool, particularly when we want to involve people across the country, but we use internal social media to put together an employee toolkit.

Senator Poirier: When you put an employee toolkit together through internal social media, is it offered in both official languages?

Ms. Lebel-Ducharme: Yes.

Senator Fortin-Duplessis: My question will be very brief. Whether through your internal network or with external network users, I want to know whether you would be able to answer a somewhat unusual question. People who are blind, deaf or hard of hearing face special communication challenges. Do you think they have the same access to information as other Canadians?

Ms. Lebel-Ducharme: According to the guidelines that have been established for social media, in addition to meeting official language obligations, departments also have a duty to meet accessibility requirements. That is one of the basic principles. As I said earlier, social media and electronic tools, if created in an accessible manner, enable those people to participate much more than they were previously able to do. Computers talk; people who

coûte beaucoup moins cher aux directeurs généraux de communication d'envoyer leurs employés là plutôt qu'à une conférence parrainée par le secteur privé.

La même chose se passe dans ces collectivités, mais il y a aussi des regroupements à l'échelle du pays. Par exemple, nous avons les conseils fédéraux-régionaux qui regroupent dans chaque province les représentants des ministères qui sont dans ces provinces; et il y a un réseau des communicateurs qui soutient ces regroupements. Donc oui, il y en a qui sont à l'échelle du pays.

Le sénateur Poirier : Est-ce que ces groupes ou réseaux, à travers le Canada, savent ce que d'autres réseaux font? Est-ce qu'ils partagent de l'information d'un bout à l'autre du pays?

Mme Lebel-Ducharme : Un des buts des conseils fédéraux-régionaux, c'est justement de s'assurer que l'information, qui vient du centre ou d'une autre région, est partagée à l'échelle du pays.

Le sénateur Poirier : Est-ce que ce serait un exemple de votre utilisation des médias sociaux? Ce serait à travers les médias sociaux que vous feriez ce partage-là?

Mme Lebel-Ducharme : Oui, mais d'habitude, à l'intérieur du gouvernement fédéral on utilise nos médias sociaux internes, GCpedia, et GCforums. Sur ces réseaux on a un wiki interne au sein du gouvernement; les gens se rencontrent de façon virtuelle sur cette plate-forme. Par exemple, la trousse à outils des médias sociaux, qui a été élaborée par le groupe de travail du BCC sur les technologies émergentes, a été faite virtuellement sur GCpedia. On met une ébauche de document et les gens peuvent aller faire des modifications, et c'est comme cela que le document prend une certaine vie. C'est un outil qui est très utile, surtout quand on veut faire participer des gens d'un bout à l'autre du pays. Mais ce sont des médias sociaux internes qu'on utilise pour monter une trousse à outil pour les employés.

Le sénateur Poirier : Quand vous montez une trousse à outils pour les employés à travers les médias sociaux internes, est-ce que c'est offert dans les deux langues officielles?

Mme Lebel-Ducharme : Oui.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Ma question va être très brève. Que ce soit par votre réseau interne ou encore avec les autres utilisateurs pour les réseaux externes, je veux savoir si vous seriez capable de répondre à une question un peu spéciale. Les personnes aveugles, sourdes ou malentendantes, sont aux prises avec des défis particuliers en matière de communication; pensez-vous qu'elles ont le même accès que les autres Canadiens à l'information?

Mme Lebel-Ducharme : Selon les lignes directrices qui ont été établies pour les médias sociaux, en plus de devoir respecter les obligations en matière de langues officielles, les ministères se doivent aussi de respecter les exigences en matière d'accessibilité. C'est un des principes de base. Comme je le disais tantôt, les médias sociaux et les outils électroniques, s'ils sont créés de façon accessible, permettent à ces gens-là de participer beaucoup plus

do not see well have tools that really enable them to access information and obtain services, even if they have problems such as those.

Senator Fortin-Duplessis: I want to thank you because I was wondering about that; I was not sure whether they were able to obtain the same services as other people.

Ms. Lebel-Ducharme: That is why, in social media, even though we send a 144-character tweet — that is not a lot — we always provide hyperlinks to our websites where information is available in accessible formats. If, for one reason or another, people are unable to access something, the communications policy requires departments to provide the material in an alternative format. That can even mean providing something in Braille where there is the demand.

Senator Tardif: You have given us a lot of information. However, could you tell us what you think your next big challenges will be?

Ms. Lebel-Ducharme: I will tell you about the challenges facing the CCO. Since all the departments are currently in a tighter budget situation, the office has considerably reduced its budget, and we are also requesting smaller amounts from the departments that want to take part in our activities. Consequently, most of the work that will be done in the coming year will really involve helping communicators who are looking for jobs or who are affected by the cuts. A little less work will be done on recruitment and social media.

Senator Tardif: So you ultimately anticipate an issue involving management of human resources, the human resources that you currently have and that will be affected by the budget cuts.

Ms. Lebel-Ducharme: The CCO's priority for the coming year will be that and also to make sure we continue providing training. Those are the two priorities.

Senator Tardif: Do you anticipate that these cutbacks and staff cuts may have an impact on the use of social media?

Ms. Lebel-Ducharme: As Stéphanie explained, I believe social media are one of a range of tools that communicators use. They enable us to do our job more effectively. I believe that helps us have those tools in place so that we can do our work better.

Senator Tardif: Do you mean social media?

Ms. Lebel-Ducharme: Yes.

qu'ils ne le pouvaient auparavant. Les ordinateurs parlent, les gens qui ne voient pas bien ont des outils qui leur permettent vraiment d'accéder à l'information, d'obtenir les services, même s'ils ont des difficultés comme celles-là.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je vous remercie, car je m'interrogeais là-dessus, je n'étais pas certaine de savoir s'ils étaient capables d'obtenir les mêmes services que les autres.

Mme Lebel-Ducharme : C'est pour cela que dans les médias sociaux, même si on fait un tweet à 144 caractères — ce n'est pas beaucoup — on va toujours fournir des hyperliens vers nos sites Internet où l'information est disponible dans des formats accessibles. S'il y a des gens qui ne peuvent pas, pour une raison ou une autre, accéder à quelque chose, la politique de communication exige des ministères qu'ils fournissent le matériel sous un format subsidiaire. Cela peut aller jusqu'à fournir quelque chose en braille si la demande existe.

Le sénateur Tardif : Vous nous avez présenté beaucoup d'informations; est-ce que vous pourriez nous dire, cependant, ce que vous voyez comme étant vos prochains grands défis?

Mme Lebel-Ducharme : Je vous parlerai des défis au niveau du BCC. Présentement, étant donné que tous les ministères sont dans une situation budgétaire plus restreinte, le Bureau a réduit de beaucoup son budget et nous avons réduit aussi les montants que nous demandons aux ministères qui veulent participer à nos activités. Alors le gros du travail qui va se faire dans l'année qui vient sera vraiment d'aider les communicateurs qui se cherchent un emploi ou qui sont affectés par les réductions. Un peu moins de travail va se faire sur le recrutement et au niveau des médias sociaux.

Le sénateur Tardif : Ce sera une question de gestion des ressources humaines, finalement, que vous prévoyez — les ressources humaines que vous avez présentement et qui seront affectées par les coupures budgétaires.

Mme Lebel-Ducharme : La priorité du BCC pour l'année à venir va être celle-là, et également de s'assurer de continuer à offrir la formation. Ce sont les deux priorités.

Le sénateur Tardif : Est-ce que vous prévoyez que ces coupures et la réduction du personnel pourraient avoir un effet sur l'utilisation des médias sociaux?

Mme Lebel-Ducharme : Je pense que les médias sociaux, comme Stéphanie l'expliquait, sont un des outils dans la panoplie d'outils que les communicateurs utilisent. Cela nous permet de faire notre travail de façon plus efficace. Je pense que cela nous aide d'avoir ces outils en place pour mieux faire notre travail.

Le sénateur Tardif : Vous voulez dire les médias sociaux?

Mme Lebel-Ducharme : Oui.

The Chair: In view of the study that our committee has undertaken, and for which you were invited this afternoon, since you belong to a network of communicators, the people who are very knowledgeable about communications, would you have one or more recommendations to make to us regarding that study?

Ms. Lebel-Ducharme: We recommend that communicators who want to use social media use them in a broader context. They should be one tool among many, and that tool should really be used for the right purposes.

For example, we at the Treasury Board Secretariat used that tool when we wanted to conduct consultations with Canadians. Social media are not really the best tool in the rest of our work. So you should really use the tool in the right context to reach the right groups.

The other thing is accessibility. We must ensure that when we use social media, we provide hyperlinks to other products that are on our websites or elsewhere.

Lastly, we have to promote participation in both official languages.

The Chair: Mesdames, on behalf of the members of the Standing Senate Committee on Official Languages, I offer my very sincere thanks. Your presentation was very interesting. We wish you every success.

(The committee adjourned.)

La présidente : À la lueur de l'étude que notre comité a entreprise, et pour laquelle vous avez été invités cet après-midi, étant donné que vous faites partie d'un réseau de communicateurs, les personnes qui s'y connaissent très bien en matière de communication, auriez-vous une ou des recommandations à nous faire par rapport à cette étude?

Mme Lebel-Ducharme : On recommande aux communicateurs qui veulent utiliser les médias sociaux de les utiliser dans un contexte plus large. Cela devrait être un outil parmi d'autres et cet outil doit vraiment être utilisé à de bonnes fins.

Par exemple, au Secrétariat du Conseil du Trésor, on a utilisé cet outil quand on a eu à faire des consultations avec les Canadiens. Dans le reste de notre travail, les médias sociaux ne sont pas vraiment le meilleur outil. Il faut donc vraiment utiliser l'outil dans le bon contexte pour rejoindre les bons groupes.

L'autre chose, c'est l'accessibilité. On doit s'assurer que quand on utilise les médias sociaux, on fournit des hyperliens aux autres produits qui sont sur nos sites Web ou ailleurs.

Finalement, il faut favoriser la participation dans les deux langues officielles.

La présidente : Mesdames, au nom des membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je vous remercie très sincèrement. Votre présentation a suscité beaucoup de intérêt. Bon succès.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, April 23, 2012

Quebec Community Groups Network (QCGN):

Nicola Johnston, Member of the Board of Directors;

Sylvia Martin-Laforge, Director General;

Stephen D. Thompson, Director of Policy, Research and Public Affairs.

English Language Arts Network:

Guy Rodgers, Executive Director;

Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada:

Marie-France Kenny, President;

Serge Quinty, Director of Communications.

Monday, April 30, 2012

Public Works and Government Services Canada:

Donna Achimov, Chief Executive Officer, Translation Bureau;

Donald Barabé, Vice-President, Professional Services, Translation Bureau;

Marc Olivier, Manager, Linguistic Services Division, Translation Bureau.

Communications Community Office:

Monique Lebel-Ducharme, Chair;

Stephanie Hébert, Executive Director, Strategic Communications and Parliamentary Relations, Treasury Board of Canada Secretariat.

TÉMOINS

Le lundi 23 avril 2012

Quebec Community Groups Network (QCGN) :

Nicola Johnston, membre du conseil d'administration;

Sylvia Martin-Laforge, directrice générale;

Stephen D. Thompson, directeur de la politique stratégique, de la recherche et des affaires publiques.

English Language Arts Network :

Guy Rodgers, directeur général.

Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada :

Marie-France Kenny, présidente;

Serge Quinty, directeur des communications.

Le lundi 30 avril 2012

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Donna Achimov, présidente-directrice générale, Bureau de la traduction;

Donald Barabé, vice-président, Services professionnels, Bureau de la traduction;

Marc Olivier, gestionnaire, Division des services linguistiques, Bureau de la traduction.

Bureau de la collectivité des communications :

Monique Lebel-Ducharme, présidente;

Stephanie Hébert, directrice exécutive, Communications stratégiques et Relations parlementaires, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.